DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13541 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 11 AOUT 1988

## La vérité sur le diable

Ce n'est plus un débat sur le stalinisme et le culte de la personnalité qui se développe en URSS. C'est le procès de Staline qui est ouvert dans les colonnes de journaux soviétiques, où le défunt maréchalissime est mis désormais sur le même plan que Hitler, où l'on ose réclamer son exclusion du Parti communiste à titre posthume.

On imagine le choc que peut produire ce genre de réquisitoire sur les survivants, nombreux, d'une génération qui a gardé en URSS le souvenir du « Petit Père des peuples », du chef de guerre qui l'a finalement emporté sur l'envahisseur fasciste, de l'homme que des centaines de milliers de Moscovites ont pleuré en 1953. On imagine aussi la satisfaction un peu amère des victimes qui ont survécu et des descendants de toutes les autres.

Les plus ardents avocats de la « glasnost » expliquent que ce brutal éclairage jeté sur le passé est indispensable si la société soviétique veut effectivement se débarrasser des vices hérités de trente années de stalinisme. Seule l'information la plus complète, fût-elle cruelle pour certains, peut conduire à la nécessaire purification.

Les Occidentaux seraient mal venus de jouer les esprits supérieurs et de prétendre, eux, n'avoir jamais nourri aucune illusion sur la réalité soviétique. Roosevelt ne quittait-il pas Yalta en 1945 en se félicitant de l'excellent contact qu'il avait eu avec Staline, affirmant sa conviction qu'il avait eu affaire à un homme de parole, aspirant ardemment à la paix ? Quelques années plus tôt, au soir de Munich, Neville Chamberlain n'avait pas parlé de Hitler en termes très différents.

« Sic transit »... et ce genre d'aveuglement n'est-il plus de mise ? Admettons que le goût de la vérité, fût-il iconoclaste — voir le cas Mao Zedong, — est peut-être aujourd'hui plus fort qu'il y a quelques décennies, qu'il est surtout servi, aussi, par un réseau médiatique infiniment plus dense et diversifié, caractéristique de notre « village planétaire ».

La vie internationale s'accommode encore pourtant de quelques déconcertantes anomalies. Le siège de Phnom-Penh n'est-il pas toujours officiellement occupé à l'ONU par le représentant des Khmers rouges, c'est-à-dire du sinistre Pol Pot, auteur reconnu d'un des plus effroyables génocides de l'époque contemporaine et qui n'en reste pas moins partie prenante dans les conversations actuelles sur le Cambodge ? Et les gouvernements de Bagdad et de Téhéran — qu'on se réjouit de voir enfin entamer un processus de paix — n'ont-ils pas eux aussi sur la conscience quelques crimes récents abondamment dénoncés par la communauté internationale ?

Morale et diplomatie font souvent mauvais ménage. La Realpolitik exige parfois de parler même avec le diable. Non que s'efface pour autant la mémoire des peuples.

La répression contre les opposants en Birmanie

# Rangoun est le théâtre de violents affrontements

*De nouveaux incidents ont éclaté le mercredi 10 août, à Rangoun, après les manifestations de lundi et de mardi. « On entend des coups de feu en de nombreux endroits de la capitale », a indiqué un résident de Rangoun contacté par téléphone. Selon la radio officielle, trente-cinq personnes ont été tuées ces deux derniers jours par les forces de l'ordre dans le pays. Des témoins avancent le chiffre de deux cents morts, dont environ une centaine à Rangoun.*

*« Vous avez eu un jour de liberté pour protester. Maintenant, il faut vous arrêter, sinon nous ouvrons le feu ! »* C'est dans ces termes qu'un haut gradé de l'armée s'est adressé, lundi soir, aux manifestants qui emplissaient les rues de Rangoun dans une procession pacifique contre le régime du nouveau président Sein Lwin et pour le retour à la démocratie. *« Les forces de sécurité n'ont pas eu d'autre choix que de tirer pour disperser les émeutiers »*, a déclaré, pour sa part, Radio-Rangoun.

La — relative — modération des autorités face aux manifestations d'étudiants, qui ont commencé quelques jours à peine après l'arrivée au pouvoir, le 26 juillet, du général Sein Lwin, a cédé la place à l'inquiétude quand des bonzes, puis la population, se sont joints au mouvement de protestation. Selon des diplomates en poste à Rangoun, ce sont des centaines de milliers de personnes qui sont descendues dans les rues de la capitale et des villes de province. L'armée et la police, dépassées, ont eu recours à leurs armes.

La radio officielle a fait état de trente et un morts dans la ville de Sagaing, à 600 kilomètres au nord de Rangoun, et de quatre, lundi soir, dans la capitale. Des manifestations ont eu lieu dans vingt-quatre autres villes. Mais le bilan de la répression, qui s'est poursuivie pendant toute la journée de mardi, serait plus proche de deux cents morts, selon des diplomates occidentaux à Rangoun. Les forces de l'ordre ont ouvert le feu contre des manifestants déterminés, certes, mais dont la plupart étaient désarmés. *« Il semble qu'une tragédie sanglante ait eu lieu à Rangoun »*, a déclaré l'un des diplomates, selon lequel l'un des incidents survenus dans la capitale a fait, à lui seul, soixante-dix morts.

Le gouvernement a décrété un couvre-feu de 20 heures à 4 heures du matin dans la capitale et interdit tout rassemblement de plus de cinq personnes.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 3.)

Après les décisions similaires de Londres et de Francfort

# La hausse des taux américains contrarie la politique française

*La Réserve fédérale américaine a décidé, le mardi 9 août, le relèvement à 6,50 % de son taux d'escompte. Destinée à lutter contre l'inflation, cette mesure devrait contribuer à freiner la croissance aux Etats-Unis. Dans l'immédiat, elle a provoqué une nouvelle envolée du dollar et une baisse des marchés boursiers ; elle risque de gêner la politique de baisse des taux engagée en France par M. Bérégovoy.*

Face aux craintes d'une résurgence de l'inflation aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a décidé, le mardi 9 août, l'augmentation de 1/2 point, de son taux d'escompte, le portant à 6,5 %, taux auquel la Banque centrale américaine prête aux établissements financiers. Le dernier relèvement de ce taux, principal instrument de la politique monétaire, remonte au 4 septembre 1987.

De cette décision, M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, attend un renchérissement général du coût du crédit aux Etats-Unis. La consommation et l'investissement devraient ainsi être un peu moins dynamiques et les risques d'une reprise de l'inflation réduits.

Faisant suite aux hausses des taux allemands et anglais, l'augmentation des taux américains a immédiatement provoqué une nouvelle envolée du billet vert. Le dollar terminait à New-York, le mardi 9 août, à 1,92 deutschemark (contre 1,90 la veille), 135,15 yens (contre 133,82) et à 6,47 francs français (contre 6,39). Les banques centrales ne sont pas intervenues pour freiner la hausse. Le mercredi 10 août, la devise américaine était à nouveau très demandée à l'ouverture, sur les places asiatiques et européennes, mais refluait légèrement à Tokyo vis-à-vis du yen.

La décision américaine risque de relancer la guerre des taux entre les grands pays industriels. D'ores et déjà, des rumeurs courent dans les salles des changes des banques, selon lesquelles la Banque du Japon et celle de RFA envisageraient de répondre par de nouvelles hausses de leurs taux. Le spectre du krach est de retour. Après la baisse, mardi, de 1,3 % de la Bourse de New-York, Tokyo accusait à son tour une baisse de 2,2 % (la plus forte depuis le début de l'année), et Paris ouvrait en légère diminution (– 0,85 %).

(Lire page 18 l'article d'ERIK ISRAELEWICZ.)



Le règlement du conflit entre l'Iran et l'Irak

# Nouvelle donne sur le front pétrolier

*A dix jours de l'échéance du 20 août fixée par l'ONU, la préparation du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak s'accélère. Deux détachements d'« observateurs » — sur un total de trois cent cinquante officiers — sont arrivés, le mercredi 10 août, à Téhéran et à Bagdad. Sur les marchés internationaux, les cours du pétrole, après avoir grimpé lundi, se sont légèrement tassés mardi, les experts étant partagés sur les conséquences du cessez-le-feu.*

Montera ? Montera pas ? La fin de la guerre du Golfe poussera-t-elle durablement les cours du pétrole à la hausse ? Une question douloureuse pour les milieux énergétiques qui venaient après trois ans de haut et de bas de s'adapter à un baril à 15 dollars et se retrouvent une fois de plus paradoxalement pris par surprise. Une question tout court pour la plupart des gouvernements et des financiers occidentaux qui, guettant les moindres signes de reprise de l'inflation mondiale, surveillent anxieusement les caprices de l'or noir.

Passée l'euphorie initiale des marchés, la perplexité l'emporte. D'aucuns, évoquant le spectre d'une OPEP puissante et réunifiée, parlent déjà de nouveau « choc ». D'autres à l'inverse soulignent l'ampleur des capacités d'exportations libérées par l'arrêt des combats et prévoient une rechute des cours.

Seule certitude : la fin d'une guerre longue de huit ans déchirant ce grenier à pétrole qu'est le Golfe persique ne peut qu'avoir des effets majeurs sur le marché énergétique. Depuis son déclenchement en septembre 1980, la guerre et le pétrole fraient ensemble, ne cessant de ricocher l'un sur l'autre.

C'est le conflit qui, en 1980, prend le relais de la révolution iranienne pour pousser pendant deux ans les cours au plus haut (34 dollars le baril). C'est en sens inverse le pétrole qui explique à partir de la mi-1982 les graves difficultés de l'Irak, privé de l'essentiel de ses débouchés par la fermeture du terminal de Fao puis de l'oléoduc traversant la Syrie, alors que les prix du brut baissent une première fois (de 34 à 30 dollars).

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 4.)

Tribunal volant :

ON A PROVOQUÉ UN MILLION DE MORTS MAIS ON A DÉCIDÉ D'ARRÊTER !

BRAVO !

ONU

PLANTU

L'ENQUÊTE : les vols d'objets d'art

# Pillage et grand banditisme

*Le marché des objets d'art volés est florissant. Au point que le grand banditisme commence à s'y intéresser sérieusement : la Mafia américano-sicilienne, la Camora napolitaine ou les Yakusa japonais.*

*Une évolution récente inquiète les policiers et les magistrats : la rapidité de circulation des pièces volées s'est considérablement accrue. La lutte contre les filières très organisées de ce trafic n'en est que plus malaisée.*

Pas de doute : le cavalier sur son cheval de bronze, statuette que présente le catalogue de Christie's pour sa vente-record à Londres, le 24 septembre 1987, est l'œuvre d'Antoine-Louis Barye, sculpteur français contemporain de Carpeaux et de Rodin. L'antiquaire attentif, M. Fabius, l'un des oncles du président de l'Assemblée nationale, après un dernier coup d'œil pointu sur cette merveille mise en vente à 25 000 livres (plus de 250 000 F) fait part de son étrange découverte.

Car ce bronze a bel et bien disparu quelques mois plus tôt, volé avec des dizaines d'autres objets d'art chez sa propriétaire. Celle-ci, aussitôt prévenue, ne reconnaît pas son bien dans un premier temps. Il a tellement changé... Ravivées, les pierreries dont il est incrusté brillent d'un éclat inconnu.

L'antiquaire n'en démord pas. Il convainc tout son monde. Christie's, le célèbre marchand d'art, est donc informé. Il hésite à supprimer le Barye de son catalogue : le détenteur actuel du bronze paraît au-dessus de tout soupçon. Finalement, Christie's accepte de « geler » la vente. Et celui qui s'apprêtait à empocher le fruit de la transaction est idendifié. Il s'agit d'un certain *signore* Romagnoli, antiquaire à Pise, convaincu de recel et emprisonné aussitôt à Luca (Italie), Un homme de « paille »...

DANIELLE ROUARD.

(Lire la suite page 14.)





M 0147 - 0811 0- 4,50 F
3790147004500 08110

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

# 1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

# 23. Le comte d'Artois s'en va, Necker revient

## Juillet 1789

**Qui gouverne la France en cette fin juillet 1789 ? personne et tout le monde. Si bien que c'est la rue qui prend l'initiative. Des têtes sont mises à prix. Le 22, l'administrateur Foulon est pendu par la foule. On lui tranche la tête avant de l'exhiber au bout d'une pique. Son gendre Bertier subit le même sort. La Cour commence à quitter le pays : c'est le début de l'émigration. Necker, rappelé par le roi, est revenu à Paris, applaudi par la foule, mais n'arrive même pas à sauver son ami Besenval.**

par MICHEL WINOCK



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE / CABINET DES ESTAMPES

**Les ministres impopulaires ont été démis, ils ont pris la route de l'exil, ils se cachent. Ce n'est plus l'heure de la fête mais de la vengeance — celle de la justice populaire.**

DANS les lendemains du 14 juillet, le plus clair est la crise de l'autorité publique. Qui gouverne en France ? Là-dessus, on ne hasarde plus que des suppositions. Le pouvoir royal, déconfit et humilié, a perdu toute substance. Personne ne s'avise, comme le remarque Edgar Quinet, de l'impossibilité pour Louis XVI de régner désormais. Les chances de la monarchie constitutionnelle passaient probablement par le remplacement d'un monarque par un autre, comme avaient su faire les Anglais un siècle plus tôt. *« Au contraire*, dit Quinet, *on s'obstina de tous côtés à laisser à Louis XVI la couronne, quand déjà on lui avait ôté la force de la porter. »*

Le 17 juillet apparaît ainsi comme une nouvelle journée des Dupes. Le roi, à force de restriction mentale, avait feint la réconciliation, esquissé des sourires et porté la cocarde tricolore, dans l'espoir de gagner du temps. La foule, selon la tradition, avait voué les ministres et les mauvais conseillers aux gémonies, pour mieux dire son respect à un monarque tiré des splendeurs versaillaises et venu quasiment s'agenouiller devant le peuple roi. L'Assemblée, qui avait donné l'assaut à l'absolutisme dès les premières réunions des Etats généraux, se flattait que les nobles et le clergé ne missent plus désormais la moindre résistance à siéger avec les représentants du Tiers : peut-être était-ce en son sein qu'on croyait le plus fermement encore au nouveau contrat que les Français devaient signer avec Louis XVI. Mais *« contrat impossible »*, dit Quinet : peut-on parler de contrat entre le vaincu et son vainqueur ?

On connaît la formule d'Hippolyte Taine : *« Si mauvais que soit un gouvernement, il y a quelque chose de pire, c'est la suppression du gouvernement. »* Qui gouverne alors, en effet ? Personne et tout le monde, sauf la Cour. Les ministres impopulaires ont été démis, ils ont pris la route de l'exil, ils se cachent. Necker, qui capitalise tous les espoirs, a été rappelé : encore faut-il le retrouver, le faire revenir, cela prendra quelques jours. Pour le moment, le pouvoir est déchiré entre l'Assemblée de Versailles, l'Assemblée des électeurs de Paris, Bailly le maire, La Fayette et sa garde nationale... autant d'instances, autant d'impuissances : *« Je donnais des ordres*, écrit Bailly, *qui n'étaient ni suivis ni entendus... »* Momentanément, la rue victorieuse a pris l'initiative. Ce n'est plus l'heure de la fête mais de la vengeance — celle de la justice populaire.

Dans la nuit du 13 au 14, une liste de proscription a été composée au Palais-Royal : le comte d'Artois y figure, ainsi que les ministres Broglie et Breteuil, le chef des gardes-suisses Besenval, les administrateurs Foulon et Bertier qui s'étaient occupés matériellement du camp militaire contre lequel Paris s'est soulevé... Les noms circulent, les têtes sont mises à prix. Le 22 juillet, le conseiller d'Etat Foulon est arrêté. Qui est-il ? Pour Michelet, un spéculateur éhonté, jouissant de sa position au Conseil pour mieux faire ses coups. Pour Taine, un *« maître sévère »*, mais *« intelligent et utile »*, qui donne du travail sur ses terres. Mais aucun des deux historiens n'ajoute foi à la rumeur qui court : Foulon aurait dit de *ses vassaux qu'ils ne valaient pas mieux que* ses chevaux, et d'ajouter : *« S'ils ont faim, ils n'ont qu'à manger de l'herbe. »* Le mot stéréotypé se retrouve dans toutes les jacqueries. Il n'importe ; l'herbe, c'est lui qui en mangera ! Ayant été découvert chez un ami, il est traîné à l'Hôtel de Ville, paré des attributs de sa légende noire : une botte de foin sur le dos, un bouquet d'orties dans les bras et un collier de chardons. Les droits de la symbolique sont respectés jusqu'au cœur du lynchage.

A l'Hôtel de Ville, Bailly et les électeurs, devant *qui* la foule a amené le coupable, décident qu'on mettrait désormais les ennemis du peuple accusés à la prison de l'Abbaye, où ils attendraient leur jugement. A la foule assemblée qui veut pendre Foulon, le maire veut expliquer les « principes ». La Fayette raisonne à son tour les vociférateurs criant à la pendaison et entend conduire Foulon à l'Abbaye. Mais un cri s'élève : *« Pourquoi faut-il un jugement pour un homme jugé depuis trente ans ? »* Le temps n'est plus aux palabres, les formes n'ont plus cours ; on a saisi Foulon, on le conduit à la poterne d'en face, on lui fait demander pardon à la nation, on le hisse par le cou... Par deux fois, la corde casse : on n'y voit nul signe d'un jugement de Dieu. On noue le cou de l'*« accapareur »* derechef, avec du chanvre neuf. Puis, l'on tranche la tête du pendu, on lui farcit la bouche de foin, avant de l'exhiber au bout d'une pique pour la donner à voir dans Paris.

PENDANT *ce temps, on avait retrouvé* Bertier, gendre de Foulon, intendant de Paris, qui s'était enfui à Compiègne. Retour féroce : vitupéré, insulté, précédé de panneaux infamants, il est bombardé de

**Mirabeau : « La société serait bientôt dissoute si la multitude, s'accoutumant au sang et au désordre, se mettait au-dessus des magistrats, et bravait l'autorité des lois. »**

morceaux de pain noir — *« celui que tu nous a fait manger ! »* — et, à la fontaine Maubuée, il manque de défaillir en découvrant la tête de son beau-père, du foin dans la bouche. Une fois encore, la rue l'emporte sur les fragiles pouvoirs qui se sont constitués à Paris. Une fois encore, Bailly a dit : *« A l'abbaye ! »*, et Bailly n'a pas été écouté. Sur un mouvement de défense qu'il a esquissé face à ses bourreaux, Bertier a eu le ventre percé à la baïonnette. On le croyait sans cœur, on lui en découvre un, qui vient de cesser de battre ; on le lui arrache, et on le porte, avec la tête, à l'Hôtel de Ville.

Comment rendre raison de cette barbarie ? Michelet avance des explications à la fois sociologiques et historiques. Pour lui, le peuple n'est pas de lui-même féroce : il est poussé par des meneurs, des bourgeois, des hommes bien vêtus, les donneurs d'ordres du Palais-Royal. L'exemple vient de haut. Même à l'Assemblée, un Mirabeau s'égare à justifier le pire. *« La colère du peuple*, dit-il... *Ah ! si la colère du peuple est terrible, c'est le sang-froid du despotisme qui est atroce ; ses cruautés systématiques font plus de malheureux en un jour que les insurrections populaires n'immolent de victimes pendant des années. »* Lui, Duport, les Lameth et bien d'autres « plus modérés » justifient les violences. Et puis, dit Michelet — et nous retrouvons ici l'explication par l'exemple donnée par Babeuf, — la barbarie populaire n'a fait qu'imiter la barbarie des tribunaux réguliers de l'absolutisme : les supplices publics infligés aux condamnés ont accoutumé les gens simples à la cruauté. Ajoutons-y l'exaltation provoquée par la faim ; cette violence déchaînée est souvent celle de fantômes, *« ivres de jeûne »*, qui n'étaient plus des hommes.

Taine, pour sa part, veut bien admettre les causes conjoncturelles, les effets de la disette notamment ; mais il entend surtout donner de la violence populaire une explication anthropologique. L'homme n'est pas bon naturellement ; si d'ordinaire il ne se conduit pas comme un sauvage, c'est que des freins, à la fois intérieurs (la crainte de l'enfer) et extérieurs (la peur du gendarme) l'en dissuadent. Or, immergé dans l'émeute, ces freins ne fonctionnent plus. Avant Gustave Le Bon et sa *Psychologie des foules*, Taine décrit l'individu qui, dans la multitude, se métamorphose : *« La fièvre lui vient au contact des enfiévrés, et il suit des bandits qui sont devenus ses camarades. »* Et Taine de reprendre la comparaison que faisait Mallet du Pan entre ces meutes, ces bandes improvisées, ces manifestants en délire et l'invasion de l'Empire romain au quatrième siècle : *« Les Huns, les Hérules, les Vandales et les Goths ne viendront ni du Nord ni de la mer Noire ; ils sont au milieu de nous. »*

Mirabeau lui-même, pris à partie par Michelet, connaît les dangers de l'anarchie. Dans le même discours où il prenait la *défense des coupeurs de têtes*, il disait aussi :

*« La société serait bientôt dissoute si la multitude, s'accoutumant au sang et au désordre, se mettait au-dessus des magistrats et bravait l'autorité des lois. Au lieu de courir à la liberté, le peuple se jetterait bientôt dans l'abîme de la servitude, car trop souvent le danger rallie à la domination absolue, et dans le sein de l'anarchie un despote même paraît un sauveur. »*

La liberté se révèle un alcool très fort pour ceux qui en ont toujours été sevrés ; il faut en prendre à petites gorgées, pour *habituer* son palais. Au lieu de quoi, les Français avaient tendance, en ces journées de juillet 1789, à boire cul sec.

Certains n'entendaient nullement trinquer. Il s'agissait de ceux dont les noms faisaient l'objet de la vindicte publique et des listes de proscription, comme Foulon et Bertier, et qui ne voulaient pas partager le sort de ceux-ci. Le roi lui-même paraît avoir encouragé son frère, le comte d'Artois, à aller se mettre à l'abri, et lui avait donné un passeport. Dès le 12 juillet, le prince de Conti s'était mis en route pour Bruxelles, moyennant un itinéraire compliqué, persuadé qu'il était qu'on empoisonnait les fontaines publiques le long de son chemin. Le soir du 16, le frère cadet du roi avait gagné Chantilly ; de là il partit en direction de la Belgique, incognito, dans la nuit. A Valenciennes, il fut rejoint par le prince de Condé, qui avait fait préparer des voitures de poste et des relais jusqu'à la frontière.

MARIE-ANTOINETTE, de son côté, avait convaincu au départ sa favorite, la duchesse de Polignac, détestée de l'opinion. Elle s'y résolut, sans oublier d'emmener dans sa voiture, outre son mari et leur belle-sœur, la comtesse de Polastron, maîtresse notoire du comte d'Artois, et son propre amant, le comte de Vaudreuil. Ainsi, les personnages les plus en vue de la Cour quittaient la France, non sans légèreté, non sans amusement ; le comte d'Artois ne croyait pas à un séjour prolongé, n'accordant aucune chance à l'ordre nouveau qui se mettait laborieusement en place à Paris et à Versailles. C'était, en attendant, un petit dépaysement.

C'est en fait le début de l'émigration. Le signal avait été donné. D'autres, un peu moindres, allaient suivre ces illustres : Lauzun, Beauvau, Harcourt, Mortemart... Les jours de la Grande Peur, suivie des assauts lancés contre les châteaux, verront le phénomène s'amplifier. Les partants n'étaient pas seulement de grands seigneurs ; il leur fallait toute leur maison, leurs domestiques, leurs partenaires de lit et de jeu et, au-delà, bientôt, leurs fournisseurs, ceux qui vivaient de leurs largesses : artistes, comédiens, prostituées... Les émigrés, loin de perdre leurs habitudes dans la tourmente, entendaient sauver au contraire ce qui faisait les délices de leur vie. Ils reconstituèrent à l'étranger leurs salons, leurs intrigues, leurs querelles de préséance. Avant que l'émigration ne devînt un calvaire, elle fut une mode, comme en parle dans son *Journal* la marquise de la Tour du Pin :

*« On se mit à lever de l'argent sur ses terres pour emporter une grosse somme. Ceux, en grand nombre, qui avaient des créanciers envisagèrent ce moyen de leur échapper. Les plus jeunes voyaient un motif de voyage tout trouvé, ou bien un prétexte d'aller rejoindre leurs amis et leur*

**Necker fit le chemin en sens inverse. Deux messages, l'un du roi, l'autre de l'Assemblée, le pressent de reprendre son poste aux côtés des autres ministres disgraciés.**

*société. Personne ne se doutait encore des conséquences que cette résolution pouvait avoir. »*

Après avoir séjourné aux Pays-Bas ou en Rhénanie, le gros de la vague se retrouva derrière le comte d'Artois à Turin. Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, beau-père d'Artois, sollicité, avait demandé l'autorisation à Louis XVI d'accueillir la troupe, à quoi se prêta bien volontiers le roi de France. Là, donc, une Cour en exil s'organise, sur laquelle régna le comte d'Artois, bien aise d'avoir été rejoint par M^me^ de Polastron. Tandis qu'à Versailles, comme l'écrit Mercy-Argenteau, *« le château ressemblait à un désert »*.

Cependant, Necker *fit le chemin en sens* inverse. Deux messages, l'un du roi, l'autre de l'Assemblée, le pressant de reprendre son poste aux côtés des autres ministres disgraciés, *Montmorin* et *Saint-Priest*, l'atteignent finalement à Bâle, le 23 juillet, alors qu'on l'avait cru à Bruxelles. L'épouse du Genevois tente de dissuader son mari, du reste hésitant. Il accepte finalement, pénétré du sens du devoir, victime de l'estime dont on l'honore, comme il en fait la confidence dans une lettre écrite le lendemain à son frère : *« Il faut se soumettre aux lois de la nécessité et aux enchaînements d'une destinée incompréhensible... Il me semble que je vais rentrer dans le gouffre. »*

Au vrai, le voyage de retour est d'abord enivrant. M^me^ de Staël, qui en était, a laissé une belle description de l'enthousiasme des populations sur leur passage : *« Les femmes se mettaient à genoux de loin, dans les champs, quand la voiture passait ; les premiers citoyens des lieux que nous traversions prenaient la place des postillons pour conduire nos chevaux sur la route et, dans les villes, les habitants les dételaient pour traîner eux-mêmes la voiture... »*

Pourtant, à la veille de son arrivée à Versailles, le 28 juillet, à Nogent-sur-Seine, Necker apprit qu'on venait d'arrêter à Villeneuve-en-Brie son ami Besenval, lequel, muni d'un passeport du roi, avait tenté de regagner sa patrie helvétique. Le ministre fait savoir aussitôt aux officiers municipaux de Villeneuve que Besenval, en règle, doit avoir la liberté de regagner la Suisse ; mais ceux-ci refusent de relâcher leur prisonnier : c'est de la ville de Paris qu'ils attendent les ordres.

LE 29 juillet, Necker rend visite successivement à la famille royale et à l'Assemblée. Les députés font à l'« ange tutélaire du peuple et du trône », au « sauveur et (...) martyr de la patrie », à l'« idole des vrais amis de l'Etat », l'ovation la plus inoubliable; après quoi, croyant se dérober aux transports de joie, il en reçoit mille autres en son hôtel, où les délégations les plus variées se succèdent pour lui rendre un hommage qui n'a de comparable *« dans les annales de l'Histoire »*, selon *le Moniteur*, que le retour à Rome de Cicéron, après l'affreuse cabale qui l'en avait éloigné.

L'espoir d'un redressement gouvernemental était-il fondé ? Les jours suivants allaient, malheureusement, démontrer que la « multitude » restait dans la rue, que la « colère du peuple » n'était pas retombée, que le retour à l'ordre légal souhaité par Mirabeau n'était pas encore effectif. Necker, en effet, avait, peut-être imprudemment, accepté de se rendre à Paris selon le vœu de la nouvelle municipalité. La volonté de sauver son ami Besenval l'y encouragea. Il fut donc à Paris le 30 juillet. Necker était un dieu ; on le reçut avec dévotion. Las ! la divinité de Necker ne valait pas l'autorité d'un préfet de police. Les assemblées communales eurent beau, sur sa demande, ordonner l'élargissement de Besenval, devant la réaction populaire Bailly ne signa pas l'arrêté libérateur. Le lendemain, l'Assemblée ratifia le refus des assemblées de district. Besenval restait prisonnier.

Necker mit pavillon bas. Il bénéficiait d'un prestige sans égal ; il pouvait menacer de remettre sa démission, faute de voir Besenval libéré. En se résignant finalement devant la volonté anonyme, il laissa deviner sa faiblesse. On demandait un ministre, un gouvernement, un Etat. Dans la décomposition de l'ancien pouvoir, on attendait un caractère pour accoucher la France du nouveau. Devant la mère dans les douleurs, on n'héritait que d'une *sage-femme irrésolue*.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.
Mercredi 10 août : « Le comte d'Artois s'en va, Necker revient », avec Guy Chaussinand-Nogaret.
Jeudi 11 août : « La Grande Peur », avec Jacques Solé.

**Demain : La Grande Peur (juillet 1789).**

BIRMANIE : la répression des opposants

## Rangoun est le théâtre de violents affrontements

*(Suite de la première page.)*

Les écoles ont été fermées – les universités l'étaient déjà depuis plus d'un mois. Les diplomates étrangers en poste à Rangoun se sont vu conseiller de ne sortir qu'en cas d'absolue nécessité. Un membre de l'ambassade britannique a été frappé à coups de crosse par un soldat auquel il *refusait de remettre* son appareil photo.

Pendant toute la journée de mardi, des groupes de manifestants, certains armés de pierres et de frondes, ont été pourchassés dans les rues de Rangoun – où les boutiques sont fermées pour le deuxième jour consécutif – par les forces de l'ordre, en particulier autour des deux principaux sanctuaires bouddhistes, le Shwedagon et la pagode Sule. Rangoun est la seule ville du pays sur laquelle on dispose d'informations de première main, en raison de la présence de diplomates et de quelques touristes. Ceux-ci quittent les uns après les autres le pays, tandis que les consulats birmans à l'étranger ont cessé de délivrer des visas.

Il n'aura donc pas fallu plus de deux semaines pour que le successeur du président Ne Win trébuche dans le sang. Arrivé au pouvoir le 26 juillet dernier, à la suite du congrès extraordinaire du Parti du programme socialiste (parti unique), le général Sein Lwin se présentait comme le continuateur de l'homme qui avait dirigé d'une main de fer le pays depuis le coup d'Etat de 1962, qui mit fin au gouvernement civil d'U Nu. Il était, depuis longtemps, l'un de ses plus proches collaborateurs. Mais il était aussi l'artisan d'une répression féroce perpétrée par la police anti-émeutes, la *lon-htain*, détestée pour sa violence et ses exactions. Au point que les étudiants, qui avaient perdu entre cent et deux cents de leurs camarades lors des manifestations de mars et de juin, l'ont surnommé le *« boucher de Rangoun »*.

Au lendemain de la démission du président Ne Win, qui avait critiqué la répression et reconnu les échecs économiques de son propre régime, on s'attendait à une certaine libéralisation, après vingt-six ans de dictature militaire. Or, si le nouveau président a décrété des mesures en faveur du secteur privé, jusqu'alors tenu en suspicion, aucune embellie n'est apparue dans le domaine politique. Au contraire, le parti unique a repoussé la proposition de l'ancien président d'organiser un référendum sur le multipartisme et élu à sa tête le général Sein Lwin, un homme dont il avait lui-même demandé la démission. L'un des premiers gestes de ce dernier aura été de mettre sous les verrous l'un de ses anciens collègues, l'ex-général Aung Gyi, et plusieurs de ses partisans, accusés d'avoir critiqué le régime. C'est ce même Aung Gyi qu'acclament aujourd'hui les manifestants.

La déception en a été d'autant plus grande, tant chez les étudiants que chez les bonzes, les classes moyennes et populaires. Après quelques jours d'espoir, ou d'illusions, la voie semblait à nouveau bouchée. Il faut comprendre ce que ressentent les trente-huit millions de Birmans envers un régime qui a systématiquement, par son incurie et sa corruption, transformé un pays potentiellement riche (riz, pétrole...) en l'une des nations les plus pauvres de la planète, avec un revenu par habitant de moins de 200 dollars. Depuis l'instauration de la *« voie birmane vers le socialisme »* – en réalité l'accaparement de l'économie par l'armée et la bureaucratie, – Rangoun est devenue une capitale dont les bâtiments, en l'absence d'entretien, se délitent sous les pluies tropicales.

La Birmanie vit isolée du monde extérieur : les frontières sont fermées, sauf à un commerce réduit et à une contrebande *florissante qui* draine les richesses du pays vers la *Thaïlande voisine. Les Birmans ne* peuvent sortir de chez eux, les étrangers, sauf exception, ne peuvent y rentrer que pour sept jours. Les journalistes en sont, bien entendu, exclus, et chaque ambassade birmane possède sa *« liste noire »*.

Pendant longtemps l'un des principaux pays exportateurs de riz, la Birmanie n'en vend plus que de faibles quantités, d'une qualité souvent médiocre. Le niveau de vie dans les campagnes demeure stationnaire, s'il ne se dégrade pas, comme c'est le cas pour la population urbaine. Des mesures ont été prises l'an dernier pour contrôler plus étroitement encore les paysans. Les démonétisations des grosses et moyennes coupures décidées par les autorités – la dernière, fin 1987, sans compensation – ont ruiné de nombreuses personnes et accru l'hostilité des classes moyennes envers le régime. Elles avaient déjà entraîné des manifestations estudiantines. La hausse du coût de la vie frappe de plein fouet les plus défavorisés et ce n'est pas une coïncidence si des stocks de riz ont été distribués ces derniers jours, pour tenter de calmer leur mécontentement. En même temps, les salaires des militaires, des fonctionnaires et des ouvriers d'Etat viennent d'être augmentés.

Ce n'est pas la première fois que le régime recourt à la violence pour écraser l'opposition, même si les manifestations qui se poursuivent sont les plus importantes depuis la prise du pouvoir par les militaires en 1962. Déjà, en 1974, l'armée était intervenue brutalement pour mater les étudiants et les bonzes qui avaient kidnappé la dépouille du défunt secrétaire général des Nations unies, U Thant, pour protester contre le manque de respect que lui témoignait le général Ne Win. M. Sein Lwin faisait alors partie du gouvernement. Les campagnes de pacification qui se poursuivent depuis plus de trente ans dans les régions en dissidence contre le pouvoir central ont par ailleurs entraîné une protestation d'Amnesty International (*le Monde* du 11 mai 1988) contre les mauvais traitements infligés aux civils.

L'opposition sera-t-elle assez forte pour faire céder le régime ? Ce serait d'autant plus difficile qu'elle n'est pas organisée. Les manifestants recherchent un appui du côté de l'Eglise bouddhiste – religion d'Etat – et avaient, avant qu'ils n'ouvrent le feu, appelé les militaires à se ranger de son côté. Seule une fronde des pagodes ou une révolte d'officiers désireux d'éviter un bain de sang et de sortir leur pays de l'ornière dans laquelle il s'enfonce sans rémission pourrait menacer le général Sein Lwin.

PATRICE DE BEER.

Les contacts entre la Corée du Nord et la Corée du Sud

## Pyongyang a assoupli sa position

**Dans les milieux diplomatiques de Séoul et de Tokyo, on ne nourrit guère d'espoir sur le résultat des pourparlers qui devraient avoir lieu, le 17 août, à Panmunjom, entre les représentants des deux Corées (*le Monde* du 10 août). Les parlementaires sud-coréens ont accepté en principe cette rencontre et devaient envoyer, mercredi 10 août, une réponse officielle à Pyongyang. Ces entretiens constitueront la première rencontre intercoréenne au niveau politique depuis trois ans.**

*TOKYO*
*de notre correspondant*

La réponse positive de Pyongyang à la proposition du Sud d'avoir des entretiens préliminaires à la tenue d'une réunion plénière des parlementaires des deux pays (proposée elle-même par le Nord le 26 juillet) est certes significative d'un assouplissement *de la position* nord-coréenne. Si, en substance, Pyongyang accepte la proposition du Sud, l'idée d'une rencontre préliminaire au cours de laquelle auraient été décidés les thèmes des entretiens a, pour la forme, été rejetée. Les conversations du 17 août, telles que les envisagent les Coréens du Nord, n'ont pour objet que de décider des modalités de la rencontre plénière fixée au 26 août. Ils proposent qu'y participent de trois à cinq représentants pour chaque côté, alors que Séoul, dans son message du 1er août, avançait le nombre de quinze (six membres du parti gouvernemental et neuf pour l'opposition).

*« Il est trop tard pour avoir une réunion préliminaire »*, est-il affirmé dans la lettre du président de l'Assemblée populaire suprême transmise mardi au président de l'Assemblée nationale du Sud. *« Il ne reste en effet que quarante jours avant l'ouverture* (le 17 septembre) *des Jeux olympiques, une question qui doit être débattue en priorité. »* En ce qui concerne la réunion plénière elle-même, il semble en outre que les Nord-Coréens réitèrent leurs exigences habituelles d'une rencontre non pas seulement entre parlementaires, comme le propose Séoul, mais aussi avec des délégués d'organisations représentant les différentes couches de la population. Ce qui, pour le Sud, ne constitue pas une proposition réaliste.

Pour Pyongyang, les thèmes de la réunion plénière sont en outre déjà fixés : la participation du Nord aux JO en tant que co-organisateur et la signature d'un pacte de non-agression. Il paraît difficile que les deux parties parviennent à un compromis sur ces questions, même si la rencontre du 17 août a effectivement lieu.

L'assouplissement de la position du Nord, sensible *depuis la fin* du mois dernier (*le Monde* du 30 juillet), est interprété dans les milieux diplomatiques comme l'expression d'un souci évident de se dégager d'un isolement diplomatique que le développement rapide des relations du Sud avec la Chine et l'URSS ne fait qu'accentuer. *Il semble en outre* que Moscou et Pékin aient mis en garde Pyongyang contre toute opération *« aventuriste »* de sa part au moment des Jeux.

### Une image améliorée

L'amélioration considérable de l'image du Sud dans l'opinion publique internationale et la défection, de fait, des deux grands alliés sur la question des Jeux n'ont fait qu'aviver à Pyongyang les dissensions latentes entre le courant favorable à une ouverture politique et économique et les tenants de la ligne dure, consciente qu'une telle ouverture signifierait la fin de leur monopole du pouvoir, estiment des observateurs japonais. Les pourparlers avec le Sud sont ainsi perçus par certains dirigeants nord-coréens comme une chance d'évolution du régime et, par les autres, comme une opération purement tactique. Des arrière-pensées du même ordre (améliorer l'image internationale de Séoul, renforcer le soutien politique au gouvernement de M. Roh) ne sont pas non plus étrangères aux manœuvres de la Corée du Sud.

*Tout en faisant* preuve d'une certaine souplesse, Pyongyang continue d'autre part de jouer sur les oppositions qui se manifestent au Sud. La semaine dernière, Radio-Pyongyang a ainsi annoncé qu'une délégation de vingt personnalités serait envoyée le 15 août à Panmunjom pour y rencontrer les étudiants du Sud et qu'avait commencé la marche des étudiants du Nord partis du mont Paekdu (à la frontière chinoise) vers la zone démilitarisée. Les étudiants du Sud ont en effet projeté une marche de la paix qui, partie de l'île de Cheju, dans l'extrême sud de la péninsule, se rassembleront à Panmunjom. Comme celle de juin, cette marche a été interdite. Les premiers affrontements entre les manifestants et la police ont eu lieu ces derniers jours à Séoul, d'où partait un groupe de quatre *cents étudiants qui s'est* baptisé *« l'avant-garde de la réunification »*. L'île de Cheju a été placée sous l'état d'urgence.

On peut se demander si le Nord n'a pas proposé à dessein que la réunion des parlementaires se tienne le 17 août, deux jours après le « pèlerinage de la paix » des étudiants : si, comme c'est prévisible, les autorités de Séoul ne cèdent pas et empêchent cette marche, Pyongyang aura beau jeu de tirer prétexte de la « répression » au Sud pour annuler la rencontre.

PHILIPPE PONS.

THAÏLANDE : la fin de l'ère Prem

## M. Chatichai Choonhavan a formé un gouvernement composé en majorité d'anciens militaires et d'hommes d'affaires

**Le nouveau premier ministre thaïlandais, M. Chatichai Choonhavan (1), a présenté mardi 9 août son gouvernement au roi Bhumibol. *M. Chatichai détiendra le portefeuille de la défense.* M. Siddhi Savetsila conserve celui des affaires étrangères. L'ancien vice-premier ministre, et beau-frère de M. Chatichai, l'ex-général Pramarn Adireksan, a été nommé ministre de l'intérieur, et le richissime industriel Pramual Sabhavasu ministre des finances. Le parti du premier ministre, le Chart Thai, s'est réservé plusieurs ministère importants (défense, intérieur, finances et industrie) au sein d'un *gouvernement de quarante-quatre membres, composé en majorité* d'hommes d'affaires et d'anciens généraux.**

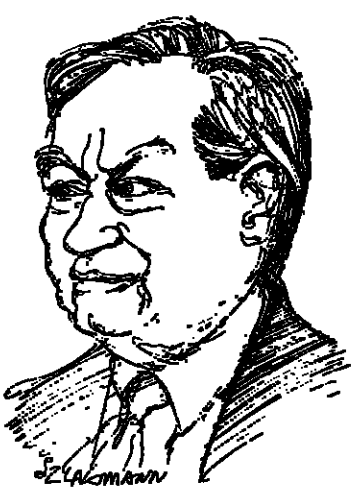
Avec la mise en place du gouvernement de M. Chatichai, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour la jeune démocratie thaïlandaise. A un premier ministre non élu, représentant à *l'origine l'armée dont il avait* été le chef, le général Prem Tinsulanonda, succède un civil dont le pouvoir est issu des urnes. Celles-ci ont donné à son parti le plus grand nombre de députés lors des élections législatives du 24 juillet (87 sièges sur un total de 357). Certes M. Cha*tichai est lui aussi un ancien général* ; mais il a quitté l'armée il y a trois décennies, avant de devenir l'un des politiciens, des hommes d'affaires et des « playboys » les plus en vue du royaume.

La décision du général Prem de ne pas se représenter, après avoir été aux affaires pendant près de huit ans, soit le mandat le plus long détenu par un premier ministre depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932, avait pris tout le monde politique au dépourvu (*le Monde* du 29 juillet). Le général Prem, fort discret de nature, n'avait rien laissé paraître à l'avance de ses intentions, alors qu'il était l'objet d'attaques répétées de la part des étudiants et de son prédécesseur, le prince Kukrit Pramot. La coalition de cinq partis qui le soutenait jusqu'alors – Chart Thai, démocrates, Parti d'action sociale, Rassadorn, et démocrates unifiés – à laquelle vient de se joindre le petit parti Muanchon, se trouva donc dans l'obligation de lui trouver sur-le-champ un successeur.

### Un bel héritage

Des deux candidats envisagés, M. Chatichai et l'ex-maréchal de l'air Siddhi Savetsila, ministre des *affaires étrangères et chef du Parti* d'action sociale, ce fut le premier qui l'emporta, en tant que chef de la faction la plus nombreuse de la coalition. Il lui revenait de maintenir l'unité de cette alliance conservatrice, hétéroclite et aux intérêts parfois contradictoires, mais qui dispose d'une majorité confortable avec ses 220 députés. C'est ce qu'il s'est efforcé de faire, maintenant M. Siddhi à la tête de la diplomatie, où il avait particulièrement bien réussi, et se réservant le portefeuille de la défense. Il s'agit d'une position-clé dans un pays où l'armée joue un rôle considérable et à un moment où son commandant en chef, le général Chaovalit Yongchaiyut, rêve de se lancer dans la vie politique. Ce dernier vient de mettre en garde M. Chatichai : il ne devra, *« ni flatter indûment les forces armées, ni tenter de les utiliser à des fins politiques »*.

M. Chatichai aura sans doute fort à faire pour exercer sur ses anciens camarades la même autorité que le général Prem. Ce dernier avait pourtant dû réprimer deux tentatives de coup d'Etat militaire. Il lui faudra aussi faire oublier l'image d'affairisme qui entoure son parti, et lui-même, depuis de nombreuses années. Il a d'ailleurs promis de poursuivre la politique économique de son prédécesseur. Ses relations commerciales et ses liens personnels avec la Chine, où il se rend régulièrement, sont en outre de notoriété publique. A un moment où s'engage un délicat processus de règlement du problème du Cambodge – frontalier de la Thaïlande, – il devrait laisser les coudées franches à M. Siddhi, moins proche de Pékin et sans conteste l'un des plus brillants et des plus subtils diplomates de la région. Mais qui n'a peut-être pas abandonné son ambition de devenir à son tour chef du gouvernement.



M. Chatichai Choonhavan

Combien de temps M. Chatichai réussira-t-il à se maintenir au pouvoir face à un Parlement éclaté en quatorze partis, tous plus ou moins conservateurs ? Rares étaient ceux qui auraient pu prévoir, en 1980, que le général Prem se succéderait à lui-même pendant huit ans, ni qu'il réussirait si bien son passage de l'uniforme au costume civil. Le nouveau premier ministre hérite d'un pays en paix, où la démocratie fonctionne plutôt mieux que chez ses voisins, qu'ils soient communistes indochinois ou membres de l'ASEAN (2). La crise indochinoise ne l'a pas déstabilisé et la dissidence du PCT qui, il y a dix ans, menaçait la sécurité du régime, a été réduite à quelques groupes réfugiés dans des régions éloignées. L'économie de la Thaïlande est en plein boom, et son rythme de croissance se rapproche de celui des « petits tigres » asiatiques. La stabilité du gouvernement précédent y a été pour beaucoup, après tant d'années de crises politiques et institutionnelles.

P. D. B.

(1) *Le Monde* a publié, le 6 août, un portrait de M. Chatichai.

(2) Association des nations d'Asie du Sud-Est, qui comprend également Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et Singapour.

NOUVELLE-ZÉLANDE

## Le regain de tension raciale entraîne une hausse de l'émigration

*SYDNEY*
*correspondance*

Le nombre de Néo-Zélandais qui émigrent vers l'Australie connaît une sensible augmentation. Selon des chiffres fournis par le département de l'immigration et des affaires ethniques de Canberra, il est passé de 6 562 en 1983-1984 à 15 730 en 1986-1987 et à 24 153 l'année dernière. Fournissant traditionnellement le contingent le plus élevé d'émigrants en Australie, les « Kiwis » fuient non seulement les difficultés économiques que traverse leur pays d'origine, mais également la détérioration des relations inter-ethniques entre Maoris et « Pahekas » (Blancs). Population autochtone d'origine polynésienne arrivée vers le septième siècle à Aoteaora (la Terre du long nuage blanc), ils forment aujourd'hui 12 % des 3,3 millions de Néo-Zélandais.

Les Maoris réclament près de 70 % des terres du pays au nom du traité de Waitangi signé en 1840 entre la reine Victoria et les chefs de tribus. Un tribunal spécial, appelé tribunal de Waitangi, a été mis en place pour examiner les revendications territoriales et maritimes de chaque tribu. Selon les termes du traité, les chefs maoris avaient accepté de céder la souveraineté du territoire à la couronne britannique en échange de droits spécifiques sur leurs terres. Dans les années qui suivirent, les guerres entre troupes anglaises et Maoris se soldèrent par une appropriation rapide des terres par les colons et l'oubli du traité.

Ces derniers mois, plusieurs tribus ont reconquis leurs droits de pêche au nord du pays, ainsi que certaines terres près de Auckland. *Le tribunal de Waitangi est aujourd'hui* inondé de revendications. Mais cette instance n'a pas le pouvoir de décider la restitution des terres ou des droits, et peut seulement faire des recommandations au gouvernement.

Environ 80 % des Maoris vivent désormais en zone urbaine. Le développement de gangs maoris pose un problème préoccupant, car ils sèment la violence et appellent à la haine raciale, avec leur allure de « Hell's Angels » américains et leurs slogans sur le « pouvoir noir ». Les Maoris constituent une proportion importante de la population carcérale néo-zélandaise.

Pourtant, c'est un Maori conservateur qui a le vent en poupe. Un récent sondage a en effet mis en tête des intentions de vote M. Winston Peters, porte-parole des affaires maories au sein du parti d'opposition, devant le premier ministre, M. David Lange, et le dirigeant conservateur, M. Jim Bolger. L'électorat blanc lui fait, semble-t-il, confiance pour apaiser les esprits et pour superviser de plus près les finances du département des affaires *maories, comme il l'a annoncé.*

Les Néo-Zélandais aimeraient en tout cas savoir jusqu'où la mauvaise conscience historique du gouvernement actuel le conduira. Les incertitudes liées aux revendications maories freinent en effet les investissements étrangers dans ce pays où l'économie est déjà mal en point.

JOELLE ANDREOLI.

# Proche-Orient

## La préparation du cessez-le-feu entre

# Les premiers détachements d'observateurs de l'ONU sont arrivés à Bagdad et Téhéran

M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, ne perd pas de temps. Les deux premiers détachements d'observateurs de l'ONU sont arrivés, le mercredi 10 août, à Bagdad et Téhéran, pour préparer la mise en place de la force de 350 « bérets bleus », qui aura pour mission d'organiser et de veiller au respect du cessez-le-feu à partir du 20 août.

Selon M. Marak Goulding, sous-secrétaire général pour les affaires politiques spéciales, les Etats-Unis et l'URSS ont accepté d'assurer le transport du gros de cette force. Les deux superpuissances ne contribueront pas cependant au contingent d'observateurs – elles n'ont d'ailleurs pas été contactées à ce sujet par M. Perez de Cuellar, – pas plus que les autres membres permanents du Conseil de sécurité.

Vingt-cinq pays participeront à la force de l'ONU. La liste complète devait être connue mercredi. Aucun d'eux n'a été récusé par les deux belligérants. Le Canada a accepté d'assurer les communications de l'opération, en attendant que cette tâche soit prise en charge plus tard par du personnel civil de l'ONU.

Beaucoup d'aspects du fonctionnement de cette force, baptisée Groupe d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Irak et l'Iran (GOMNUII), restent à mettre au point. D'où l'arrivée à Bagdad, et Téhéran, en « avant-garde » de deux détachements d'une douzaine d'observateurs, assistés de personnel civil et chargés de recueillir les informations que l'ONU ne possède pas encore.

Pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, des unités navales devraient être employées par les observateurs pour patrouiller dans les zones névralgiques du Chott-Al-Arab, le confluent entre le Tigre et l'Euphrate. M. Goulding n'a donné aucune précision sur cet aspect de la mission des « bérets bleus ». Officiellement constituée le mardi 9 août, après l'accord unanime du Conseil de sécurité, la force d'observateurs – des officiers non armés – aura pour première tâche de fixer les lignes de cessez-le-feu, d'enquêter sur toute éventuelle accusation concernant sa violation et de le rétablir le cas échéant. Dans un second temps, les observateurs devront superviser le retrait des deux armées aux frontières internationalement reconnues.

Selon M. Goulding, le général norvégien, M. Martin Vadset, qui avait conduit une mission technique à Bagdad et à Téhéran avant le cessez-le-feu, estime que ce retrait aux frontières *« ne prendra pas très longtemps »*. *« Je ne crois pas que la question des frontières internationales posera un problème, même dans le Chott-Al-Arab »*, a précisé M. Goulding.

### Le problème du financement

Reste l'aspect financier du problème. M. Perez de Cuellar a déclaré que l'Assemblée générale de l'ONU devrait tenir une session pour voter les crédits – 74 millions de dollars pour six mois – nécessaires à la réalisation de la mission de paix dans le Golfe. Cette session pourrait avoir lieu dès cette semaine. la somme en question doit provenir des contributions obligatoires des Etats membres au prorata de leur participation au budget général de l'ONU.

Le secrétariat général de l'ONU a bon espoir que les Etats-Unis, malgré leurs importants arriérés de paiement – *plus de 450 millions* de dollars, – assumeront dans cette affaire leur part du fardeau. Le représentant américain à l'ONU, M. Vernon Walters, a indiqué que son pays respecterait ses engagements. Pour sa part, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Fitzwater, a indiqué mardi que Washington est prêt à *« supporter une juste part du coût »* de la mission dans le Golfe. Toutefois, a ajouté M. Fitzwater, les Etats-Unis souhaitent que les Etats du Golfe *« participent également à ce financement par des contributions volontaires »*. Le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Richard Williamson, a d'ailleurs indiqué mercredi, dans une interview au *New York Times*, que Washington avait demandé aux Etats du Golfe une contribution de 20 millions de dollars.

En outre, le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, a déclaré mardi que les Etats-Unis ne retireraient leurs forces navales du Golfe que lorsqu'ils seront convaincus que le cessez-le-feu sera respecté. *Il s'est à ce sujet déclaré « modérément optimiste »*. Trente bâtiments américains patrouillent actuellement dans le Golfe. *« Si le cessez-le-feu tient*, a précisé M. Carlucci, *il est probable que les opérations d'escorte* (des navires battant pavillon américain) *ne seront plus nécessaires, mais nous n'en sommes pas encore là. »*

Pour sa part, M. de Cuellar affiche son optimisme. *« Il faut comprendre*, a-t-il déclaré, mardi, dans une interview à Europe 1, *que, ce que nous avons obtenu ce n'est pas seulement un cessez-le-feu, mais le début d'une négociation qui, nous l'espérons, va nous mener à la solution finale de ce conflit. »*

Sur le terrain, les deux parties manifestent leur bonne volonté. Mardi, M. Rafsanjani, commandant en chef par intérim des forces armées iraniennes, avait demandé aux combattants iraniens de respecter immédiatement l'armistice (*le Monde* du 10 août). A Bagdad, l'armée irakienne s'est abstenue, pour la première fois depuis le déclenchement du conflit, mardi, de diffuser le moindre communiqué militaire, prouvant ainsi sa détermination à mettre fin à la guerre.

M. Perez de Cuellar a estimé, mardi, que les négociations directes entre l'Irak et l'Iran – qui s'ouvriront à Genève le 25 août – seront conduites au niveau des ministres des affaires étrangères.

Partout dans le monde, on enregistre des réactions de satisfaction après l'annonce du cessez-le-feu. A Moscou, un porte-parole officiel a rendu hommage au secrétaire général de l'ONU, l'URSS réaffirmant que ce dernier pouvait compter sur *« tout le soutien possible »* des Soviétiques.

● A PARIS, la France a accueilli avec *« une très grande satisfaction »* l'annonce du cessez-le-feu et l'ouverture de négociations directes. *« La France*, indique un communiqué du quai d'Orsay, *« espère que les décisions prises ouvriront sans tarder la voie au règlement d'ensemble juste et durable voulu par la communauté des nations, et qu'il amènera le retour de la paix dans cette région du monde, après huit ans d'un conflit injuste et dévastateur »*. Le communiqué rappelle que la France est déterminée *« à agir à cette fin, en coopération avec le secréraire général des Nations-Unies et les autres membres du Conseil de sécurité »* auxquels elle rend hommage pour leurs efforts en vue d'un retour de la paix dans la région.

● A PÉKIN, l'agence Chine Nouvelle a estimé que l'accord obtenu par M. Perez de Cuellar contribuera à faire disparaître *« le plus chaud des points chauds dans le monde »*. *« Les superpuissances ne pourront plus désormais user du prétexte de la guerre Irak-Iran pour poursuivre leur présence militaire dans le Golfe, une fois la stabilité revenue dans cete région*, à ajouté l'agence.

● Au PROCHE-ORIENT où l'annonce de l'accord a été accueillie avec soulagement, c'est la prudence qui domine face à un avenir encore incertain. Les dirigeants de la Syrie et de la Libye, les deux seuls alliés de l'Iran au sein du monde arabe, n'ont fait jusqu'à maintenant aucun commentaire. Les agences officielles de ces deux pays se sont contentées d'annoncer l'accord. Les mouvements pro-iraniens au Liban n'avaient pour leur part publié aucun communiqué près de 24 heures après son annonce.

En revanche, l'Egypte et la Jordanie, alliés de l'Irak, ont salué l'accord obtenu par M. Perez de Cuellar. Quant aux pays riverains du Golfe, Koweït, particulièrement exposé pendant le conflit, a décidé de célébrer le cessez-le-feu par un jour férié. L'Arabie Saoudite qui avait pris une position en flèche contre les visées iraniennes sur le Golfe, s'est montré plus prudente en exprimant l'espoir *« que l'arrêt des hostilités durera et permettra aux peuples de la région de vivre en sécurité »*. – *(AFP, AF, Reuter.)*

● **GOLFE : baisse des primes d'assurances pour risques de guerre.** – Le War Risk Rating Committee (WRRC) a annoncé, lundi soir 8 août à Londres, une baisse des primes d'assurances pour risques de guerre sur les cargaisons dans le Golfe, à la suite de l'annonce d'un cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran. Les nouveaux taux des primes, *qui* diffèrent suivant les zones et le type de cargaison, ont été publiés le 9 août. – (AFP.)

## Les « bérets bleus » des observateurs sans armes

Le Groupe d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Iran et l'Irak (GOMNUII), qui a été constitué le mardi 9 août, est la septième mission d'observateurs depuis la naissance de l'ONU.

*Coiffés d'un béret bleu*, ces officiers ne sont pas armés, contrairement aux forces de maintien de la paix des Nations unies, les « casques bleus », qui sont intervenus notamment dans le Sinaï, après la crise de Suez en 1956, puis en 1973, au Congo en 1960, à Chypre à partir de 1964, au Liban en 1978.

Pour ce qui est des « bérets bleus », des six missions précédentes, deux sont encore actives : l'Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve (ONUST) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations unies en Inde et au Pakistan (GOMNUIP).

L'ONUST a été créée en juin 1948, afin d'assister le médiateur suédois entre Israël et les pays arabes, le comte Folke Bernadotte. De conflit en conflit, 1956, 1967, 1973, 1982, la mission de l'ONUST a évolué du canal de Suez aux hauteurs du Golan, jusqu'à Beyrouth après les massacres de Sabra et Chatila.
Ses observateurs sont maintenant déployés en Egypte, en Israël, en Syrie, en Jordanie et au Liban.

Deux équipes de l'ONUST sont, en outre, stationnées à Bagdad et à Téhéran, depuis 1984, afin de veiller au respect de l'engagement pris, alors par l'Irak et l'Iran, d'éviter d'attaquer des cibles civiles. Deux autres détachements de l'ONUST, dont le quartier général est à Jérusalem, étaient en route, mardi, vers ces deux capitales, afin de préparer le déploiement du GOMNUII.

En 1949, lorsque l'Inde et le Pakistan, qui venaient d'accéder à l'indépendance, se sont disputé par la force l'Etat du Cachemire, le Conseil de sécurité a créé la GOMNUIP. Ce groupe a été maintenu en raison de la reprise du conflit en 1965 et en 1971, au moment de la partition du Pakistan. Il compte actuellement *une quarantaine d'officiers*.

Un groupe d'observateurs au Liban a fonctionné de juin à décembre 1958 pour empêcher l'infiltration de troupes ou d'armes, notamment à travers la frontière libano-syrienne.

Au Yémen, une mission d'observation a vérifié le respect d'un accord de désengagement entre le Yémen (du Nord) et l'Arabie saoudite, accusée de soutenir une rébellion royaliste contre le gouvernement de Sanaa, de juillet à septembre 1964.

Enfin, à la suite d'une violente crise en République dominicaine en avril 1965 et de l'intervention des troupes des Etats-Unis, une mission de quelques hommes avait été envoyée à Saint-Domingue, où elle est restée jusqu'à la mise en place d'un gouvernement, élu en octobre 1966.

# Nouvelle donne sur le front pétrolier

*(Suite de la première page)*

Bagdad voit en deux ans ses exportations chuter des trois quarts et devra attendre la pose de nouveaux oléoducs via la Turquie et l'Arabie saoudite pour retrouver à l'automne 1985 un niveau de recettes comparable à celle de son ennemi.

Coïncidence ? *C'est justement* à l'automne 1985 que l'Arabie saoudite se décide pour des raisons économiques mais aussi largement politiques à déclencher une *« guerre des prix »* du brut, lesquels chuteront en six mois des deux tiers (à moins de 10 dollars en juillet 1986). Elle prive certes les deux combattants de revenus mais gêne beaucoup plus l'Iran, harcelé par les attaques aériennes jusque sur ses terminaux maritimes et obligé de consentir, pour vendre, des rabais de plus en plus importants.

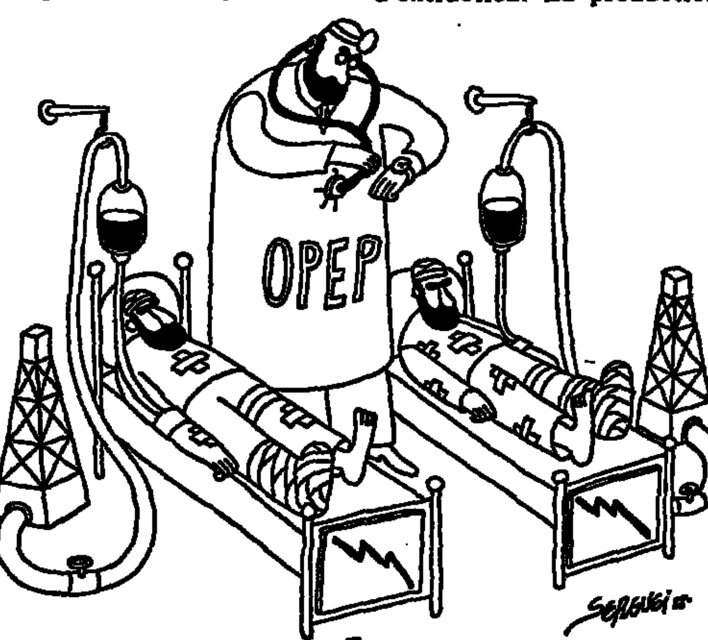
Six mois plus tard, ce sont pourtant les succès militaires et les menaces directes de Téhéran qui pousseront le royaume wahabite à changer de politique et, après avoir limogé son ministre du pétrole, le cheikh Zaki Yamani, à œuvrer pour un redressement des prix à 18 dollars.

Une stabilisation de courte durée. Pendant l'été 1987, les événements de La Mecque et l'intervention des grandes puissances dans le Golfe entraînent une nouvelle volte-face de Ryad. Comme les autres producteurs alliés de l'Irak (Koweït, Emirats arabes unis, Qatar), l'Arabie saoudite abandonne dès lors sans le dire la défense des prix officiels, provoquant un nouvel effritement des cours, qui depuis lors n'ont jamais atteint le niveau de 18 dollars et oscillent actuellement de 3 à 5 dollars en dessous. Bagdad, il est vrai, souffre de moins en moins de la faiblesse en ritournelle des prix : il a entre-temps presque doublé ses capacités d'exportation, les portant à 2,4 millions de barils-jour (1), soit presque 1 million de plus que l'Iran, et s'est hissé au rang de second producteur de l'OPEP derrière l'Arabie saoudite.

C'est au tour de Téhéran, désormais à court de réserves financières, gêné par les embargo américain et français, et matériellement « au bout du rouleau » de souffrir des hasards du pétrole et de la guerre. Une tactique d'étranglement réussie : si la guerre avait nourri l'envolée des cours du brut, c'est leur chute qui a, dans une certaine mesure, entraîné la fin de la guerre en renversant le rapport de forces entre les deux belligérants et en épuisant le régime iranien.

### Méfiance et rancœurs

*On comprend*, au vu du passé récent, que l'annonce du cessez-le-feu pousse maints opérateurs à l'optimisme. Dès lors que cessent les combats et que la menace iranienne s'éloigne, les pétromonarchies du Golfe – comme dans la coulisse les Etats-Unis – n'ont plus de raison de poursuivre leur stratégie d'épuisement financier vis-à-vis de la République islamique. Au contraire, l'Arabie saoudite et ses alliés peuvent être tentés, pour amadouer ce puissant voisin, de manifester leur bonne volonté en favorisant une remontée puis une stabilisation des cours au moins au niveau accepté par tous en décembre 1986 : *18 dollars. On murmure même* dans les milieux pétroliers que ce seraient des assurances saoudiennes en ce sens qui auraient *décidé Téhéran à accepter le cessez-le-feu.*




Jusqu'ici toutefois l'armistice pétrolier est encore loin d'être signé. Les méfiances, les rancœurs accumulées sont énormes, et il faudra sans doute attendre l'assurance d'une paix définitive et solide pour que l'harmonie politique règne à nouveau au sein de l'OPEP. Dans l'immédiat, la fin des combats pousserait plutôt à l'indiscipline, ce qui risque d'aggraver les pressions à la baisse des cours.

Comme l'a montré le mini-sommet pétrolier qui s'est tenu à Lausanne la semaine dernière, la situation de l'OPEP est en cet été 1988 particulièrement délicate. La reprise de la consommation, manifeste depuis la chute des prix, reste trop faible pour permettre aux producteurs d'accroître massivement leur rythme d'extraction. La production actuelle dépasse très largement la demande et les stocks accumulés s'acheminent vers leur plus haut niveau depuis 1982. Il faudrait, pour éviter une rechute des cours, ou *a fortiori* pour les redresser durablement, que l'ensemble des treize pays membres acceptent une nouvelle fois de se serrer la ceinture et réduisent drastiquement leur rythme d'extraction d'ici à l'automne et pour au moins deux ans. Ce n'est pas le plus probable.

La fin des hostilités va permettre à l'Iran et à l'Irak de retrouver très rapidement des capacités d'exportation presque normales. Bagdad, s'il obtient de nouveau le libre accès aux eaux du Golfe, et Téhéran, libéré des attaques aériennes sur ses terminaux maritimes, devraient être en mesure d'ici quelques mois de produire à eux deux au moins 1 million de barils/jour supplémentaires. A moyen terme, le remise en route des champs fermés et le retour à des conditions normales d'exploitation pourraient donner à l'Irak, selon les estimations de la banque Paribas capital market, une capacité d'exportation de quelque 4 millions de barils/jour (autant que l'Arabie saoudite actuellement) et permettre à l'Iran de produire presque autant.

Globalement, les capacités de production de l'OPEP devraient donc s'en trouver gonflées de plus de 3 millions de barils/jour (soit environ + 13 %), alors qu'un bon quart de ces capacités sont actuellement inemployées et pèsent constamment sur les cours. Un danger réel pour les prix, puisque, *a priori*, aucun des deux ennemis, pris dans des difficultés économiques inextricables et soucieux de financer leur reconstruction – et dans le cas de l'Irak de rembourser au moins en partie une dette civile estimée à 60 milliards de dollars ! – n'apparaît disposé à se serrer la ceinture au nom de la solidarité et de la paix. *« Il faudra nous faire la place »*, assurait récemment un diplomate irakien...

### « Financer la paix »

Les pétromonarchies du Golfe sont les seuls producteurs capables de consentir cet effort. Y seront-elles prêtes alors qu'elles ont déjà largement financé la guerre et que l'armistice risque encore de leur coûter très cher ? *« Ceux qui ont dû en partie financer la guerre devront financer la paix »*, écrivait il y a un an Ghassan Salamé, professeur à l'université américaine de Beyrouthdans un article sur les pays du Golfe et le conflit (2). *« Les dettes irakiennes ne seront sans doute jamais remboursées et il est probable que, si l'Irak devait un jour payer les dommages de guerre, les pays du Conseil de coopération du Golfe devraient grandement y contribuer. Mais le poids de l'après-guerre se fera surtout sentir sur le marché pétrolier... »*

La fin de la guerre promet donc dans l'immédiat une vaste et douloureuse opération de redistribution des cartes à l'intérieur de l'OPEP. Les treize devront d'abord réintégrer l'Irak, exclu du système de plafonds et de quotas depuis l'été 1986, et trancher le problème épineux de la « zone neutre », ces champs exploités en copropriété par le Koweït et l'Arabie saoudite dont le produit était jusque-là tout entier consacré à l'aide des pays frères à Bagdad. Cela fait 3 millions de barils/jour au bas mot à absorber sans compter les demandes pressantes des autres pays dont certains, comme les Emirats arabes unis ou l'Equateur, ont choisi de prendre les devants et ignorent délibérément la discipline de l'Organisation depuis trois mois.

Un exercice d'autant plus délicat que les conséquences politiques de la fin du conflit ne vont *pas toutes dans le sens du* consensus. La cohésion *« forcée » mais exemplaire des pays du* Golfe ennemis de l'Iran, derrière l'Arabie saoudite depuis cinq ans, pourrait en souffrir, poussant chacun à jouer son jeu propre. Une fois la guerre oubliée, les intérêts particuliers de chaque producteur réprendront leurs droits. Or, sur le fond, ils s'opposent. A moyen terme, comme l'a montré le récent ouvrage de Nina Kousnetzoff et Patrick Criqui (3), les pays dotés des plus vastes réserves comme l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats et l'Irak ont tout à gagner en termes de revenus nets à une forte chute des cours suivie d'une remontée brutale et d'un gonflement de la demande. A l'inverse, la plupart des autres producteurs – dont l'Iran – et l'OPEP prise dans son ensemble ont un intérêt financier évident à maintenir un prix raisonnablement élevé (20 dollars de 1986 jusqu'en 1990) suivi d'une lente reprise des consommations, bref d'éviter les à-coups.

Quel que soit le désir de trouver un arrangement avec l'Iran, il est donc peu probable que les autres pays du Golfe oublient ces réalités et acceptent de soutenir des prix supérieurs aux 18 dollars décidés il y a deux ans. Un nouveau « choc » à la hausse suivant la fin du conflit paraît donc invraisemblable, sauf nouveau maëlstrom politique. Il n'est pas même certain, compte tenu des obstacles, que l'OPEP parvienne à se ressaisir suffisamment pour hisser – et surtout maintenir – les prix jusque-là. Les blocages économiques se substituent aux blocages politiques. On aurait tort de les sous-estimer...

**VÉRONIQUE MAURUS.**

(1) 1 million de barils/jour équivalent à 50 millions de tonnes/an.

(2) « Les pétromonarchies du Golfe », Ghassan Salamé, article paru au deuxième trimestre 1987 dans la revue *Politique étrangère* de l'IFRI.

(3) *Energie 1985 : après les chocs*, Patrick Criqui et Nina Kousnetzoff, éditions Economica et Documentation française.

# Proche-Orient

## l'Iran et l'Irak

## Le renforcement de l'armée irakienne inquiète Israël

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Officiellement, Israël se réjouit. *« Nous nous félicitons de l'accord de cessez-le-feu conclu entre l'Iran et l'Irak »*, a déclaré, le mardi 9 août, le porte-parole du ministre des affaires étrangères. *« Cette guerre de huit ans*, a-t-il ajouté, *aurait dû convaincre tous les pays de la région que les conflits ne peuvent être résolus que par la négociation. »* Autrement dit, il doit en aller de même pour le conflit israélo-arabe.

Officieusement, ce n'est pas sans une certaine inquiétude qu'Israël appréhende la fin d'un conflit dont nombre de responsables à Jérusalem n'ont jamais caché qu'il avait profité, au moins indirectement, à l'Etat hébreu – et pas seulement au travers de ventes d'armes israéliennes à Téhéran. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a évoqué *« une nouvelle ère »* qui s'ouvrait, laissant entendre que l'arrêt des combats dans le Golfe pouvait représenter pour Israël un bouleversement stratégique important.

Les regards se tournent évidemment vers l'Irak. Traditionnellement un des pays arabes les plus hostiles à l'Etat juif, l'Irak sort du conflit avec une armée renforcée, aguerrie, disposant d'un matériel impressionnant et qui, de nouveau, *pourrait constituer une menace* sur le front est d'Israël. Libérée du poids de la guerre, la République islamique d'Iran, de son côté, peut être tentée de ranimer le « front libanais » par hezbollah interposé.

Il est sans doute encore trop tôt pour spéculer sur d'éventuels bouleversements politico-stratégiques dans la région, mais le quotidien *Maariv* résumait un sentiment largement répandu ici en écrivant : *« Beaucoup d'Israéliens, y compris parmi les responsables politiques, espéraient que la guerre du Golfe se poursuivrait durant des décennies (...). Sa conclusion pourrait modifier l'équilibre des forces au Proche-Orient et peut-être au désavantage d'Israël. »*

### Fin du « répit stratégique » ?

Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, est prudent. Il déclarait, la semaine dernière, qu'il faudrait sans doute au moins un an ou deux au régime de Bagdad pour se remettre de la guerre et, éventuellement, envisager d'engager ses forces contre Israël. Mais l'inquiétude est bien présente, et M. Rabin, au printemps dernier encore, reconnaissait lui-même que le conflit du Golfe avait sans conteste facilité la tâche des stratèges israéliens. *« Du point de vue de la menace militaire que pourrait faire peser sur nous une coalition arabe*, disait-il, *ces huit dernières années ont été une des périodes les plus détendues que nous ayons connues depuis la création de l'Etat. »*

Le commentateur militaire du quotidien *Haaretz*, Zeev Schiff, rappelle que certains milieux de la défense n'hésitaient pas à parler de la phase de *« répit stratégique »* que la guerre du Golfe aurait constituée pour Israël : isolement de la Syrie (seul allié de l'Iran durant la guerre) et concentration des ressources financières et militaires du monde arabe sur un autre front que celui qui l'occupait traditionnellement.

Depuis quelque temps, certains responsables israéliens, et particulièrement le dirigeant travailliste, M. Shimon Pérès, portaient une appréciation tout autre sur la poursuite de la guerre. Ils observaient que la prolongation des combats ne faisait qu'accroître la course aux armements dans le monde arabe et, surtout, qu'elle avait banalisé l'emploi des armes chimiques – sans que la communauté internationale ne s'en offusque outre mesure.

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères le rappelait mardi pour s'en inquiéter : *« Plusieurs pas ont été franchis durant ce conflit : le bombardement massif de populations civiles, l'utilisation de missiles terre-terre contre des villes, l'attaque de navires commerciaux et le recours aux armes chimiques. »* En clair, on redoute que cet arsenal ne soit un jour utilisé dans un conflit isrélo-arabe.

### « Une politique à courte vue »

Quelques commentateurs – experts diplomatiques et journalistes spécialisés – vont plus loin dans la critique de ce que fut l'attitude d'Israël face à la guerre du Golfe. En gros, disent-ils, ce fut une politique à courte vue. Alors qu'il fallait s'en tenir à une stricte neutralité, l'Etat hébreu a vendu des armes à l'Iran. Tous les démentis officiels à ce sujet ont été sérieusement ébranlés par l'épisode de l'« Irangate », ces fournitures de matériel militaire israélien à Téhéran pour le compte des Etats-Unis engagés dans une malheureuse négociation afin d'obtenir la libération de leurs otages au Liban.

Au moment où l'Irak, poussé par les nécessités de la guerre, renouait avec les Etats-Unis et se rapprochait, au moins tactiquement, du camp arabe modéré et notamment de l'Egypte, Israël donnait le sentiment d'avoir choisi le camp des ayatollahs. Le commentateur militaire du *Haaretz* écrit crûment : *« Au lieu de renforcer l'axe Egypte-Jordanie* [autrement dit les pays arabes modérés qui soutenaient Bagdad] *nous avons renforcé la machine de guerre iranienne »*, c'est-à-dire l'exrémisme chiite – et ce dans le très hypothétique espoir de renouer un jour avec une République islamique « assagie » les liens privilégiés qui existaient entre Israël et l'Iran du chah. C'est au moins l'impression que nombre de pays arabes auront retenue de l'attitude israélienne.

ALAIN FRACHON.

Selon l'un de ses dirigeants

## L'OLP « étudie toutes les possibilités de proclamer les droits nationaux des Palestiniens »

**Commentant pour la première fois la décision jordanienne de rompre les liens avec la Cisjordanie occupée, le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, a critiqué la façon dont cette décision avait été prise, *« sans consulter l'OLP, principale partie intéressée »*, alors même que de nombreux pays arabes avaient été informés. Dans une interview publiée mardi 9 août par le journal saoudien *Al Charq al awsat*, M. Arafat a également critiqué les pays arabes pour la faiblesse de leur soutien financier au soulèvement.**

**Il s'est refusé à préciser sa position sur la création d'un gouvernement palestinien en exil, se bornant à indiquer qu'il s'agit *« de l'une des choses auxquelles il nous faut réfléchir »*, et qu'une décision à ce sujet sera prise par le comité exécutif de l'OLP. Il a, par ailleurs, indiqué que deux de ses principaux conseillers avaient récemment rencontré M. Vernon Walters, le chef de la délégation américaine à l'ONU.**

*TUNIS*
*de notre correspondant*

Depuis la réunion au début du mois à Bagdad du Conseil central palestinien, la décision du roi Hussein de se désengager complètement de Cisjordanie continue d'être au centre d'un vaste débat dans les instances palestiniennes et de faire l'objet de multiples contacts.

*« Nous étudions toutes les possibilités de proclamer les droits nationaux des Palestiniens, conformément à la légitimité internationale »*, a déclaré, le mardi 9 août, à Tunis, devant quelques journalistes, M. Salah Khalaf (Abou Iyad), *adjoint de M. Yasser Arafat* à la direction du Fath. Parmi ces « possibilités », M. Salah Khalaf a mentionné la création d'un gouvernement palestinien en exil, la proclamation d'un Etat palestinien et l'octroi d'un mandat international ou européen sur la Cisjordanie et Gaza. Ces différents projets font aussi mention de consultations avec des pays arabes et des « Etats amis », a précisé le dirigeant palestinien. C'est ainsi que l'Algérie et la Tunisie, mais aussi la France, l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont déjà été contactées.

M. Salah Khalaf a estimé que le délai d'un mois fixé à Bagdad pour la réunion – probablement à Alger – du Conseil national palestinien (Parlement en exil) qui arrêtera une position définitive pourra être respecté. Mais cela, a-t-il souligné, dépend des consultations en cours et des délibérations de la commission juridique et politique qui a été chargée d'examiner les choix qui s'offrent à l'OLP.

Interrogé sur le « document Husseini » relatif à un projet de déclaration d'indépendance dont a fait état la télévision israélienne (*le Monde* du 9 août), M. Salah Khalaf a répondu que les Palestiniens *« ont bien le droit aujourd'hui de réclamer un Etat auquel ils peuvent prétendre depuis quarante ans et qui n'existe toujours pas »*. Il a ajouté : *« La population des territoires occupés ne s'est pas soulevée seulement pour l'amélioration de ses conditions de vie. Elle a présenté des revendications politiques claires, dont le droit à l'autodétermination et la création d'un Etat indépendant. Alors, je ne comprends pas que Fayçal Husseini soit arrêté parce qu'il défend un projet nationaliste. Pourquoi Abba Eban n'est-il pas lui aussi arrêté puisqu'il a rappelé récemment que l'existence d'Israël est fondée sur la résolution 181 de l'ONU de 1947 ? »* (1).

Pour le numéro deux du Fath, les dernières décisions du souverain hachémite ont donné *« une forte impulsion »* à l'OLP. *« Désormais*, remarque-t-il, *plus personne ne peut invoquer « l'option jordanienne » ou se demander à qui appartiennent les territoires palestiniens. »* Cependant, ajoute-t-il, faisant référence aux questions administratives et à celle des passeports, *« il existe des droits acquis qui ne sauraient être abolis avant la création d'un Etat palestinien »*. Une délégation palestinienne doit se rendre très prochainement à Amman pour discuter de ce problème.

MICHEL DEURÉ.

(1) La résolution 181 portait sur un plan de partage de la Palestine en deux Etats juif et arabe.

## Grève générale et violents incidents dans les territoires occupés

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Le soulèvement dans les territoires occupés est entré, mardi 9 août, dans son neuvième mois sans changer de physionomie : la journée a été marquée par une série d'incidents violents en Cisjordanie et à Gaza, où une grève générale était très largement suivie. Dans des rues désertes – toute activité commerciale avait cessé, – des groupes de jeunes gens ont, çà et là, affronté les forces de l'armée, toujours aussi massivement déployées.

Près d'une vingtaine de Palestiniens ont été blessés par balles – dont un garçon de neuf ans, touché à l'estomac. A Kalkilya, un adolescent de quatorze ans a été tué dans des circonstances non éclaircies (nos dernières éditions du 10 août) : des sources palestiniennes assurent qu'il a reçu une balle en pleine tête ; des sources militaires indiquent qu'il n'est pas mort des suites d'un coup de feu. La mobilisation, encore plus forte à Gaza, a été marquée par des accrochages violents – huit blessés par balles – et par un couvre-feu imposé aux 60 000 habitants des camps de Shatti et Bourej.

*Par ailleurs, le raid aérien de* l'armée israélienne, mardi, contre une base du Fatah (principale composante de l'OLP) au Liban sud a atteint une station de radio de l'OLP – la Voix de la Palestine – située au sud-est de Saïda. Les Israéliens affirment qu'elle émettait en direction des territoires occupés et qu'elle jouait un rôle actif dans le soulèvement, en multipliant les mots d'ordre d'attaque contre les forces de sécurité. Selon la police libanaise, trois personnes ont été tuées et douze autres blessées au cours de ce raid, le douzième lancé par l'aviation israélienne au Liban sud depuis le début de l'année.

AL. FR.

● **Un Palestinien tué et plusieurs blessés dans les territoires occupés.** – Un jeune Palestinien de quatorze ans a été tué et cinq autres blessés, mardi 9 août à Qalqilya, dans les territoires occupés, lors d'affrontements avec des soldats israéliens, a-t-on appris de source palestinienne. Huit Palestiniens ont été blessés au cours d'autres incidents survenus au cours de la grève générale marquant le début du neuvième mois de l'*Intifada*. – *(AFP, UPI.)*

### CORRESPONDANCE

## La position de l'OLP face à Israël

La lettre de M. Amishav, attaché de presse auprès de l'ambassade d'Israël à Paris, publiée dans nos éditions datées 31 juillet-1er août sous le titre « Qui parle au nom de l'OLP », a suscité diverses réactions. M. Jean-Marie Lambert, directeur du Comité international de coordination des ONG sur la question palestinienne, nous écrit notamment :

*« L'OLP a fait un chemin énorme, depuis 1974, avec l'acceptation d'un Etat palestinien sur la Cisjordanie et Gaza (ce qui ne représente plus que 23 % de la Palestine), la reconnaissance des résolutions 242 et 338 des Nations unies par M. Arafat (je l'ai entendu de mes propres oreilles en septembre 1987 et en février 1988 aux Nations unies à Genève), la proposition d'une force de sécurité des Nations unies, la démilitarisation du nouvel Etat, et l'acceptation de négociations dans le cadre de la conférence internationale selon la résolution 38/58 C de l'Assemblée générale des Nations unies. »*

Pour sa part, M. Charles Saint-Prost assure que M. Arafat lui a tout récemment confirmé que les propositions annoncées récemment par son conseiller, M. Abou Charif, reflètent *sur le fond* la position de l'OLP, c'est-à-dire : la reconnaissance d'Israël allant de pair avec la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien ; l'acceptation de toutes les résolutions de l'ONU depuis 1947, y compris la 242 ; une négociation directe entre Israéliens et Palestiniens dans le cadre d'une conférence internationale en vue d'aboutir à une paix juste et durable entre les deux peuples et, dans le futur, à une coopération entre l'Etat d'Israël et l'Etat palestinien. Dans le même ordre d'idées, M. Edmond Jouve, maître de conférences à la Sorbonne, nous indique qu'il a été reçu récemment par M. Khaled El Hassan, président de la commission des affaires étrangères du Conseil national palestinien (le Parlement en exil de l'OLP), en présence de M. Arafat. M. Abou Charif assistait à l'entretien. Au cours de cette conversation, les dirigeants palestiniens ont confirmé à M. Jouve la validité des propositions de M. Abou Charif, publiées dans *le Monde* du 1er juillet.

ÉGYPTE

## La réglementation des SICAV islamiques risque de toucher les petits épargnants

*LE CAIRE*
*de notre correspondant*

Le ministre égyptien de l'économie, M. Yousri Moustafa, a entériné mardi 9 août le règlement exécutif de la loi régissant les activités des sociétés islamiques de placement de fonds. Ces dernières disposent dorénavant d'un délai de trois mois, au terme duquel elles doivent soit régulariser leur situation, soit procéder à la liquidation.

Le *« miracle islamique »*, qui permettait aux sociétés de placement de fonds de distribuer des dividendes mensuels de près de 2 % sur le dollar, pourra difficilement continuer à opérer après la mise en application de la loi 146 de 1988. Les trente-trois sociétés travaillant dans le domaine du recueil et du placement des fonds devront en effet dévoiler les mécanismes de leurs si fructueuses activités, qui, jusqu'à présent, *étaient expliquées par la* stricte observance de la jurisprudence coranique. Ces sociétés appliquaient le principe de pertes et profits, accepté par l'islam, contrairement aux taux d'intérêt fixe, assimilés par de nombreux ulemas à l'usure, interdite par le Coran.

Les sociétés islamiques de placement de fonds devront, dorénavant, présenter à l'organisme du marché financier supervisant les opérations boursières un bilan, certifié par des experts de la Banque centrale, des fonds recueillis et des placements opérés. Cette disposition vise à écarter l'éventualité d'une fuite en avant.

En effet, selon de nombreux experts financiers, le *« miracle islamique »* n'a été possible que grâce à l'utilisation de l'argent des nouveaux dépositaires pour payer des dividendes atteignant 24 % annuels. C'est la hantise d'un krach financier semblable à celui de « Souk el Manakh », au Koweït en 1982, qui a poussé les responsables de l'économie égyptienne à agir après des années de laisser-faire.

Cette disposition vise aussi à permettre au gouvernement de connaître le montant des avoirs des sociétés de placement : elles disposeraient selon les estimations de 8 à 11 milliards de dollars, soit l'équivalent du budget de l'Etat, répartis entre la vingtaine de propriétaires des grandes sociétés de placement : *« Un Etat dans l'Etat si le gouvernement ne dispose pas de moyens d'intervention »*, ont estimé les partisans d'une économie plus dirigiste, ainsi que les ennemis du courant maximaliste musulman, lequel se trouvait indirectement conforté par le succès apparent des sociétés islamiques de placement.

Désormais les sociétés de placement ne pourront plus être entre les mains d'un nombre restreint de propriétaires. Les fondateurs devront en effet être au moins vingt, et ils devront émettre des actions dont la moitié sera vendue au public à travers une Bourse parallèle.

### Dix fois le SMIC

Par ailleurs, les sociétés de placement, qui se contentaient jusqu'à présent de donner un reçu de créance personnelle aux épargnants, devront émettre des bons de financement remboursables à la demande. En cas de non-respect de ces engagements, les responsables des sociétés de placement sont passibles de peines de prison et d'amendes allant jusqu'au double de la somme non remboursée.

Les clauses de la nouvelle loi obligent par ailleurs les sociétés de placement à rapatrier leurs fonds investis à l'étranger. Ces fonds, pour une société comme Al Rayan, totalisent la moitié des avoirs. Ces devises étrangères devront être déposées dans un établissement financier contrôlé par la Banque centrale.

La nouvelle loi affectera certainement la distribution des dividendes, une situation qui risque d'être impopulaire chez la plupart des 300 000 à 500 000 épargnants, dont la plupart sont des expatriés dans le Golfe. Ces derniers s'étaient habitués aux dividendes élevés, qui permettaient à leurs familles de vivre confortablement en Egypte. 10 000 dollars placés dans une société islamique suffisaient pour devenir rentier, puisqu'ils rapportaient l'équivalent du salaire d'un ministre et dix fois le SMIC.

Une bonne partie des petits épargnants reprochent au gouvernement son intervention, car cela fait près de deux mois que la plupart des sociétés de placement ont cessé de verser leurs dividendes mensuels. D'autres épargnants sont favorables à la nouvelle loi. Il s'agit de ceux qui n'ont pas pu retirer leur argent des sociétés de placement en cessation de paiement. En juillet, une personne avait été blessée par balle quand le siège de la société Al Rayan avait été pris d'assaut par des épargnants qui voulaient retirer leur argent.

Aujourd'hui, Al Rayan a été la première des sociétés de placement islamique à annoncer qu'elle se soumettra à la nouvelle loi. Combien des trente-deux autres SICAV islamiques suivront son exemple et combien préféreront une liquidation échelonnée sur deux ans ? Affaire à suivre.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● **Echec des négociations sur Taba.** – Les conversations égypto-israélo-américaines relatives au litige entre Israël et l'Egypte sur l'enclave de Taba se sont achevées mardi 9 août, au Caire *« sans qu'aucun accord soit réalisé »*, a annoncé M. Nabil El Arabi, membre de la délégation égyptienne. La souveraineté sur Taba, une enclave de 1 kilomètre carré sur la mer Rouge comprenant un hôtel géré par Israël, est revendiquée à la fois par l'Egypte et Israël. Les deux pays ont toutefois décidé de reprendre leurs négociations sur cette question à une date qui sera *« fixée ultérieurement par la voie diplomatique »*. – *(AFP.)*

En tournée au Proche-Orient

## M. Richard Murphy a jugé « impossible » de rencontrer des Palestiniens

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, est arrivé mardi 9 août au Caire, dernière étape d'une tournée au Proche-Orient destinée à faire progresser les efforts diplomatiques américains dans la région.

Avant de gagner l'Egypte, il a rencontré à Amman le roi Hussein de Jordanie. Il a évoqué avec lui l'éventuelle tenue d'une conférence internationale.

Le roi Hussein lui a rappelé qu'une telle conférence devait être *« effective, et non une simple cérémonie marquant l'ouverture des négociations directes »* entre Israël et les pays arabes, et que la Jordanie *« n'y représentera pas le peuple palestinien, tout comme elle ne négociera pas au nom de l'OLP le règlement de la question palestinienne »*.

De son côté, M. Murphy a souligné avant son départ que Washington *« ne soutiendra ni l'établissement d'un Etat palestinien indépendant ni la poursuite de l'occupation israélienne »* dans les territoires occupés. D'autre part, il a affirmé au Caire qu'il lui était « impossible » de rencontrer des personnalités palestiniennes dans le cadre de sa tournée actuelle.

Le responsable américiain n'a pas donné de précision sur l'« impossibilité » dont il a fait état. Des sources palestiniennes à Jérusalem avaient affirmé lundi que deux personnalités des territoires occupés, MM. Hana Siniora et Fayez Abou Rahmeh, considérés comme proches de l'OLP, ainsi que deux Palestiniens naturalisés américains, MM. Edward Said et Ibrahim Abou Loughod, devaient rencontrer M. Murphy au Caire.

M. Saïd Kanaan, un membre du Conseil national palestinien, résidant à Naplouse et également pressenti pour rencontrer l'émissaire américain, a précisé que ce projet avait achoppé sur l'exigence de l'OLP de dépêcher une délégation plus étoffée qui aurait parlé officiellement au nom de l'organisation. – *(AFP, Reuter.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### Afghanistan

#### Les combats font rage à Kandahar

Les combats font rage dans et autour de la ville de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, après le retrait, pratiquement terminé, dimanche 7 août, des troupes soviétiques, qui ont été remplacées par sept mille soldats afghans.

De source diplomatique, – à Islamabad, on indique que le contingent soviétique a quitté Kandahar en plusieurs convois, par terre et par air, en direction de Kaboul, les avions soviétiques amenant en retour des renforts gouvernementaux afghans, ainsi que des armes et des munitions. Le 7 août, à 3 heures, les résistants ont commencé à tirer des roquettes sur l'aéroport de Kandahar, détruisant deux Mig, deux hélicoptères, un dépôt de ravitaillement et un atelier de réparation, est-il indiqué par les moudjahidins.

En outre, au moins quarante-cinq soldats afghans ont trouvé la mort quand leur avion a été abattu par la résistance, le 4 août, dans la province de Paktia (est de l'Afghanistan), ont indiqué mardi des diplomates occidentaux à Islamabad.

L'appareil s'est écrasé au-dessus de la ville de Khost, assiégée par les moudjahidins depuis plusieurs mois. – *(AFP, AP.)*

### Pologne

#### « Regrets » officiels

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a exprimé mardi 9 août ses *« regrets »* à la suite de la mise à sac du domicile du correspondent de presse français en Pologne, Bernard Margueritte (*le Monde* du 9 août).

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Urban a estimé que M. Margueritte avait été victime d'une *« action crapuleuse »*. *« Ce n'était qu'un cambriolage »*, a-t-il ajouté.

Le beau-père de M. Margueritte a été sérieusement blessé à la tête par les malfaiteurs alors qu'il gardait les deux enfants du journaliste, en l'absence de ce dernier. Ses jours ne sont toutefois pas en danger. – *(AFP.)*

# Afrique

## SOUDAN : plus d'un million de sans-abri à Khartoum

# La colère du Nil

*NAIROBI*
*correspondance*

Les inondations qui ravagent le nord du Soudan depuis maintenant une semaine constituent *« un des désastres les plus terribles que le pays ait jamais connu »*, a déclaré, le mardi 9 août, lors d'une conférence de presse, l'ambassadeur du Soudan à Nairobi, M. Omer El Sheikh. De mémoire de Soudanais, on n'avait rien vu de pareil depuis 1946. *« La situation pourrait se révéler encore pire que ce qu'on avait connu à l'époque »*, a indiqué le diplomate. Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur Khartoum – notamment dans la nuit du 4 au 5 août – ont provoqué le débordement du Nil, ou plutôt... des Nils : la capitale est située au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu. Le niveau des eaux aurait déjà dépassé de près de 30 centimètres celui atteint en 1946 (*le Monde* du 10 août).

### La saison des pluies commence

Le résultat est effroyable : des torrents de boue ont envahi les rues de la capitale semant la mort et la panique parmi les habitants. Autour de Khartoum, rares sont les bicoques des bidonvilles qui ont résisté au déluge : *« Plus de dix mille maisons ont été détruites »*, a affirmé l'ambassadeur, précisant que ces estimations ne sont, hélas, que *« provisoires »*.

Le nombre des sans-abri – un million environ, soit un quart de la population de la ville – risque fort d'augmenter d'ici les prochains jours. Au Soudan, la saison des pluies ne fait que commencer.

Dans l'est du pays, notamment dans les plaines qui s'étendent au pied des montagnes de l'Erythrée voisine, la situation est, semble-t-il, plus dramatique encore. Les routes et les pistes, déjà mauvaises d'ordinaire, sont devenues impraticables. L'acheminement des secours sera problématique.

### Aide étrangère

La région de Gedaref, une des plus peuplées, groupe à elle seule plus de 700 000 réfugiés éthiopiens. Leur survie, déjà difficile, est désormais sérieusement menacée. *« Il nous faudrait des hélicoptères pour transporter l'aide d'urgence »*, a souligné M. Omer El Cheikh.

Les premiers pays à réagir ont été l'Egypte et la Grande-Bretagne. Tandis que, dès lundi, plusieurs avions militaires C-130 quittaient Le Caire pour Khartoum, transportant à leur bord plusieurs tonnes de nourriture, des médicaments et des tentes, Londres décidait de débloquer une première aide financière de 150 000 livres (environ 255 000 dollars) pour porter secours aux sinistrés.

La Communauté économique européenne (CEE) a, de son côté, accepté de verser 715 000 dollars au titre de l'aide d'urgence. Une partie de ces fonds devrait permettre à la Croix-Rouge danoise d'acheminer environ neuf cents tentes et plus de cinq mille couvertures. Une autre partie de cette somme a été attribuée à l'organisation française Médecins sans frontières, dont une équipe est attendue, jeudi, dans la capitale soudanaise (1).

Les autorités de Khartoum n'ont, pour le moment, fourni aucun chiffre concernant le nombre de victimes – morts ou blessés – provoquées par les inondations. L'agence de presse égyptienne Mena parlait, lundi, de *« plusieurs douzaines de tués »* dans la capitale. Les liaisons par téléphone ou par télex avec la capitale soudanaise ne fonctionnant plus, il est très difficile d'avoir une idée exacte des pertes humaines et de l'étendue des dégâts matériels.

La seule conséquence positive de la colère du Nil concerne... les journalistes étrangers : les demandes de visa, en attente depuis plusieurs mois, ont été brusquement honorées du feu vert des autorités soudanaises.

CATHERINE SIMON.

(1) Les dons peuvent être adressés à Médecins sans frontières, CCP 4060 U Paris, avec la mention *« Inondations au Soudan »*.

## ANGOLA

### Les troupes sud-africaines ont commencé à évacuer le sud du pays

Les troupes sud-africaines ont commencé à évaquer le sud de l'Angola, conformément aux dispositions de l'accord de cessez-le-feu, approuvé par Luanda, La Havane et Pretoria et rendu public le lundi 8 août. Cet accord prévoit que les Sud-Africains devront avoir quitté l'Angola au plus tard le 1er septembre. Des officiers de la garnison sud-africaine d'Oshakati en Namibie, ont indiqué que les forces de Pretoria avaient entamé le démantèlement de leur principale base, près de Cuito-Canavale.

Les chefs d'Etat des six pays de la « ligne de front » (1), qui viennent de se réunir à Luanda, ont exprimé, le mardi 9 août, dans un communiqué conjoint, leur *« soutien total »* à l'accord de cessez-le-feu, et leur *« profonde reconnaissance pour l'importante contribution apportée par Cuba à l'Angola pour la défense de l'intégralité et de la souveraineté de son territoire »*. De son côté, l'Union soviétique, par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères, a déclaré qu'elle soutenait *« entièrement »* les efforts de paix en Afrique du Sud-Ouest et qu'elle était prête à se porter garant, avec les autres membres du Conseil de sécurité, d'un règlement du conflit.

### Washington et l'UNITA

Le médiateur américain, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, a affirmé que les perspectives de paix dans la région seraient compromises si la guerre civile en Angola continuait. L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), qui n'est pas partie à l'accord, a, en effet, fait savoir qu'elle ne respecterait pas le cessez-le-feu.

Washington n'envisage pas, en tout cas, de mettre fin à son aide aux maquisards de l'UNITA tant que Moscou continuera à assister le gouvernement marxiste de Luanda, a précisé M. Crocker. *« Notre position est que nous n'allons pas nous désengager unilatéralement. »* A son avis, la guerre civile en Angola est *« une question intérieure que les Angolais de tous bords doivent discuter entre eux »*.

Moscou fournit à l'Angola une aide d'environ 1 milliard de dollars par an, a estimé M. Crocker, qui n'a pas donné d'estimation de l'aide américaine. De bonnes sources situent celle-ci à environ 30 millions de dollars.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

# Europe

## RFA

# Les aveux de Mohamed Hamadé relancent les interrogations sur le sort du dernier otage allemand au Liban

*BONN*
*de notre correspondant*

Les aveux du terroriste chiite libanais Mohamed Hamadé, le mardi 9 août (*le Monde* du 10 août), ont fait l'effet d'un coup de théâtre dans la salle glacée du tribunal pour jeunes de Francfort, spécialement aménagée pour son procès. On entamait la onzième audience sans que rien laisse prévoir de changement dans l'attitude de l'accusé, qui avait toujours refusé jusque-là de répondre aux questions concernant directement le principal chef d'accusation porté contre lui. On s'acheminait tranquillement vers le report du procès. Commencé début juillet, celui-ci doit reprendre en septembre, avec la comparution de plusieurs anciens passagers américains de l'appareil de la TWA détourné, le 14 juin 1985, d'Athènes sur Beyrouth.

Lisant à la barre une déclaration en arabe, préparée à l'avance, Mohamed Hamadé s'est longuement étendu sur les raisons qui l'avaient amené à prendre part au détournement. Il a, en revanche, désavoué le meurtre de Robert Stethem, ce plongeur de l'US Navy exécuté d'une balle dans la nuque et jeté sur le tarmak de l'aéroport de Beyrouth au cours de l'opération. *« C'était mon camarade, le chef du commando, qui avait le pistolet. Moi, je ne l'ai pas utilisé »*, a expliqué l'accusé. *« Je n'étais pas d'accord*, a-t-il ajouté, *car nos ordres interdisaient de faire couler le sang. »*

Qualifiant le détournement d'acte de *« défense »*, il a accusé l'Etat hébreu de *« persécuter »* et de *« torturer »* ses prisonniers arabes. Pour lui, le détournement du Boeing était le *« seul et ultime moyen »* de faire libérer ces détenus, dont 766 furent relâchés des prisons israéliennes en échange de la libération des passagers. Il a expliqué que le commando savait que les Américains feraient pression sur Israël pour récupérer leurs otages.

La subite confession du jeune chiite constitue un *« tournant »* du procès, selon les propres termes du président du tribunal, Heinz-Werner Mückenberger. Elle révèle un changement de stratégie de ses défenseurs qui modifie à son tour la physionomie du procès. En fait, il semble bien que les avocats du jeune Libanais n'aient pas eu le choix.

### Un dossier accablant

Les dix premières journées de débat ont permis d'accumuler de lourdes présomptions contre l'accusé. Citons entre autres la carte postale que Mohamed Hamadé a envoyée d'Athènes, la veille du détournement, à la famille de sa compagne sarroise, ou encore ce témoin – qui s'est rétracté à la barre – qui avait entendu Abbas Hamadé, frère aîné de Mohamed, raconter que son cadet était impliqué dans le détournement de l'avion américain, ou enfin cette comptine allemande qu'un pirate de l'air fredonnait dans l'avion et que Mohammed Hamadé a apprise chez les parents de son amie en Sarre. Bref, l'étau se resserrait, et continuer à nier aurait fini par desservir la cause de l'accusé. D'autant qu'à la reprise du procès, le 6 septembre prochain, le tribunal va vraiment commencer l'examen des faits survenus lors du détournement lui-même. Or Mohamed Hamadé allait être formellement reconnu par d'anciens passagers américains. De même, des experts allaient expliquer que les empreintes de l'accusé ont été retrouvées dans l'avion : un dossier accablant.

Les aveux de Mohamed Hamadé vont sensiblement raccourcir la durée du procès. Sachant désormais qu'il a participé au détournement, le tribunal va seulement essayer de déterminer s'il a ou non contribué à l'assassinat de Robert Stethem. Cela simplifiera la procédure. Certains observateurs avancent déjà l'hypothèse selon laquelle Mohamed Hamadé, jugé rapidement, sera ensuite expulsé de République fédérale, ce qui permettrait au gouvernement de Bonn de récupérer M. Rudolf Cordes, otage allemand enlevé à Beyrouth quelques jours après l'arrestation de Mohamed Hamadé.

Mais ce scénario fait peu de cas de la réaction américaine après les aveux de l'accusé. Washington avait en effet demandé l'extradition du jeune chiite pour le juger aux Etats-Unis. Bonn avait refusé, sachant qu'il y allait de la vie de ses otages au Liban. Mais la RFA avait garanti à la justice américaine d'instruire et de juger dans les règles l'affaire du détournement du Boeing. – *(Intérim.)*

# Amériques

## PARAGUAY : démenti par l'ambassade américaine

# Un juge dénonce un trafic de nouveau-nés pour des banques d'organes aux Etats-Unis

Un juge paraguayen pour enfants, M. Angel Campos, a décidé de faire toute la lumière sur un trafic international de nouveau-nés qui aurait pour origine le Brésil et transiterait par le Paraguay, avec pour destination finale les Etats-Unis où ces bébés seraient *« sacrifiés »* pour alimenter des banques d'organes étrangères.

Selon des informations de sources policières et judiciaires paraguayennes, une vingtaine de nouveau-nés auraient été mis « dans le commerce » en moins de deux mois pour des prix oscillant entre 3 000 et 20 000 dollars (19 000 et 126 000 francs environ).

Cette affaire a été mise au jour après la découverte par la police, la semaine dernière, de sept bébés probablement de nationalité brésilienne et l'arrestation de cinq personnes.

Selon M. Campos, des femmes brésiliennes enceintes et dans le besoin se sont vu offrir par des trafiquants une prime afin d'accoucher à Asuncion. De là, les enfants seraient acheminés vers des hôpitaux clandestins américains où ils seraient tués puis disséqués. Leurs organes seraient ensuite conservés en vue de futures greffes réservées à des gens fortunés.

Citant notamment l'exemple de couples étrangers qui paient très cher l'adoption d'enfants parfois complètement difformes, le magistrat a toutefois précisé qu'il ne pouvait encore affirmer avec certitude que les sept nouveau-nés découverts la semaine dernière allaient connaître *« le destin que l'on imagine »*, mais que c'était *« probable »*. Il a indiqué que, lors des congrès internationaux sur la protection de l'enfance, les médecins préfèrent ne pas aborder ce thème *« parce que c'est encore un sujet tabou »*.

L'ambassade américaine au Paraguay a rejeté *« catégoriquement »* les affirmations de M. Campos, dans un communiqué publié mardi 9 août à Asuncion. Il n'existe pas *« la moindre preuve »* à l'appui des affirmations du juge, dont les prises de position sont *« extrêmement irresponsables »* et diffamatoires, a déclaré la mission diplomatique américaine. Selon le communiqué, *« la presse contrôlée par l'Union soviétique (...) a cyniquement exploité des rumeurs sans preuves »* afin de nuire aux Etats-Unis.

Par ailleurs, M. Herbert Romerstein, haut responsable de l'Agence américaine de l'information, a déclaré que le KGB continuait son entreprise de désinformation, malgré la promesse faite l'année dernière par le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, d'y mettre fin. Les responsables américains ont assuré que cette affaire de trafic de bébés n'était qu'un coup monté, l'une des cinq opérations de désinformation organisées actuellement par le KGB, les services spéciaux soviétiques, et relayées par la presse anti-américaine. – *(AFP, Reuter.)*

**[Depuis quelques années, des rumeurs persistantes font état de ce type de trafic qui aurait principalement pour origine l'Amérique latine. Un rapport de l'Organisation des Nations unies évoquant ces monstrueuses pratiques n'a pu apporter de preuves, et, en Argentine, une enquête avait été close pour les mêmes raisons. La seule certitude est l'insuffisance des organes disponibles au moment où la technique de transplantation connaît un grand développement.**

**Mais on voit mal, pour des raisons techniques, comment ce type de trafic international pourrait exister. La majorité des greffes d'organes réalisées à travers le monde concerne des adultes sur lesquels on ne pourrait implanter des organes prélevés sur des enfants. D'autre part, les greffes imposent le respect d'une série de contraintes d'ordre immunologique (histocompatibilité) qui font que le fait de disposer d'organes humains ne permet pas à lui seul de pouvoir réaliser une greffe.]**

## ÉQUATEUR : les cérémonies de passation de pouvoir

# L'investiture du président Borja donne lieu à un important ballet diplomatique

Quito. – Sept chefs d'Etat étrangers et une centaine de délégations devaient assister, le mercredi 10 août, aux cérémonies d'investiture du nouveau président équatorien, M. Rodrigo Borja, le candidat social-démocrate vainqueur de l'élection présidentielle du 8 mai dernier (*le Monde* du 13 mai). Devant le Congrès réuni en séance plénière, M. Borja devient, à cinquante-deux ans, le trente-septième président constitutionnel de l'Equateur et devrait considérablement modifier la politique étrangère et économique de son pays, en succédant au président sortant conservateur, M. Leon Febres Cordero.

Les personnalités présentes lors de cette cérémonie illustrent déjà ce changement. Le chef de l'Etat cubain, M. Fidel Castro, a fait ainsi une arrivée très remarquée, mardi, à Quito, où son premier contact avec la presse a donné lieu à une énorme bousculade, lors d'une réception au musée du peintre équatorien Oswaldo Guayasamin. Vêtu de son éternelle vareuse verte, M. Fidel Castro, après avoir embrassé Mme Danielle Mitterrand, qui représente le chef de l'Etat français, a salué *« le geste courageux des autorités équatoriennes »* qui l'ont invité et rappelé que ce déplacement était son premier voyage en Amérique du Sud depuis dix-sept ans. En 1971, il avait rencontré au Chili le président Salvador Allende et avait fait ensuite une courte escale en Equateur. Le président sortant, M. Febres Cordero, avait, pour sa part, été le premier président conservateur de la région à se rendre à Cuba en visite officielle, au mois d'avril 1985.

La venue du chef de l'Etat nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a, elle, donné lieu à quelques frictions, le gouvernement équatorien sortant ayant rompu les relations avec Managua en 1985. En raison de l'absence de liens diplomatiques, le commandant sandiniste devait être accueilli comme simple touriste, jusqu'à l'intronisation officielle du nouveau chef de l'Etat, qui a déjà annoncé son intention de rétablir les relations avec le Nicaragua. Prenant acte du comportement des autorités équatoriennes actuelles, M. Ortega a indiqué qu'il attendrait la fin du mandat du président sortant pour se présenter aux cérémonies d'investiture.

Outre les présidents Raul Alfonsin (Argentine), Virgilio Barco (Colombie), Oscar Arias (Costa-Rica), Mario Soares (Portugal), Julio Maria Sanguinetti (Uruguay) et Jaime Lusinchi (Venezuela), de nombreuses autres personnalités seront aussi présentes à Quito, comme le secrétaire d'Etat américain George Shultz, le secrétaire général de l'OEA, M. Joao Banea Soares, la veuve de l'ex-président chilien Allende, ou l'épouse du dirigeant de gauche actuellement emprisonné à Santiago, M. Clodomiro Almeyda. Le gouvernement français est, quant à lui, représenté par Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères.

L'arrivée de tous ces visiteurs a provoqué la mise en place d'importantes mesures de sécurité, alors que de nombreux entretiens informels sont prévus entre les différents invités. Un incident a marqué la première journée, autour d'une grande fresque d'Oswaldo Guayasamin : le peintre a fait figurer un visage de soudard coiffé d'un casque SS et surmonté du sigle CIA, ce qui a entraîné une protestation de l'ambassadeur des Etats-Unis. Le peintre déclare, pour sa part, qu'il a voulu ainsi faire allusion *« à toutes les tentatives de déstabilisation menées en Amérique latine par la CIA »*. La fresque devait être inaugurée mercredi dans la salle du Parlement, en présence de M. George Shultz. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

## ÉTATS-UNIS : premier Américain d'origine hispanique au gouvernement

# M. Lauro Cavazos a été nommé secrétaire à l'éducation

*WASHINGTON*
*correspondance*

Le président Reagan a nommé, mardi 9 août, M. Lauro Cavazos secrétaire à l'éducation, en remplacement de M. William Bennett, qui quittera ses fonctions en septembre pour des raisons personnelles, plus précisément pour écrire un livre et pour tenir des conférences.

Se situant politiquement parmi les idéologues conservateurs du cabinet, M. Bennett est une personnalité controversée. Il s'est signalé par ses critiques vigoureuses de la hiérarchie universitaire, s'en prenant très sévèrement aux présidents des universités et aux enseignants, leur reprochant leur élitisme, l'insuffisance de leur enseignement et leur *« capitulation »* devant le mouvement de réforme des étudiants. Selon les observateurs, M. Bennett est appelé à faire ultérieurement une carrière politique et à figurer parmi les chefs de file des républicains de droite.

En dépit des dénégations officielles, le choix de M. Cavazos, respectable président de l'université Texas Tech, est essentiellement politique. M. Cavazos sera en effet le premier Américain d'origine hispanique à occuper un poste ministériel (1). Le vice-président Bush, candidat républicain, avait promis, le mois dernier, que, s'il était élu, il prendrait un Hispanique dans son gouvernement. Le nouveau secrétaire à l'éducation se considère comme un administrateur indépendant, sans affiliation politique, mais sa nomination a été recommandée par l'ex-sénateur républicain du Texas, M. Tower, ainsi que par d'autres personnalités républicaines.

Dans la perspective d'une bataille électorale très serrée dans l'Etat du Texas, le choix d'un Texan s'imposait aussi pour aider M. Bush dans sa lutte difficile pour garder cet Etat important pour le camp républicain. M. Dukakis, le candidat démocrate, a choisi à dessein le sénateur Bentsen, du Texas, pour être son coéquipier, dans l'espoir de l'emporter dans cet Etat qui avait voté républicain en 1984.

HENRI PIERRE.

(1) Les Hispaniques tiennent une place importante dans la vie américaine. Depuis 1980, leur nombre s'est accru de 30 %. Ils sont maintenant dix-neuf millions, et l'on prévoit qu'en l'an 2000 ils seront trente millions.

## PÉROU

### Le Sentier lumineux veut « renforcer l'action dans les villes »

*LIMA*
*de notre correspondante*

*« Provoquer un génocide de proportion nationale, accentuer la guerre »* et favoriser un coup d'Etat avant mai 1990 (date des prochaines élections générales), tels sont les objectifs du chef du parti communiste Sentier lumineux (PCP-SL). Dans un entretien de quarante-huit pages accordé au journal *El Diario*, porte-parole officieux du PCP-SL, Abimael Guzman s'est aussi proclamé *« président Gonzalo de la République populaire de la nouvelle démocratie »*. La stratégie de la guerre à long terme et la campagne comme principal terrain d'action militaire de ce mouvement de guérilla sont abandonnées.

Pour le « président Gonzalo », *« l'action dans les villes est indispensable. Elle doit être renforcée de plus en plus, car c'est là que le prolétariat se concentre, et nous ne pouvons pas l'abandonner aux mains du révisionnisme et de l'opportunisme... Les immenses masses des bidonvilles sont comme des ceintures de fer qui enfermeront l'ennemi »*. L'ancien professeur de philosophie de l'université d'Ayacucho n'hésite pas à parler aussi du *« coût de la guerre qui est un sacrifice nécessaire. La réaction rêve de noyer la révolution dans le sang mais, en fait, elle l'irrigue... »*

Décidé à rompre l'isolement du Sentier lumineux dans les Andes pour ne plus simplement *« égratigner le vieil ordre pourri »*, Gonzalo Guzman a annoncé de multiples actions comme celles perpétrées le 28 juillet lors de la fête de l'indépendance. Le PCP-SL avait dynamité plusieurs pylônes de lignes à haute tension et provoqué la plus longue interruption d'électricité en huit ans de sabotage. Le « président Gonzalo » souhaite ainsi donner plus de virulence à la guerre populaire pour provoquer une réplique anti-subversive plus cinglante et passer de l'étape actuelle de *« défense stratégique à celle d'équilibre, puis d'offensive »*.

Depuis le commencement de la lutte armée, plus de cinq mille personnes ont été tuées. En décidant de *« déplacer des combattants des campagnes vers les villes »*, le Sentier lumineux affiche sa volonté d'*« accentuer la tempête »* principalement dans Lima, la capitale péruvienne, qui rassemble, avec plus de huit millions d'habitants, presque la moitié de la population.

NICOLE BONNET.

Un an après la découverte du corps

# Les enquêteurs ne désespèrent pas d'identifier la petite morte de l'autoroute A-10

**Le 11 août 1987, des ouvriers travaillant sur l'autoroute A-10, près de Suèvres dans le département du Loir-et-Cher, découvraient le cadavre d'une fillette atrocement mutilé. Un an plus tard, en dépit d'une enquête sans précédent réunissant toutes les méthodes disponibles d'investigation policière et mettant en œuvre les multiples techniques de criminalistique, l'affaire n'a pas encore été élucidée. Les recherches continuent. Le juge d'instruction chargé de cette affaire va lancer, avec le soutien de l'Association des maires de France, une nouvelle campagne d'affichage à l'échelon national, afin d'identifier la fillette et le, ou les, auteurs de cet assassinat d'une rare cruauté.**

Après un an de recherches infructueuses les enquêteurs ne sont pas résignés à abandonner. Rien, d'ailleurs, n'est définitivement perdu. La section de recherches de la gendarmerie d'Orléans, M. Georges Domergue, juge d'instruction à Blois, ou M. Loïc Le Ribault, directeur du CARME (Centre d'application et de recherche en microscopie électronique), situé à La Teste (Gironde), tous veulent croire que l'on parviendra, un jour, à résoudre l'énigme de la petite morte de l'autoroute A 10.

Un an que l'on cherche, en exploitant toutes les ressources de la criminalistique moderne, à faire parler le corps. D'emblée, l'autopsie pratiquée à Blois par le docteur O'Byrn avait permis de prendre la mesure de l'horreur.

Etablissant que la mort de l'enfant était due à une hémorragie massive, conséquence d'une série de traumatismes violents, le médecin légiste constatait une série de fractures, d'ecchymoses et de lésions cutanées sur l'ensemble du corps, notamment au niveau des mamelons, paraissant dues à des morsures.

Il établissait aussi que l'enfant — qui n'avait pas fait l'objet de sévices sexuels — et dont l'âge était compris entre deux ans et demi et trois ans et demi avait déjà, plus jeune, été victime de sévices graves, comme en témoignaient une blessure cicatrisée au mamelon droit et des traces de fracture osseuse n'ayant fait l'objet d'aucun traitement médical.

On put, en outre, établir que le corps avait été succinctement nettoyé après les sévices mortels, puis habillé et enveloppé dans une couverture, avant d'être jeté sur le bas-côté de l'autoroute.

La première surprise — horrible — vint de l'analyse des lésions (siégeant au niveau du thorax, des fesses et des membres inférieurs) qui ressemblaient à des morsures et pour lesquelles on parvint à confirmer qu'il s'agissait de morsures d'origine humaine. « *Il ne pouvait en aucune façon s'agir de morsures de chien ou de singe*, explique un spécialiste d'odontologie. *Les caractéristiques des lésions permettaient d'éliminer ces hypothèses et un animal ne mord jamais au niveau des mamelons. On peut en outre préciser que les morsures ont été faites par un adulte jeune.* » L'analyse du corps permit aussi de conclure que la fillette avait été victime de brûlures provoquées, semble-t-il, par un fer à repasser.

### Grains de sable et particules de plastique

Le paradoxe, ici, tient au fait que en dépit de cet ensemble de sévices étalés dans le temps, la petite fille ne présentait pas les symptômes caractéristiques habituels des enfants gravement maltraités. Bien nourrie, ayant porté des boucles d'oreille, elle n'avait pas grandi dans un espace confiné. Plusieurs éléments — comme la découverte de cheveux provenant de 6 personnes différentes dont une âgée dans le tissu de la couverture où on avait placé son corps ou le fait que ses vêtements avaient été portés par d'autres enfants — permettent aux enquêteurs de penser que la fillette avait grandi dans une famille nombreuse.

Aucun élément exploitable n'ayant pu être obtenu à partir des usagers de l'autoroute — empruntée ce jour-là par près de vingt mille véhicules, — et l'autopsie ne pouvant en dire beaucoup plus — le groupe sanguin A + n'ayant rien de caractéristique, — on fit appel aux deux principaux laboratoires français spécialisés : celui de police scientifique que dirige, à Paris, le professeur Michèle Rudler, et le CARME, près de Bordeaux, important centre privé auquel s'adressent de plus en plus les magistrats instructeurs.

Un moment, on crut trouver un faisceau d'indices concordants lorsque M. Loïc Le Ribault, directeur du CARME, annonça que, d'une part, les grains de sable retrouvés dans la couverture qui enveloppait la victime provenaient d'une zone géographique comprise entre les communes d'Oucques et de Marchenoir, dans le nord du département du Loir-et-Cher et que, d'autre part, les micro-particules de plastique *retrouvées dans* la *même couverture* pouvaient correspondre à une décharge publique de la région. On orienta, alors, les recherches dans ce périmètre où plusieurs milliers de personnes furent interrogées. En vain.

Entre-temps, les services français de police et de gendarmerie avaient diffusé le signalement de la victime à l'échelon national. Puis, à la rentrée scolaire, la photographie du visage meurtri reconstituée par la technique du traitement d'images (*le Monde* du 17 septembre 1987) fut publiée par la presse et communiquée, sur l'ensemble du territoire, aux enseignants de maternelles ainsi qu'aux assistantes sociales. La section recherches de la gendarmerie d'Orléans avait installé une ligne téléphonique spéciale. Il y eut certes des témoignages. Mais aucun ne devait se révéler fiable. Il y eut, à l'inverse, des couples séparés cherchant *via* ce système à retrouver la trace d'un enfant qu'ils pensaient ne plus jamais revoir, qui eurent plus de succès.

L'analyse du contenu stomacal de la petite victime permettait, d'autre part, de penser que l'enfant avait consommé de la viande — de la langue de bœuf, pensaient les spécialistes, — quelques heures seulement avant sa mort. On enquêta, sans trop y croire, dans les restaurants de l'autoroute ou de la région. Sans résultat.

### Un secret partagé

Compte tenu des caractéristiques morphologiques de la victime, on orienta les recherches vers la communauté maghrébine. Le juge d'ins*truction fit appel à Interpol et* demanda le soutien des principales agences de presse internationales, ainsi que celui de plusieurs journaux tunisiens algériens et marocains. Quelques cas suspects furent identifiés puis abandonnés faute d'éléments suffisants.

« *Si l'on voulait suivre toutes les pistes*, confie M. Georges Domergue, *il faudrait deux mille hommes travaillant à temps plein. Aussi devons-nous, aujourd'hui, privilégier quelques axes de recherche en nous fondant sur les scénarios les plus probables* ». C'est ainsi que des investigations sont en cours auprès des établissements psychiatriques de la région, afin de recenser, les cas de mères nord-africaines ayant été, ces derniers temps, hospitalisées pour maladie mentale.

D'autres recherches ont été entreprises. Elles consistent à comparer systématiquement, dans chaque département, le fichier des allocations familiales à celui des enfants scolarisés. Déjà réalisée dans le Loiret et le Loir-et-Cher, et prolongée *dans certains cas à l'étranger cette* comparaison va s'étendre à d'autres départements du centre puis dans la région parisienne. Certains éléments morphologiques pouvant faire penser à un lien avec les gens du voyage, des contacts discrets ont été pris dans ce milieu et, enfin, une campagne nationale d'affichage dans toutes les mairies de France va être lancée à partir d'un nouveau cliché plus expressif du visage de l'enfant.

Tout cela permettra-t-il d'identifier le ou les auteurs de ce crime ? Les enquêteurs restent malgré tout confiants : ils disposent d'un témoignage important qu'ils gardent secret et l'ensemble des indices permettant de penser que la fillette vivait dans une famille nombreuse les amène à la conclusion que le secret est partagé par plusieurs personnes. Enfin — et surtout — les enquêteurs ne veulent pas abandonner l'espoir de mettre un jour un nom sur l'inacceptable. Le même nom, peut-être, que celui qui figurera alors sur la petite tombe de Suèvres.

JEAN-YVES NAU.

## Adoption « post mortem »

*SUÈVRES*
*de notre envoyé spécial*

Sous le ciel pommelé du Jardin de la France, le cimetière de Suèvres (Loir-et-Cher) a quelque chose de presque rassurant. Beaucoup trop grand pour les quelques dizaines de tombes qu'il abrite, on l'imagine bâti pour l'éternité. Au centre du quadrilatère ceint de hauts murs, sur l'imposant monument aux morts, trône un pesant coq républicain qu'on a placé de manière à ce qu'il puisse voir celui, aérien, du clocher.

C'est à deux pas de ce monument, au bord de l'allée centrale, que l'on trouve, au sein du « *carré des enfants* », la croix blanche et la tombe anonyme de l'enfant martyr. Un monument minuscule et fleuri : au fil des mois, le village de Suèvres a entrepris d'adopter celle qu'on avait retrouvée morte, le 11 août 1987, sur le sol en bordure de l'autoroute A 10, au lieu dit Malvaux. « *Un enfant de sexe féminin, d'une taille de 95 centimètres, d'un poids de 20 kilos et pouvant être d'origine maghrébine* », précise le registre des décès de la commune.

Après l'indispensable travail médico-légal réalisé à la morgue de Blois, les obsèques avaient eu lieu le 9 septembre. « *Des obsèques semi-religieuses* », explique *le maire, M. Kléber Cousin. Rien n'avait été annoncé et pourtant vingt-cinq personnes étaient là à l'arrivée du cercueil au cimetière. Après l'homélie prononcée par l'abbé, nous étions déjà une cinquantaine...* ». Suèvres, pourtant, n'osa pas aller trop vite sur la *tombe. On murmurait, en effet*, que le cimetière avait été transformé en piège, les gendarmes y organisant une surveillance afin d'identifier ceux qui auraient pu revenir sur le lieu de leur crime. Puis la compassion fut plus forte que la peur du gendarme et, depuis l'hiver, la tombe de la fillette de l'A10 n'a plus jamais cessé d'être fleurie par des mains qui veulent rester anonymes.

« *Tout le monde s'occupe de cette tombe,* explique le patron du Café de la Place. *Le cantonnier de la commune, des gens de Suèvres, des visiteurs du cimetière... C'est une belle chose et une belle chose qui durera. Dans cinquante ans, on se souviendra encore de cette enfant.* » Comment traduire dans le marbre cette touchante adoption *post mortem ?* Si l'enquête en cours ne parvient pas à donner un nom au cadavre, la municipalité de Suèvres fera « *quelque chose* ». « *Nous apposerons une plaque expliquant que repose ici une fillette d'âge et d'origine inconnus découverte sur le sol de notre commune* », confie le maire.

Curieusement cette tombe n'est pas la seule à demeurer anonyme. Trois ou quatre minuscules emplacements surmontés de simples croix blanches en fer forgé sont visibles dans la carré des enfants. « *C'est qu'il y a des familles qui préfèrent que l'on ne sache pas qu'un de leurs enfants est mort,* explique M. Cousin. *Alors, bien sûr, nous respectons leur volonté.* »

J.-Y. N.

## EN BREF

● **Grève des plateaux repas à la prison de Fresnes.** — Un certain nombre de détenus de la prison de Fresnes, les DPS (détenus particulièrement surveillés) ont commencé une grève des plateaux-repas le 27 juillet, pour lutter contre l'isolement et obtenir satisfaction sur un ensemble de revendications liées au fonctionnement de la justice et aux conditions de détention. Cette grève consiste à refuser les plateaux-repas qui sont fournis par l'administration pénitentiaire, mais les détenus peuvent « *cantiner* » c'est-à-dire se nourrir avec ce qu'ils achètent.

*Selon un communiqué de la* « Commission prisons-répression », les DPS appellent « *tous les autres prisonniers à les rejoindre dans leur mouvement et menacent de commencer une grève de la faim* ». Dans un texte rendu public mardi 9 août, les DPS de Fresnes réclament notamment : « *Le respect des droits de la défense par les magistrats instructeurs, la participation de l'avocat aux délibérations des jurés, le refus d'autoriser les magistrats à assister à ces délibérations, l'abrogation de toute censure du courrier* ».

● **Commission rogatoire internationale pour le test des empreintes génétiques.** — Mme Catherine Brusaferro, le juge *d'instruction de Bourg-en-Bresse* (Ain), qui a *décidé de soumettre* l'auteur présumé d'un viol au test des empreintes génétiques (*le Monde* daté 7-8 août), devra délivrer une commission rogatoire internationale pour obtenir l'expertise demandée. Selon la loi française, les experts sollicités doivent, en effet, être inscrits sur les listes officielles ou à défaut *prêter serment devant le juge*. Or le magistrat s'est adressé, pour le test à un laboratoire britannique qui, au demeurant, détient l'exclusivité du procédé. C'est, en conséquence, seulement sur commission rogatoire internationale que la justice britannique pourra désigner les experts en question.

● **Incendie à la maison d'arrêt de Pontoise.** — Trois détenus de la maison d'arrêt de Pontoise (Val-d'Oise) ont été intoxiqués par la fumée dans leur cellule, mardi 9 août, après avoir provoqué un début d'incendie en mettant le feu à leur matelas. Le sinistre a été rapidement maîtrisé par le personnel de la *prison, avant même l'arrivée des* sapeurs-pompiers. Les trois détenus ont été transférés dans la soirée au centre hospitalier de Pontoise.

La maison d'arrêt de Pontoise est l'une des prisons les plus surpeuplées de France : prévue pour accueillir quatre-vingts détenus, elle en compte actuellement trois cent quatre-vingts.

● **Double évasion de la maison d'arrêt d'Auxerre.** — Deux détenus se sont évadés, le mardi 9 août, de la maison d'arrêt d'Auxerre (Yonne). Pendant la séance de sport, Thierry Courtois, vingt ans, et Stéphane Bel, vingt-cinq ans, tous deux en détention provisoire, ont menacé un gardien avec un couteau avant de l'attacher avec des morceaux de drap. Ils ont ensuite escaladé le mur séparant la cour du chemin de ronde, puis le mur d'enceinte, déclenchant le système d'alarme électrique. Les deux hommes, vêtus de survêtements bleus, ont alors disparu dans une avenue du centre d'Auxerre. Un troisième détenu, qui tentait de s'évader avec eux, a été intercepté par un gardien au moment où il escaladait, lui aussi, le mur d'enceinte.

Une opération de prévention auprès des jeunes dans le Val-d'Oise

## « On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre »

Karim, vingt-quatre ans, détenu pour vol à la maison d'arrêt de Pontoise (Val-d'Oise) depuis mars est libérable « *si tout va bien* », au mois de novembre. Son rêve : travailler plus tard dans l'hôtellerie ou encore devenir chauffeur livreur. Sa chance : une rencontre avec Pierre Verney, éducateur à la ville nouvelle de Cergy. Grâce à lui et à l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, il a pu passer l'épreuve du code de la route pour obtenir son permis de conduire.

L'épreuve de conduite, il la passera à sa sortie de prison, toujours avec Pierre Verney et la même auto-école créée par l'association pour la bonne cause : la réinsertion et la prévention.

L'initiative est soutenue par la cellule interministérielle de prévention de la délinquance, créée en 1982, qui réunit quatre ministères — affaires sociales, justice, intérieur, jeunesse et sports — et des organisations à vocation sociale. Objectif : susciter et participer au financement d'opérations de prévention de la délinquance, comme depuis 1984 les opérations « Eté-jeunes ».




A cette époque, le Val-d'Oise avait servi de département test. Quatre ans plus tard, 21 départements, contre 14 en 1987, ont accepté de jouer le jeu, avec toujours le Val-d'Oise parmi les premiers. L'an dernier, 200 000 jeunes avaient été intéressés par 2 000 actions. Cette année, la cellule interministérielle dispose d'un budget de 20 millions de francs, soit 10 % de plus qu'en 1987, auxquels viennent s'ajouter les subventions départementales et municipales.

### Petite délinquance et vandalisme

Le principe de fonctionnement des opérations « Eté-jeunes » est simple : les actions doivent concerner les jeunes de treize à dix-huit ans et les populations défavorisées. A chaque département de dénicher, ensuite, par le biais des associations et des mai*ries, les quartiers, les cités, les* familles les plus nécessiteuses et les plus exposées au risque de la délinquance, ainsi que les moyens d'intervention : animations sportives locales, séjours à la mer et à la campagne, randonnées, camps vélo, sorties camping.

« *On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre* », expliquait Pierre Verney, le mardi 9 août, à plusieurs membres de la cellule interministérielle venus sur le terrain mesurer les résultats.

Les « mouches », en l'occurrence, ce sont les jeunes du quartier de la Croix-Petit, à Cergy-Pontoise, un des premiers quartiers de la ville nouvelle. Gérée par la SCIC, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, cette cité s'est rapidement dégradée sous l'effet d'une petite délinquance, comme les vols à la roulotte, les cambriolages, le vandalisme dans les halls d'immeubles, l'abandon de l'entretien des espaces verts.

L'idée s'imposait alors : pourquoi ne pas occuper au nettoyage et à l'entretien du quartier les jeunes qui, pour beaucoup, passaient leur temps, désœuvrés ? En contre-partie, deux possibilités : une bourse-vacances de 500 francs par semaine pour un nombre d'heures de travail fixé quotidiennement, ou encore la possibilité de passer le permis de conduire (2 600 francs) au terme de cinq semaines de travail.

Les éducateurs se transforment alors en moniteurs d'auto-école. Cette année, ont été présentés vingt-trois jeunes aux épreuves du permis. Quatorze l'ont obtenu. Les enfants de moins de seize ans ont droit, eux, à un bon d'achat de 300 francs ou encore à des billets gratuits pour accéder aux attractions du parc Mirapolis.

Au total, une centaine de jeunes du quartier ont accepté, cet été, les propositions de l'association. Ainsi, Mohammed, seize ans, qui habite la Croix-Petit depuis trois ans : « *Aujourd'hui, la cité est beaucoup plus propre; avant, c'est moi qui salissais, maintenant je nettoie.* »

Dès l'été 1987, la SCIC enregistrait 60 % de moins de petites dégradations, et, depuis un an, de nouveau 30 %. La petite délinquance, en dix-huit mois, a diminué d'environ 12 %.

Mais tout n'est pas aussi idyllique à la Croix-Petit. Ouassine, dix-huit ans, a interrompu le travail d'entretien qu'il avait tout d'abord accepté, en raison de la faiblesse de la rémunération : « *Qui ferait ça pour ce prix-là ?* » demande-t-il.

JACQUELINE MEILLON.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication
*Anciens directeurs :* Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
*Administrateur général :* Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX^e
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
*Microfilms et index du Monde*
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

# Société

## La rébellion d'une jeune Algérienne

# Un bon mariage

*TOULOUSE*
*de notre correspondant*

Les Chambon habitent un pavillon douillet, dans une banlieue résidentielle de Toulouse. Lui est informaticien, maître de conférence à l'université Paul-Sabatier ; elle, travaille dans une entreprise d'électronique, et milite à ses heures dans un syndicat. Ils sont rentrés, il y a trois semaines d'un voyage en Algérie. *« Pour trouver Mansou... »* une jeune étudiante algérienne, la meilleure *amie de leur fille Marie.*

Tout commence en décembre 1987. Mansouria Harrat s'ouvre à Marie Chambon des projets que *nourrit sa famille à son égard :* on veut la marier à un jeune technicien algérien. Pas question pour elle d'accepter un époux qu'elle n'a pas choisi, alors qu'elle poursuit des études d'anglais et se sent totalement intégrée en France où elle vit depuis sa plus tendre enfance.

A la Faourette, dans un des quartiers populaires de Toulouse, *la famille Harrat ne transige pas,* d'autant que l'arrangement est *déjà conclu. Le 18 décembre* la jeune fille s'enfuit et se réfugie *chez un ami.* Le 4 janvier, son frère aîné, Ladjel, la retrouve et la *ramène au domicile familial.* Le lendemain, elle est conduite chez un gynécologue qui établit un certificat de virginité. C'est au cours de cette sortie que Mansouria fausse compagnie à ses parents. Errance qui ne durera guère. Reprise par son frère, elle est enfermée, sous la surveillance permanente de sa mère et de sa *grand-mère. Battue, harcelée par* le clan familial, elle parvient à *faire passer quelques lettres poi*gnantes à son amie Marie. *« Vendredi, mon père m'a encore frappée, à coups de bâton dans le dos, parce que je lui ai dit que ne ne voulais pas me marier (...). Je t'en supplie Marie, aide-moi, je pense à toi comme à mon dernier espoir. »*

Dans une de ses lettres, elle demande l'intervention de la police. Celle-ci la délivre le 21 janvier et la conduit à l'hôpital où elle *restera en observation pendant* une semaine. Mansouria porte *plainte alors contre ses parents* et son frère pour *« coups et blessures et séquestration arbitraire ».* Aidée par les services sociaux, elle est accueillie au foyer Femmes en difficulté, à Albi, dans le Tarn.

C'est là que, *quatre mois plus* tard, son frère la retrouve. Pour *gagner sa confiance et celle des* animatrices du foyer, il fait patte de velours, multiplie les déclarations apaisantes. Le 5 juin, il revient voir sa sœur et obtient de sortir faire un tour en sa compagnie. Le soir, Mansouria n'a toujours pas regagné son foyer. En fait, Ladjel l'a conduite de nuit en Espagne, d'où ils ont pris un avion pour Alger.

C'est là-bas que les Chambon, *relayés par un comité de soutien* (CIMADE, Ligue des droits de *l'homme*), vont conduire *une véri*table enquête. Appuyés par le *président algérien* de la Ligue des droits de l'homme, aidés par une avocate locale, ils parviennent à localiser la jeune fille, puis à obtenir l'intervention des autorités. Entendue par le procureur de Mostaganem, Mansouria renouvelle son refus de ce mariage forcé. L'acte civil qui avait été signé début juin serait depuis peu annulé.

*Mansouria ne peut rentrer en* France. Mineure au regard de la *loi algérienne, c'est le problème* de son retour qui est maintenant posé. La Ligue du droit des femmes est intervenue auprès du premier ministre et demande que la convention de Genève sur les réfugiés politiques soit appliquée à des cas de ce genre. *« Mansouria a été enlevée »,* déclare le comité de soutien, qui estime qu'elle doit *« être rendue à la France ».*

GÉRARD VALLÈS.

## ENVIRONNEMENT

## Après neuf années d'interdiction de baignade

# Le Crotoy retrouve ses plages

**Les plages du Crotoy ne sont *plus interdites à la baignade* depuis le 29 juillet. C'est un bon point pour le département de la Somme, qui avait besoin d'améliorer son image mais dont une bonne partie du littoral reste encore polluée.**

*LE CROTOY*
*de notre envoyée spéciale*

La petite ville du Crotoy peut désormais regarder la mer bien en face. Ces dernières années, elle se contentait de *coups d'œil furtifs* vaguement embarrassés. Avait-on *jamais vu situation plus cocasse :* une station balnéaire interdite à la baignade ? Depuis 1979, les eaux de la baie de Somme narguaient ainsi les estivants en maillot de bain sagement entassés sur la plage : les analyses des prélèvements réalisés par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DASS) (1) *leur interdisaient d'y* plonger le moindre doigt de pied.

Alors le Crotoy avait pris le parti d'ignorer cette mer si étrangement hostile. Au P'tit Ridin, le bar instable au bord de la jetée, à côté de la statue de Jeanne d'Arc, prisonnière au Crotoy *« avant d'être conduite à Rouen où s'achèvera son martyre »,* les marins du pays répétaient volontiers qu'ils s'y étaient bien baignés dans cette eau et qu'*« ils n'en étaient pas morts ».* Et les enfants continuaient à construire des châteaux de sable sur la plage, *tout en* se gardant bien de jouer dans les vagues de la baie. Il y avait aussi les courts de tennis, le centre d'équitation et le petit port de plaisance installé à deux pas des écluses de la Somme, à l'entrée du Crotoy. Et, de *toute façon, les panneaux plantés au* bord de la route ne promettaient-ils pas *« le charme, la détente et le repos ?*

Et pour se baigner ? Il y avait la piscine pardi ! *Un bassin de* 350 mètres carrés garni de geysers *« avec vue imprenable sur la baie de Somme ».* D'ailleurs, cette mer, ne suffisait-il pas de la regarder ? Les affiches de la mairie soulignant les dangers de la baie de Somme, dont *la mer se retire totalement à marée* basse, ne vantaient-elles pas *« ce formidable changement de décor qu'aucun théâtre ne pourra jamais offrir ? »*

*Malgré cette belle indifférence,* depuis 1979 Le Crotoy sombrait en douceur. Les maisons à vendre alourdisaient le marché immobilier et les touristes se faisaient rares. Il fallait une station d'épuration ? Soit ! Un contrat d'estuaire signé le 3 juillet 1986 en présence du ministre de l'environnement, Alain Carignon, *se promettait de s'attaquer au « problème de la restauration de la qualité des plages du Crotoy et de Saint-Valéry »,* toutes deux interdites à la baignade. Afin de *« réduire les rejets bactériens »,* les villes du Crotoy, de Saint-Valéry-en-Somme et d'Abbeville s'engageaient à construire une station *d'épuration. Un investissement de* plus de 30 millions de francs.

Les stations des deux villes de la *baie se sont mises en route au même* moment, au début de l'année 1988. Et les résultats des analyses *effectuées* par la DDASS sur les deux *plages du Crotoy se sont rapidement* montrés encourageants : dès le mois de mai, les relevés ont été classés dans la rubrique « moyen » voire, parfois, « bon ». Et le miracle a eu lieu : le 29 juillet dernier, le préfet de la *Somme* a *abrogé* l'arrêté d'interdiction de baignade de 1979. *La mer appartient* de nouveau aux nageurs du Crotoy.

### En face, on s'insurge

*La* petite ville exulte mais son triomphe reste malgré tout discret. La mairie s'est contentée d'afficher l'arrêté préfectoral sur un tableau entre l'annonce de la suppression des permanences sociales pendant le mois d'août et la mise en place d'un certain *SOS-Sécurité sociale* en faveur des personnes en difficulté. *Le tout sans tambour ni trompette.* Histoire, dit-on, de ne pas irriter *« les collègues d'en face ».* Car, à Saint-Valéry-sur-Somme, de l'autre côté de la baie, les baignades restent interdites. La station d'épuration a beau fonctionner à plein, les relevés de la DASS demeurent inquiétants. Le classement en catégorie D (« eaux de mauvaise qualité ») est maintenu. Alors on s'insurge, on persifle et on maugrée. Les deux villes qui se disputaient déjà la mémoire de Jeanne d'Arc à coups de *statues* et de plaques commémoratives se *chamaillent désormais* d'un bout à l'autre de la baie.

« Peut-on croire à ces relevés ? », *murmure-t-on* à Saint-Valéry. Après tout, il est si facile de modifier quelques chiffres à son avantage. Et puis il y a ces *« affaires politiques »* qui auraient pu jouer un rôle. Le maire du Crotoy, dont personne n'ignore les sympathies chiraquiennes, n'a-t-il pas la chance d'avoir *« des amis »* au conseil général et à la préfecture ? Gilbert Gauthé, maire socialiste de Saint-Valéry-en-Somme depuis *1965,* dénonce *« certaines tractations souterraines »,* voire *« un coup de poignard politique ». « Y aurait-on deux polds, deux mesures ?,* déclare-t-il au *Courrier picard* le lendemain de la publication de l'arrêté. *C'est une mesure discriminatoire et je n'admets pas la façon dont cette affaire a été menée. »*

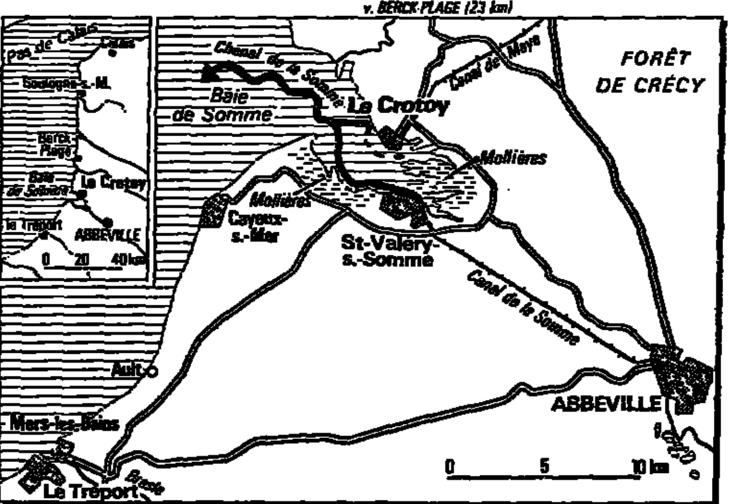
Sur la plage de Saint-Valéry — une de bande de sable envahie par les herbes, garnie de neuf cabines de bois blanc — les estivants s'indignent en chœur. *C'est la même baie,* grognent-ils. Il y a sans doute quelque chose de louche là-dessous.

*Ces insinuations* font sourire les techniciens de la DASS d'Amiens qui ont mis en place l'année dernière, pour la première fois en France, un service minitel donnant les résultats des analyses des eaux de baignade pour chacune des douze plages du département qui font l'objet des relevés. *« L'explication est simple,* dit Francis Prudhomme, *le technicien responsable du service* des eaux. *Le chenal de la Somme longe la plage de Saint-Valéry, alors que celle du Crotoy est à l'écart de ces eaux. La station d'épuration de Saint-Valéry est efficace, mais tant que la qualité des eaux de la Somme ne sera pas garantie en amont, la plage demeurera insalubre. »* Ce jour est sans doute fort lointain. Nombreux sont les élevages qui déversent les déjections de leurs animaux dans la rivière, et les stations d'épuration pourraient être plus nombreuses. Sans compter le problème du *raccordement des maisons :* les habitants, malgré les aides financières, certains habitants renoncent parfois à entreprendre ces travaux.

Le département de la Somme a d'ailleurs fort à faire pour que ses plages perdent leur mauvaise réputation. En 1987 le littoral comptait onze points faisant l'objet de relevés : six étaient classés en catégorie C (« eaux pouvant être momentanément polluées ») et cinq en catégorie D, (« eaux de mauvaise qualité »). De plus, la Somme *comptait alors les trois eules plages* de France interdites de baignade par arrêté préfectoral pour insalubrité : les deux du Crotoy et celle de Saint-Valéry.

*« Nous sommes mal lotis,* poursuit Francis Prudhomme. *Notre littoral compte beaucoup de rivières qui sont des sources de pollution importantes : l'Authie au nord, la Somme au centre, et la Bresle au sud. Le tout sur une côte d'une quarantaine de kilomètres seulement. De plus, la baie de la Somme, dont les eaux sont facilement insalubres, occupe presque le quart de notre littoral. »* La plage de Woignarues, où ont été faits des prélèvements *pour* la première fois cette année, porte désormais tous les espoirs du département : à en croire les premiers relevés de la saison, elle pourrait être classée en catégorie A (« eaux de bonne qualité ») l'année prochaine. Ce serait le premier « point bleu » du département.

ANNE CHEMIN.




(1) Les analyses courantes pratiquées portent principalement sur la recherche de coliformes totaux, de coliformes fécaux et de *streptocoques* fécaux. Ces germes microbiens ne constituent pas un danger, *mais leur* présence indique celle de germes pathogènes dangereux. Ces relevés mesurent la pollution bactérienne et non la pollution chimique *provoquée,* elle, par les métaux lourds et les hydrocarbures.

## POINT DE VUE

# Heureusement, il y a les beurs...

par Pierre-Patrick Kaltenbach
président
du Fonds d'action sociale
pour les travailleurs immigrés

RIEN ne vaut un séjour au Maghreb *pour apprécier notre poli*tique d'intégration des immigrés. Ce détour permet d'évaluer l'ampleur des obstacles psychologiques et politiques de part et d'autre de la Méditerranée. Il facilite ainsi la réflexion sur ce que doit être une *politique mieux orientée vers la seconde génération.*

En France, la fin de la période coloniale laisse, encore douloureuses, les cicatrices d'une humiliation, alourdie de remords et de honte. Une génération entière — elle avait vingt ans dans les années 60 — veut oublier ce *mauvais souvenir.* Surtout dans le cas de l'Algérie, le *mot d'ordre reste : «Ne plus en* entendre parler ».

Toujours en France, l'opinion assimile *le* Maghreb à l'immigré. Et l'on juge Alger, Casa ou Tunis à l'aune de Barbès, des Minguettes ou des quartiers nord de Marseille. Voilà pourquoi trop de Français ignorent la nouvelle réalité de ces peuples jeunes, nombreux, puissants, franco*phones, accueillants, culturellement* si proches en dépit d'apparences contraires.

*Mais de l'autre côté de la mer,* l'opinion affronte elle aussi de multiples vieux « cactus ». Pour mieux conserver tels ou tels avantages matériels ou non monétaires, les générations d'âge mur, et certains anciens combattants, cultivent aigre*ment* les plus mauvais souvenirs.

Nationalisme, arabisation, intégrisme, tantôt voulus, tantôt subis, se développent comme autant de mauvaises réponses à l'explosion *démographique, aux progrès de la* scolarisation, au chômage des *jeunes, au flux des échanges de per*sonnes, de marchandises et d'idées *entre France et Maghreb.*

Les conditions seraient donc en apparence réunies pour une séparation *définitive, sous réserve de* l'égoïsme froid des Etats : « Je te paye ton gaz... tu m'achètes des Peugeot.. »

### Intégrer autrement

*Il existe heureusement un insur*montable obstacle à toute velléité de divorce : la communauté maghrébine en France, forte de ses quelque trois millions de personnes. Cette communauté est condamnée, pour le pire et le meilleur, à constituer un pont entre *les deux rives, utile à tous.* Et de part et d'autre de la mer, personne ne pourra ni *rejeter* cette communauté ni se *l'approprier.* Tel est l'héritage heureux de l'histoire comme de la géographie.

Cette évidence doit susciter une réforme de la politique française à l'égard des Maghrébins en France. C'est, *paradoxalement,* en accord avec les gouvernements du Maghreb que nous devons désormais conduire *une politique active d'intégration.*

Prenons quelques exemples.

Dans l'ordre de la formation, le problème n'est plus d'alphabétiser ni d'enseigner l'arabe *littéraire mais de* former à des emplois. Le Maghreb a *besoin de devises. Il doit en trouver* davantage dans le tourisme. Or l'intérêt commun est qu'un nombre croissant de Français redécouvrent le Maghreb. Formons donc parmi les beurs des animateurs, des restaurateurs, des agents de maintenance au *bénéfice des équipements* touristiques. La France a besoin de redresser sa balance des *paiements ? Profi*tons de l'immigration *pour former à destination de la Méditerranée* des agents d'échanges économiques et culturels.

Le logement social collectif locatif *à la française se révèle inadapté au* style de vie comme aux pratiques *familiales maghrébines ?* Imaginons des programmes locatifs expérimentaux qui, en en cas de succès, pourraient être exportés en Méditerranée. A ce sujet et pour faire court, la qualité de la vie *familiale apparaît dans la* Casba d'Alger bien supérieure à celle de nos HLM, même *les plus « inno*vants ».

Un point enfin et non des moindres. Il nous faut investir intelligence et argent dans les domaines de la vie privée qui revêtent en Méditerranée une importane trop souvent négligée : famille, c'est-à-dire enfants, filles et *femmes,* solidarités naturelles, spiritualité, prise en charge *des personnes âgées et des enfants* abandonnés.

Puisque désormais tout le monde *est d'accord, « ici et là-bas »,* pour l'intégration des immigrés dans la société française, il nous faut conduire cette politique en accord avec les gouvernements du Maghreb, *ce qui conduit à modifier nos objec*tifs et nos méthodes.

Nous devons progressivement mettre un terme aux actions comme aux institutions « spécifiques » réser*vées aux immigrés car la meilleure* façon d'intégrer l'étranger est de le traiter en tout comme un Français. Il convient donc que nos institutions publiques et privées reçoivent l'injonction de sortir d'une logique de ghetto et d'assistance.

Mais, parallèlement, il convient d'accroître les moyens humains et matériels pour susciter les innovations, *les mobilisations, les gestes* symboliques, qui permettront à la *seconde génération de jouer pleine*ment son rôle de pont entre la France *et le Maghreb, sans oublier l'Europe.*

*Il nous faut retrouver ce Maghreb* et surtout l'Algérie oubliée à laquelle nous lie, *plus qu'à aucun autre peu*ple, une si forte chaîne de sang et de temps.

## REPÈRES

### Défense

#### Collision aérienne en Grande-Bretagne

Deux avions Tornado de la Royal Air Force (RAF) sont entrés en collision, mardi 9 août, près de Penrith, dans le nord-ouest de l'Angleterre, au cours d'un vol d'entraînement. Des fragments d'appareil et les cadavres de deux membres de l'équipage ont été retrouvés dans la zone de l'accident. Les recherches se poursuivaient mercredi pour retrouver les deux autres membres de l'équipage. — *(AFP, Reuter.)*

### Education

#### Les exigences du SNES

Le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES), a qualifié, le mardi 9 août d'*« avancée positive »* la création de plus de douze mille postes dans l'éducation nationale, prévue par l'avant-projet *de budget pour 1989. Toutefois, il* reste sceptique sur *« l'efficacité optimale de l'utilisation de ces moyens ».* Le SNES s'interroge sur les moyens de *« pourvoir tous ces postes en personnel hautement qualifié »* ainsi que sur *« la poursuite et l'amplification de cet effort ».* Pour le Syndicat, *« revaloriser le métier d'enseignant, mettre en place des prérecrutements sont des exigences incontournables ».*

### Espace

#### Mort d'un cosmonaute

*Le cosmonaute soviétique* Anatoli Levtchenko est mort, le samedi 6 août, *« des suites d'une grave maladie »,* à l'âge de quarante-sept ans. La nouvelle a été annoncée mardi par l'agence Tass, sans précision sur le mal dont il souffrait. Considéré comme l'un des meilleurs pilotes d'essai soviétiques, Lev*tchenko avait participé à une mission* spatiale de huit jours en décembre dernier ; il était revenu en compagnie de Youri Romanenko, qui venait de passer onze mois en orbite. La presse soviétique avait annoncé qu'il participerait, en compagnie d'Igor Volk, au premier vol de la navette spatiale soviétique — une mission attendue pour la fin 1988.

#### L'URSS mettra sur orbite un observatoire géant

*Les Soviétiques ont l'intention de* construire, avant la fin du siècle, un « super-observatoire » spatial, pesant une centaine de tonnes ; il comportera des détecteurs de rayon X et gamma, un radiotélescope de 400 mètres, et surtout un télescope optique de 10 mètres de diamètre — plus grand que tous les télescopes terrestres actuellement en service.

L'observatoire serait mis en orbite en plusieurs fois par le nouveau lanceur soviétique Energia, et assemblé par des cosmonautes ou des robots.

L'annonce a été faite le mardi 9 août par l'académicien Nikolaï Kardachev. Si cet observatoire est effectivement construit, ses performances dépasseraient celle du télescope spatial américain qui attend depuis deux ans qu'une navette le mette en orbite, ce que la NASA compte faire l'an prochain. — *(AFP.)*

### UNESCO

#### Un prix décerné au prieur de Taizé

Le prix UNESCO 1988 de l'éducation pour la paix, qui veut promouvoir les actions visant à *« l'établissement de la paix dans l'esprit des hommes », a été attribué au* Frère Roger, fondateur de la communauté œcuménique de Taizé, en Saône-et-Loire. Pour M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, ce prix est la reconnaissance de l'œuvre du Frère Roger *« en faveur de la paix, de la réconciliation et de la confiance entre les êtres humains, notamment les jeunes de tous les continents ». Ce prix,* qui est doté de 60 000 dollars (380 000 F), sera remis le 20 septembre au siège de l'UNESCO, à Paris.

[Né en 1915, de père suisse et de mère française, Roger Schutz-Marsauche s'est installé en 1940 à Taizé (Saône-et-Loire) pour y créer une communauté monastique consacrée à la réconciliation. Elle rassemble aujourd'hui quatre-vingt-cinq frères de confessions et de pays différents et est devenue un lieu de rencontre particulièrement apprécié des jeunes du monde entier.]

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du mercredi 10 août 1988 :*

UN DÉCRET

● N° 88-861 du 29 juillet 1988 portant convocation des électeurs pour l'élection de députés à l'Assemblée nationale (1re et 2e circonscription de l'Oise).

DES ARRÊTÉS

● Du 3 août 1988 portant fixation de la valeur du point de retraite dans le régime de retraites complémentaires des assurances sociales institué par le décret n° 70-1277 du 23 décembre 1970 (IRCANTEC).

● Du 25 juillet 1988 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace.

Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

*Marionnettes françaises et indonésiennes*

# Le dernier voyage de Gilgamesh

*A Bali, le soir, le théâtre se joue encore dans les temples, et ce n'est pas pour les touristes. A Java, on vénère les dalangs, les manipulateurs conteurs du théâtre d'ombres. Un marionnettiste français, Alain Recoing, a fait le long voyage au pays où le spectacle s'innerve encore aux racines du sacré et du social.*

D'ABORD, une odeur forte de clou de girofle nous saute à la gorge, dans l'épaisse moiteur de l'air. Elle ne nous quittera pas. Nous sommes à Djakarta, île de Java. La capitale de l'Indonésie, ville sans repères et sans centre, avec ses rues engorgées de jour et de nuit. Les enfants, dans les embouteillages, vendent journaux, boissons : ils sont trop nombreux, doivent se relayer pour aller à l'école et, entre-temps, font quelques petits métiers dans la journée.

On ne comprend pas Djakarta, pas plus qu'on ne comprend en quelques jours l'Indonésie, pays où, dit-on, exprimer ses sentiments relève d'une suprême impolitesse. Au bout de cette ville, il y a la mer. « *C'est la vie dans toute sa violence*, écrivait Roger Vailland, en 1951. *Il n'y a pas de coupure entre la mer grouillante de poissons et la terre grouillante d'hommes.* » L'image reste valable.

Dans cette jungle urbaine, le parti le plus sagement philosophe est de s'en remettre aux mains d'un chauffeur de taxi ou de « bémos », ces pousse-pousse pétaradants. Pour se rendre, par exemple, au Museum Pusat, le musée national, où l'on s'attarde, hypnotisé devant une poupée de bois et de chiffon : « *Les enfants mâles de Java jouaient avec, les nuits de pleine lune. Quand l'esprit était venu, la poupée dansait, et sautait* », lit-on sur une étiquette miraculeusement rédigée en anglais dans ce musée qui semble s'être arrêté à l'ère coloniale.

Elles dansent encore, ces poupées de bois ou de cuir, au cœur de Djakarta, en cette fin de juillet, où se tient le Festival des dalangs. Nous voici au TIM, le campus universitaire, isolé du rugissement de la rue. Il y a des arbres, enfin, des bars où rôdent des moustiques et où l'on boit des cafés lourds de marc, avant la brusque tombée de la nuit équatoriale. Le sol, par endroits, est jonché de copeaux d'où vient de naître le visage d'une marionnette, d'une *wayang golek*. Plus loin, on apprend tout sur la technique séculaire de fabrication des marionnettes de cuir du *wayang kulit, le théâtre d'ombres* : on prend une corne de buffle, on la fend, on la tord à la chaleur, on la refend et retord jusqu'à obtenir une fine lanière souple et ferme, âme et nerf de ces poupées finement ciselées.

Inlassablement, chaque soir que Dieu fait, ou presque, elles enchantent les Javanais, rejouant inlassablement les deux épopées *majeures du répertoire*, traduites de l'hindou au dixième siècle et aujourd'hui encore préservées de l'islam, religion désormais majoritaire en Indonésie : *le Ramayana* et le *Mahabharata* que Peter Brook, on s'en souvient, ramena il y a quelques années des rives du Gange en France.

La porte du théâtre est ouverte. Elle le restera jusqu'à l'aube. On entre, on sort, on fume, on boit et les enfants groguis s'endorment dans les bras de leurs parents, les vibraphones, xylophones, gongs et tambours du gamelan luisent et bruissent dans la pénombre. Les portraits du président et du vice-président indonésiens encadrent la toile devant *laquelle officie* le dalang, la tête prise dans un curieux petit chapeau qui, de dos, lui découpe comme deux oreilles de diablotin. Il se saisit d'une marionnette : à sa droite, les bons, visage *fin*, *torse étroit*, œil en amande, à sa gauche les méchants, plus épais. Mais on y perd son latin. Il conte, improvise parfois, d'une voix de tête puis soudain de basse quasi orthodoxe. Des arbres de vie, des biches et des tigres rôdent encore sur la toile tendue devant deux troncs de bananiers où sont fichés les héros de cuir du *Ramayana*. Ce n'est que batailles, amours, épreuves initiatiques. L'assistance apprécie la variante et commente. L'enlèvement de la belle Sinta est l'un des tubes du *Ramayana*. Nous l'avons vu, au pied du Prambanam, le sanctuaire de l'hindouisme à Java, interprété par une centaine de danseurs dont des enfants habillés en petits lapins, symboles de la pureté et de la fidélité à Rama, le royal époux. A Bali, encore, dansé par des acteurs cette fois masqués, entourés d'une forêt d'hommes torse nu rythmant de leur voix l'action.

Harry Sugihardjo, jeune universitaire, professeur d'histoire à Yogjakarta, la capitale intellectuelle de Java, voit le *Ramayana* pour la dix-septième fois, et il ne s'en lasse pas : « *Cette histoire*, dit-il, *est pour moi le symbole d'une philosophie que j'aimerais conserver dans ma vie quotidienne.* » Une histoire morale, prisée en ce pays où revient dans chaque conversation la corruption qui gangrène chaque échelon de la société et qui donna son nom, dans les années 50, au roman de Pramoedia Anna Tour, écrivain fort populaire, emprisonné pendant douze ans. Il vit aujourd'hui en résidence surveillée à Djakarta, et son dernier roman a été interdit par la censure, qui veille sur tout, y compris sur la presse.

Bas-relief du sanctuaire sud-ouest de Brahma : les gestes du Ramayana, déjà.



### *Une osmose impressionnante*

Un autre soir sur ce même campus universitaire, on a joué cette fois portes closes. Rama a cédé le devant de la scène à Gilgamesh. Un héros qui n'appartient pas à la culture indonésienne et dont un marionnettiste français, Alain Recoing, a choisi de conter *le Voyage spirituel*, au terme d'un long séjour à Java avec les membres de sa compagnie, le Théâtre aux Mains Nues.

Pour cet homme de théâtre français, comédien, metteur en scène, qui, depuis quarante ans, en compagnie d'abord de Gaston Baty puis d'Antoine Vitez, consacre sa vie à l'art et à l'histoire de la marionnette, l'aventure javanaise est un conte des fées. Sa voix trahit l'émotion lorsqu'il raconte comment, à la frontière, les douaniers ont salué en lui, respectueusement, le dalang français.

Alain Recoing était fasciné par l'Indonésie. Sa passion et la conviction de ses coproducteurs (*voir encadré*) ont fait le reste. « *J'ai découvert avec étonnement*, dit-il, *combien les marionnettes indonésiennes n'appartenaient pas à une tradition morte, détachée de la vie quotidienne.* »

Il a travaillé six mois à Java, tel était son projet, en étroite association avec des professionnels indonésiens, dalangs et musiciens. L'osmose a eu lieu. Elle transparaît tout au long du *Voyage spirituel de Gilgamesh*, de manière impressionnante. Le parti pris est radicalement différent de celui d'une autre aventure franco-indonésienne, *Faust et Rangda*, créée à Bali, puis à Avignon en 1987. Sans cesse, on s'en souvient, y compris dans le dispositif scénique, on mesurait l'écart entre les deux traditions.

Les répétitions de *Gilgamesh* ont eu lieu à l'Académie des arts de Solo, au centre de l'île, où l'on forme dalangs et musiciens. C'est un bel endroit, avec une aire de jeu carrée, ouverte sur la nature et surmontée d'un vaste toit de chaume. Marionnettes et masques, une soixantaine, ont été sculptés sur place par Maryse Le Bris, et la scénographie utilise les matériaux locaux, bois, paille, tissus, avec une sobriété qui sied à la quête initiatique de Gilgamesh. Sa lutte contre les géants, les lions et les buffles, ses errances parmi mers et montagnes n'ont pas vraiment dérouté les spectateurs indonésiens. Ils ont ri, en revanche, sans que l'on comprenne pourquoi, car le spectacle se jouait en malaisien. Et ont apprécié, visiblement, le raffinement et la diversité des manipulations et des techniques, dont Alain Recoing dresse un magique inventaire : ombres et acteurs masqués, poupées et marionnettes à tringle habitent un plateau en perpétuelle métamorphose, qui s'ouvre sur un village, une montagne. La narration est soutenue par un orchestre où la clarinette basse et le trombone se marient avec les percussions et les flûtes de gamelan. Narrative, lyrique, concrète, la musique de *Gilgamesh* est formidable. Le corps-à-corps des manipulateurs avec leurs marionnettes, le jeu de miroir entre la concentration de leur visage et l'étrange fixité de leurs poupées, la façon dont, dans les luttes, le corps des acteurs redouble celui des héros, atteignent des moments d'intensité magique.

On devrait voir *le Voyage spirituel de Gilgamesh* à Paris, au printemps prochain. Cette fois en français. Les dalangs indonésiens feront le voyage. Ils sont jeunes, pour la plupart. On les honore déjà, ils sont souriants et conscients de leur rôle. Ils viennent de Java ou de Bali, cette île à une heure d'avion de Djakarta, où certains soirs de pleine Lune, les villageois se rendent aux temples porter des offrandes de fleurs, fruits et riz que les femmes préparent en de somptueuses corbeilles. On prie, on danse et chante, d'un même mouvement. Et des paysans revêtent, pour la joie des enfants ébahis et des adultes graves, masques et costumes de héros séculaires, rejouant ainsi, dans l'enceinte sacrée, l'origine même du théâtre.

ODILE QUIROT.



ROGER-VIOLLET

Marionnette javanaise du Palais du sultan de Djog Djakarta.

## Sartre et Astérix

AVEC quatre centres culturels, tous implantés sur l'île de Java, la France s'enorgueillit d'une forte représentation culturelle en Indonésie. Tribut à payer, sans doute, de quelques pommes de discorde comme les essais nucléaires et la Nouvelle Calédonie.

Si, après le malaisien, langage unificateur de l'Indonésie, l'anglais est la première langue obligatoire, l'intérêt pour le français est réel, surtout auprès des femmes, qui espèrent ainsi enseigner ou trouver un emploi dans l'une des firmes françaises représentées à Java, dont Airbus Industrie. Le Centre culturel de Djakarta (qui aurait besoin d'un coup de peinture fraîche), compte 4 000 élèves. Et une cinémathèque prisée car elle échappe à la censure. Tout comme *Astérix*, traduit ainsi que *Tintin* et d'autres BD franco-belges en malaisien. Pour le reste rares sont les traductions : Balzac, Camus, Sartre et Simone de Beauvoir. Le directeur du Centre culturel de Yogyakarta, Sydney Peyrolles (muté de Beyrouth, où il fut enlevé; ce dont il ne parlera pas), vient de constituer une équipe de traducteurs pour l'ouvrage de Nichet Furet sur la Révolution française.

A Surabaya, Charlélie Couture n'a chanté ni Johnny, ni Brecht/Weill, mais a fait un tabac.

Le Quatuor de trombones de Paris, Michel Dalberto, le mime Marceau, Sandrine Bonnaire venue présenter *les Innocents* de Téchiné, Catherine Sellers et Pierre Tabard dans *Madame de la Carlière*, de Diderot, et le Théâtre de l'Escalier d'Or avec *Le Horla* de Maupassant, sont nos plus récents ambassadeurs culturels.

Le cinéma français reste très mal distribué dans le circuit commercial où la production locale, talonnée par les films indiens et américains, règne en maîtresse, comme en témoignent les immenses et très kitsch affiches peintes sur toile dans les rues de la capitale, Djakarta.

Od. Qt.

## Forces unies

LE *Voyage spirituel de Gilgamesh* a donné lieu à un montage financier original et assez complexe, nécessité par l'essence de ce spectacle du Théâtre aux Mains Nues qui n'a rien du produit exporté clefs en main mais tend au contraire à impliquer le plus possible les Indonésiens.

Les quatre centres culturels français en Indonésie ont uni leurs forces. Surabaya, Bandung, Yogyakarta, en donnant 25 000 F chacun, et Djakarta, le centre le mieux nanti, 100 000 F.

En France, le ministère de la culture (service des affaires internationales) et le ministère des affaires étrangères (sous-direction des établissements culturels et association française d'action artistique) ont marché main dans la main.

Le budget global du spectacle est d'environ un million de francs.

Les musiciens et dalangs indonésiens, issus de l'Académie des arts de Surakarta, sont rétribués 3 000 F par mois. Par comparaison, un professeur de faculté gagne 600 F par mois.

Après les représentations en Indonésie, une tournée est prévue en Inde, au Japon, en Birmanie, aux Philippines.

La Maison des cultures du monde à Paris devrait accueillir *Gilgamesh* début 1989.

Od. Qt.

**MUSIQUES**

*L'été à Leningrad*

# Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée

*L'association Janus a été créée, il y a près d'un mois, par Nathalie et Nicolas Mintz et Joël Bastenaire. Leur objectif : multiplier les échanges culturels entre les avant-gardes « là-bas », en Union soviétique, et « ici », en Occident.*

NATHALIE MINTZ-CHOUKAEV, Langues O, est partie pendant un an grâce à une bourse à l'Institut Herzen, de Leningrad. C'est à Leningrad qu'elle a rencontré Joël Bastenaire, autre Langues O, qui est le traducteur des textes des pochettes de disque. Nicolas Mintz a sorti voici deux ans un roman, *le Fou de l'empereur* (Mercure de France). Les trois cerveaux de Janus, le dieu à double face, se sont donc donné un but commun unique, la compréhension et les échanges entre les « forces vives » des cultures *soviétique et occidentale.*

« *Il faut*, nous diront-ils, *que les artistes se parlent.* » Le premier acte de Janus, qui n'existait pas encore sous ce nom, aura été de sortir en France le premier disque de rock non officiel, *Rocking Soviet.* Car, depuis le temps, au demeurant raisonnable, qu'on entend parler de rock soviétique, les versants officiels et non officiels se sont formés, comme dans tous les domaines de la création. Non officiel, cela signifie que les *musiciens* ne peuvent prétendre ni à ce titre ni à être payés comme tels et qu'ils continuent donc, plus ou moins tranquillement, leur métier d'origine. Actuellement, Janus est en pourparlers avec des Anglais et des Américains pour diffuser *Rocking Soviet* dans les pays de la langue du rock.

« *Rocking Soviet*, est une compilation, *explique Nathalie Mintz.* Une compilation, c'est toujours un peu bizarre, un peu ethnographique. Les gens l'achètent donc un peu comme document, plus que pour la musique, mais ce qui vaudra sans doute au disque une plus grande longévité. Les textes sont durs, engagés, bien au-delà *de l'ouverture soviétique,* avec les risques que cela comporte. Ce sont les musiciens qui ont voulu cela.

**– *Comment les avez-vous rencontrés ?* »**

– *Au départ, je ne connaissais* personne, dit Nathalie Mintz. Je me suis baladé à travers Leningrad pendant un mois, puis j'ai commencé à fréquenter le milieu des peintres non officiels, le plus facile à approcher, le plus perméable. Tout au moins en 1986, quand je suis arrivée, et tout au moins à Leningrad, où ils forment un milieu très uni ; contrairement à Moscou, où chacun travaille un peu pour soi. Ce qui définit les peintres non officiels, ce n'est pas tant leur peinture ou leur manière de peindre que le fait qu'ils ne soient pas passés par l'Académie. Ils n'en ont pas le titre, ils n'ont donc pas de métier. On fait l'école, sinon on n'est rien. Même chose pour la musique : on ne peut pas être membre de l'Union des compositeurs sans avoir fait l'école de musique.

Je voulais voir ce qu'ils font. *J'avais eu à Paris les deux ou trois* noms de peintres qui ont acquis une certaine notoriété. Tout ce que j'ai vu ne m'a pas emballée, mais il y avait des aspects très intéressants. A Leningrad, ils travaillent tous pour les groupes rock. Il font leurs décors de scène. Donc, ils se connaissent tous. C'est ainsi, par le milieu des peintres, que j'ai commencé à aller dans les concerts de rock. Ce sont eux aussi qui font toutes les affiches, des affiches qu'on ne voit jamais ici et dont une collec-tion sera montrée à Paris, à la rentrée, à côté d'une série due à des peintres officiels.



SFOMAKHINE

**Café de hippies à Moscou**

» *Plus que par les peintres*, j'ai surtout été impressionnée par le rock. En 1986, c'était tout nouveau, cela commençait seulement à se développer dans sa forme actuelle. Les groupes ont eu la possibilité de monter sur scène en mars 1982, quand Andropov a permis l'ouverture des premiers rock-clubs. Un rock-club, c'est une structure officielle, dirigée par les komsomols, les jeunesses communistes. C'est donc on ne peut plus étatique et normal, mais cela donnait la possibilité à des *jeunes qui n'avaient pas fait* d'école de musique de créer des groupes *et de monter sur scène,* au moins dans les maisons de la culture des grandes villes et des banlieues. A Moscou, c'est arrivé beaucoup plus tard, mais, maintenant, à peu près toutes les grandes villes ont leur rock-club.

» Leningrad est aussi la première ville à avoir eu un festival en juin 1982. L'association voudrait rendre ce festival international, permettre à des groupes, américains, français, anglais, de venir y jouer. Le problème, c'est que ce festival n'est toujours pas officiel, et qu'il est donc impossible d'y inviter des étrangers. Le rock-club peut inviter des groupes soviétiques, mais ne peut pas assurer l'hébergement des groupes étrangers parce qu'il n'a pas le droit de disposer de devises. Or les étrangers doivent impérativement être logés dans des hôtels qui leur sont réservés et qui ne sont payables qu'en devises. Il n'y a donc que l'Union des compositeurs, ou un organisme officiel, qui pourrait les inviter. Ce n'est pas un problème de libéralisme, c'est un problème de bureaucratie, d'inertie.

» Le premier concert auquel j'ai assisté avait lieu en banlieue, c'était le groupe Kino, qui jouait devant un public extrêmement jeune, entre quinze et dix-huit ans, surtout des garçons, très excités. Les textes m'ont beaucoup étonné. Il y avait, par exemple, une chanson qui s'intitule *Maman l'anarchie.* Toutes sont pourtant censurées avant leur passage au rock-club. Il y a un délégué pour la censure qui, avant le spectacle, trie les textes qui peuvent passer ou non. Mais au *moment* du concert, les musiciens chantent quand même les passages interdits. Cela ne se passe pas toujours très bien après. Il y a ainsi un groupe qui pendant sept mois n'a pas pu monter sur scène parce qu'il avait joué tout autre chose que ce qu'il avait présenté à la censure. Le concert n'a pas été interrompu mais le groupe a été interdit ensuite.

**– Ces formations ne peuvent jouer nulle part en dehors des rock-clubs ?**

– C'est impossible.

**– Illégal ou impossible ?**

– Avant l'arrivée des rock-clubs, ils jouaient dans des appartements. *Tout Leningrad est fait d'immenses appartements anciens.* Il y a donc de très grandes pièces où on peut faire de la musique. Reste que ce sont des appartements communautaires où vit une famille par pièce. Il n'est donc ni facile ni toujours possible d'y faire trop de bruit.

**– Qu'est-ce qui vous a conduits à créer Janus ?**

– A mon départ de Leningrad, des peintres et des musiciens m'ont demandé de créer une structure en France.

» Je suis rentrée en juillet 1987. *J'ai d'abord cherché partout les* moyens de faire le disque. On a *trouvé des partenaires vers* le mois d'octobre, le studio Antenna, distribué par une maison d'édition qui s'appelle Just'in. C'est alors qu'on a décidé de monter l'association Janus. D'une part, on ne voulait pas travailler qu'avec du rock et, d'autre part, nous étions confrontés au problème des droits d'auteur à cause de la WAAP, l'équivalent soviétique de notre Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM). La WAAP, mot à mot Agence pansoviétique des droits d'auteur, ne reverse presque rien aux auteurs, parce que les artistes officiels sont salariés. Je me suis mis en tête de contribuer à changer cette situation. On a donc été tout de suite en conflit et nous avons dit : « Nous ne paierons pas de droits d'auteur à la WAAP *tant qu'une part normale* ne sera pas repassées aux musiciens. » *Je me suis inscrite* à la SACEM en tant que manager des *groupes pour que leurs droits* soient protégés et, maintenant, ces derniers sont bloqués ici par la société des auteurs tant que le conflit n'est pas résolu. Pour l'instant, je ne peux pas leur reverser de devises, puisqu'ils ne peuvent, légalement, pas en avoir. En revanche, je peux sans doute leur apporter du matériel ou mettre cet argent à leur disposition ici, s'ils peuvent sortir d'Union soviétique, comme nous espérons le faire. Nous voudrions organiser un concert à Paris, avant que New-York ne s'y mette. Ce serait la première fois que des groupes non officiels se produiraient hors du pays.

**– En quoi les groupes non officiels sont-ils meilleurs que les groupes officiels ?**

– Ils sont meilleurs, mais ce n'est pas seulement une question de qualité. D'abord, une considérable différence d'énergie. Sur scène, ils sont excellents. La musique officielle a aussi d'excellents musiciens, de très bons techniciens, mais le seul à avoir vendu des disques, c'est Aquarium, qui a douze ans d'underground avant son officialisation. Il y a maintenant aussi quelques groupes de hard-rock. Ce sont les premiers groupes officiels qui correspondent à l'image que la jeunesse se *fait du rock, mais ils sont apparus* seulement l'année dernière. Auparavant, *ce n'était que des groupes* de variétés. Reste le problème des *arrangeurs.* Ce sont des arrangeurs de variétés, et les disques qui sortent gardent une connotation sucrée qui ne colle pas. Ils n'ont pas, en outre, d'ingénieurs du son qui connaissent le langage propre du rock.

» Ce mouvement de rock non officiel déborde, en fait, le cadre strict de la musique. Depuis quatre ou cinq ans, des jeunes poètes underground se font accompagner d'un pseudo-batteur qui n'a jamais touché une baguette et de guitaristes complètement nuls pour « chanter » leurs textes. La censure des rock-clubs est une censure douce, très différente de celle qui s'exerce sur la presse.

**– Quelles idées véhicule ce mouvement ?**

– Démocratie. Démocratie, maintenant, tout de suite.

**– Démocratie, cela signifie quoi ?**

Liberté d'expression. Tout cela est très soixante-huitard, à la fois plein d'énergie et de candeur. C'est le temps des discussions. Quand, dans un concert, un type vient et dit « *Camarades, ce que vous faites est obscène et n'a rien d'artistique* », il y a toujours quelqu'un dans la salle pour se lever et dire « *Je suis journaliste, je peux vous affirmer qu'au vingt-septième congrès, le chef a proclamé que la parole était au peuple.* »

» La presse cependant reste très divisée. Il y a de grands enthousiastes de la musique rock, mais également de vieux brejneviens qui expliquent que le rock est une maladie contagieuse, une *opération de diversion idéologique* de l'Occident, etc. Il y a aussi des *attaques plus directes, qualifiant* un musicien de fasciste ou de nazi, terme très violent en URSS, et certaines campagnes de presse ont ainsi pu conduire à des interdictions. Le résultat, c'est que les fans des musiciens sanctionnés se regroupent et se vengent.

**– Quelle part de la jeunesse est touchée par ce mouvement ?**

– C'est difficile à préciser. D'abord, il faut dire que je connais surtout la situation de Moscou ou de Leningrad. Je sais cependant que les rock-clubs de Sibérie sont les plus actifs et les plus virulents. C'est là aussi que la censure est la plus douce, et c'est donc un phénomène énorme. En Ukraine, en revanche, tout est interdit, il n'y a quasiment pas de rock-clubs, parce que le secrétaire du comité régional de Kiev est particulièrement d'arrière-garde. En Sibérie, la situation initiale est *différente ; les gens parlent beaucoup* plus librement qu'ailleurs. Comme ils le disent eux-mêmes, on ne risque pas de les envoyer en Sibérie, puisqu'ils y sont déjà !

» Il y a deux groupes dont on perçoit immédiatement l'origine sibérienne. Ils sont beaucoup moins occidentaux, beaucoup plus russes. L'un vient d'Arkhangelsk, une ville de relégués, avec des textes très durs sur la « schizophrénie » soviétique, la double manière de penser que les gens doivent adopter ; l'autre, de Novossibirsk, *dont le rock est très* pur, très dur, très engagé. Ils parlent *ainsi des « mésanges »*, symbole de l'innocence, parties dans les camps staliniens.

» Les textes du rock russe sont *un peu difficiles pour les Occidentaux*, car nous sommes habitués à un discours direct. Les Soviétiques, eux, sont obligés d'avoir deux ou trois niveaux de lecture. Comme nous ne comprenons pas les allusions ou les symboles, cela nous paraît parfois un peu niais, mais le public, même le plus populaire, ne se trompe pas sur la réalité des textes ou des images, sur le contenu critique des œuvres. Cet engagement des groupes rock explique pourquoi l'immense majorité des musiciens *ne se droguent pas, comme on* le laisse entendre là-bas pour les déconsidérer, et comme on tend un peu vite à le croire ici. Le public, c'est peut-être un autre problème, mais les musiciens eux-mêmes ont autre chose à faire. Ils sont très pessimistes, très angoissés, ils pensent que l'ouverture actuelle est provisoire et que tout va se refermer demain. Ils ont, par exemple, baptisé l'année 1987, année-clef de l'essor du rock pour eux, *l'année du lièvre.* C'est l'année où on laisse les lièvres sortir pour mieux les tirer après.

» Ils ont souvent, en outre, une position très radicale par rapport à cette ouverture. *Certains,* auxquels on a proposé de devenir officiels, *refusent et disent qu'ils ne* céderont pas tant qu'ils ne pourront faire exactement ce qu'ils veulent, eux.

**– Comment est perçu Gorbatchev ?**

– C'est *assez complexe.* Gorbatchev est communiste, il est issu de l'appareil, ils n'ont donc pas vraiment confiance en lui. En même temps, ils se fabriquent des tee-shirts avec son nom et son patronyme, type : « Michel Sergueïovitch, nous tuerons tous les ennemis de la perestroïka. »

FRÉDÉRIC EDELMANN.

*Benat Achiary au Festival de Chantenay-Villedieu*

# Comment on devient un chanteur basque

*Chanteur traditionnel, Benat Achiary a rencontré en chemin l'improvisation et la création libre. Rencontre favorisée par le festival le plus original de l'été, celui de Chantenay-Villedieu. Benat Achiary est au programme de sa onzième édition.*

« IL y a un moment où on te demande de chanter, c'est à l'adolescence, *raconte le chanteur basque Benat Achiary.* Je me souviens très nettement de ce moment pour moi. J'ai toujours chanté dans une famille où tout le monde chantait. *Mais un moment vient où c'est à toi que l'on demande.* C'est à la fois émouvant, glorieux et intimidant. Comme un signe de reconnaissance, un signe qui se pose sur toi. On se sent élu. A chaque fois, alors, il faut s'éprouver, rendre au public la confiance qu'on te fait, honorer cette demande. C'est d'une assez grande gravité. On devine soudain qu'on ne pourra plus se contenter de chanter, mais qu'on sera chanteur. On repère des attirances pour des formes de style ou des époques. Moi, il me semble que c'est à ce moment-là que j'ai choisi de pencher vers des chants de la Soule. C'était la province que nous habitions, à Saint-Palais, dans l'intérieur du Pays basque.

» Certains chants souletins sont très poignants. Le chant de l'aigle ou celui de l'épervier ; le chanteur cherche à s'élever, à « *monter vers le soleil* ». La directive est transmise oralement ou notée exactement comme les indications de mouvement dans les partitions d'Erik Satie.

## *Soule et soul music*

» Je viens d'une famille de petits *commerçants et de paysans.* Je suis né en 1947. Donc j'ai connu le bouleversement du paysage rural et de la vie des fermes. Dans mon enfance une ferme vivait pratiquement en autarcie. Les fêtes familiales, les réunions, les cérémonies, étaient considérables. J'entends encore le chant des montagnes. Ou ces sonneries de clairon, la nuit venue, lancées dans le vide, petites phrases pour le plaisir du jeu et de l'air de la nuit, et, après une attente, un moment très dense, la réponse venait de loin, au clairon, d'une autre ferme, d'une autre vallée... En même temps, *ce que j'écoutais avec le* plus d'émotion et que je m'amusais à chanter, c'était la *soul music,* et particulièrement Otis Redding.

» Au fond, c'est quand j'ai quitté le pays pour Bordeaux avec toute la famille que *nous avons* pris conscience de sa force. Comme c'était le temps du renouveau culturel, d'interrogations politiques, mais aussi le temps *d'explosion de la chanson* basque, tout s'est enchaîné. Avec mon frère, nous revenions dès que nous le pouvions pour chanter et faire de la spéléo... On voulait descendre au plus profond du pays, dans les coins les plus *reculés. Les routes n'existaient* pas et c'est une activité qui n'a pas besoin de temps idéal. On peut l'exercer qu'il vente ou qu'il pleuve.

» Le chant traditionnel s'essoufflait, mais, en même temps, on sentait une grande effervescence. Des mouvements *de poètes et de musiciens se sont* créés, comme Ez Dok Amairu, de l'autre côté, en Biscaye et en Guipuzcoa.

» Avec mon frère, nous avons fondé le groupe Urrie, à cheval sur la tradition et la modernité. La toile de fond en Europe, c'était alors le mouvement *folk*, mais nous, nous n'étions pas *folk.* Il n'y avait aucun « revivalisme » dans notre démarche. On allait de l'avant : le répertoire traditionnel *avec une instrumentation* moderne.

» C'est la rencontre avec les gens de théâtre, la nouvelle génération de poètes comme Zamora, la compagnie Lubat, Michel Portal, Tamia ou les improvisateurs *réunis autour de Jean Rochard,* qui nous a orientés vers une expression plus fondamentale, plus dégagée, plus universelle. Aujourd'hui, je continue de chanter les chants d'épervier, mais je chante aussi des poèmes de René Char *et de Lorca.* Mon *duo* avec Michel Doneda et mon trio avec Ulrich Gumpert *représentent* des étapes. On a fondé une formule d'improvisation totale qu'on a rodée à Chantenay-Villedieu, et le résultat est tout à fait surprenant. *Je reviens de tournée en Allemagne* de l'Est avec Gumpert et en Ecosse. *Partout le public répond.* Le public pousse un chanteur. Il y a toujours cet *échange d'amour* que l'on sent dans une autre de mes formes préférées, le Cante Jondo, comme une circulation sanguine. Le temps fait son œuvre. Même lorsque je reprends des chants archaïques, il me semble que je touche un bien commun. Parfois, je me vois très vieux en train de chanter. De toute façon, on est si heureux quand on chante... »

FRANCIS MARMANDE.

★ Benat Achiary au Festival de Chantenay-Villedieu (entre Le Mans et Sablé-sur-Sarthe), les 13 et 14 août avec également Tony Coe, Steve Beresford, Ol Cokhill, Michel Doneda etc.

Discographie : *Pays basque, Benat Achiary : Arranoa.* Radio-France Ocora CS 559045.

EXPOSITIONS

## et à Moscou

# Le musée inimaginable

*Des fresques réalisées avant la prise de pouvoir de Vladimir, aux tableaux peints après celle de Gorbatchev, ce sont dix siècles d'art russe disséminés dans des expositions plus thématiques que chronologiques. Si le visiteur ne veut pas s'y perdre, il doit faire appel à toute sa capacité de synthèse.*

DEPUIS des mois que l'on fête la Russie orthodoxe devenue millénaire, il était prévisible qu'une grande exposition lui soit consacrée. Ce qui l'était moins, c'est que soient occultées les soixante-dix dernières années. Réunion de pièces provenant de trente-sept musées du pays, l'exposition « Mille ans d'art russe » offre un vaste panorama. La présentation d'icônes *tout d'abord*, ajoutée à l'exposition « Chefs-d'œuvre de l'iconographie russe », remplace la meilleure conférence sur le sujet. Défini canoniquement, le choix du thème n'est pas du ressort de l'artiste, pas plus que la « manière » de peindre. Mais dans l'unité « canonique » du style russe, on compte plusieurs dizaines d'écoles (Novgorod, Moscou, Jaroslav, par exemple) et l'on ne trouve pas deux icônes identiques. Les artistes ont su être plus que des copistes, ils ont obéi à l'esprit des canons plus qu'à la lettre. Roublev et ses contemporains sont bien sûr là, mais aussi beaucoup d'autres moins connus.

Outre les fragments de fresques du XI[e] siècle (très répandues à l'époque car moins coûteuses que l'icône), provenant pour l'essentiel de la cathédrale Sainte-Sophie à Kiev, est montrée une collection d'Evangiles allant du XI[e] au XIX[e] siècle. Curieux paradoxe que ces dizaines de livres saints *exposés*, quand on sait (et ici on le sait) que ce sont, malgré leur ancienneté, les plus récentes éditions !

La faible présence de l'art profane et le choix des œuvres proposées sont, *pour d'autres raisons*, tout aussi surprenants. Les trois siècles, qui s'étendent de la fin de la domination de l'icône au début de l'avant-gardisme, ne sont représentés que par quelques toiles, essentiellement des Ambulants : Répine, Lévitan et quelques autres. Les visiteurs connaissent bien la période, très fournie dans tous les musées du pays. Mais c'est le choix qui surprend plus d'une fois. Témoin l'unique toile de Nesterov : un portrait de 1917, *les Philosophes Florensky et Boulgakov*, qui n'eurent plus guère l'occasion de philosopher en URSS par la suite. Le catalogue de l'exposition, remarquablement *bien fait, leur consacre une courte* biographie, soulignant la répression dont fut victime le père Florensky en 1933 et *« l'héritage d'érudition qu'il a laissé »*. A *qui ? Puisque ses ouvrages fondamentaux* sur l'art n'ont été publiés, pour l'instant, qu'en Occident.

S'il ne faut pas hâtivement conclure aux prodromes d'une révolution en matière de politique culturelle, ces petites touches, capitales ici, sont tout de même révélatrices d'une nouvelle approche de l'histoire de la peinture. Cependant — les « cependant » sont nombreux au pays des paradoxes — si le catalogue souligne dans son introduction que, *« à cette occasion, l'on présente les œuvres des maîtres les plus importants de l'avant-garde russe »*, celle-ci se résume, dans les faits, à trois toiles (Malevitch, Kandinsky et Gontcharova).

On peut voir malgré tout l'avant-garde russe cet été à Moscou dans une autre exposition : « L'art soviétique *1917-1930* », elle aussi révélatrice d'une nouvelle conception de la période. Depuis des décennies, les responsables de la politique artistique semblent l'oublier, les vingt premières années du siècle sont le second âge d'or de la peinture russe et celles où pour la première fois un mouvement artistique mondial prend ses sources dans le pays. Or la présentation des œuvres laisse, une fois de plus, perplexe.

La période avant-gardiste nous est montrée en un seul bloc : Kandinsky côtoie Chagall *(« que les spectateurs connaissent maintenant bien* — dit la notice — *depuis l'exposition au Musée Pouchkine en décembre dernier »)*. Malevitch ou Popova sans aucune distinction d'école ni de tendance. Et si les notions de rayonnisme, suprématisme, constructivisme, etc., ne sont pas mentionnées, leurs représentants sont là, avec, il est vrai, une ou deux toiles seulement pour chacun. Mais en une trentaine de toiles tout ce que l'esprit de l'époque avait de créatif et d'imaginatif surgit.



V. ZUBAREV/FONDAZIONE THYSSEN-BORNEMISZA

Popova : le violon, 1915

Le contraste est saisissant avec la seconde partie de l'exposition, consacrée au « réalisme socialiste », classé en écoles et sous-écoles, « Cercle des artistes » et autres « Club des peintres moscovites ». Comme si l'on voulait prouver à un improbable visiteur ignorant que l'esprit d'alors était de loin plus foisonnant que l'esprit d'« antan ».

### La tradition des ambiguïtés

Le texte d'introduction à l'exposition est en complète opposition avec la manière dont celle-ci est organisée. Il souligne de façon sibylline que, par rapport au *« foisonnement des années 20 »* et à sa *« haute activité spirituelle »*, le retour au populisme, l'art officiel, *« se démarque fortement de la période précédente »*, ce qui revient à dire que la profusion et le débat d'idées qui présidèrent à la période avant-gardiste n'existaient plus. On voit combien il est nécessaire de savoir lire entre les lignes pour cerner les ambiguïtés de la politique nouvelle.

Le véritable événement est constitué par la vaste rétrospective conscacrée à Pavel Filonov, à Leningrad. La première depuis... 1933. Encore peu connu en Occident (l'exposition Paris-Moscou 1930 ne montrait que deux de ses toiles), ce peintre est pourtant l'une des figures les plus marquantes de la première moitié du siècle. Compagnon de Matiouchin et de Malevitch avec lesquels il fonda en 1923 à Pétrograd un institut de culture artistique, Filonov doit cependant être considéré comme un cas à part.

Né en 1883, mort en 1941, pendant les premiers mois du blocus de Leningrad, Filonov est sans doute le peintre qui a le plus souffert des conséquences de la révolution d'Octobre : le catalogue de l'exposition confie qu'*« aucun des leaders de l'avant-garde russe ne fut persécuté toute sa vie avec un tel acharnement »*. Alors que ses amis réussirent après la révolution, soit à occuper des postes officiels, soit à émigrer, Filonov sombra dans la misère. Dans son *Journal*, il écrit à la date du 10 août 1935 : *« J'ai acheté pour la dernière fois du thé et du sucre. Je n'ai plus d'argent pour le pain. »*

*« Il est décidé*, devait-il aussi écrire, *que toutes mes œuvres réalisées ou à venir seront données à l'Etat pour qu'elles servent de fonds à un musée de l'art moderne. »* Si cette décision n'a pas encore entraîné le but recherché, elle a du moins permis d'éviter le classique éparpillement : les œuvres présentées constituent l'essentiel de sa production. Celle-ci ne peut être classée rigoureusement : abstraite quand elle est figurative, figurative quand elle est abstraite, frôlant le cubisme quand elle s'en démarque. Découvrir Filonov aujourd'hui, c'est reconnaître un des plus grands artistes de son temps.

La « réhabilitation » semble en tout cas marquer le départ d'un vaste mouvement de « glasnost » en matière d'art plastique. D'une part, les œuvres des peintres du début du siècle commencent à être exhumées des réserves — que l'on sait monumentales — des musées soviétiques. Ainsi, le Musée Pouchkine organisera cet hiver une grande rétrospective Malevitch. La dernière remonte à... 1929 ! D'autre part, deux événements — une exposition de la galerie parisienne Basmadjian, et surtout la vente organisée par la firme londonienne Sotheby's *(le Monde* des 6 et 9 juillet), mettent en pleine lumière une tendance qui se développe depuis quelques temps : la reconnaissance des artistes contemporains non officiels, ou plutôt la disparition de la frontière entre artistes officiels et ceux encore considérés, il y a peu, comme « ennemis du peuple ».

— Sans souci de thèmes, d'écoles et encore moins d'exhaustivité, Garib Basmadjian propose simplement, à travers les tableaux d'environ deux cent cinquante artistes, sa collection personnelle d'œuvres russes et arméniennes du XVI[e] au XX[e] siècle. Celle-ci permet de découvrir des peintres peu connus, de compléter parfois les lacunes des autres expositions — ainsi Altman, bizarrement absent de l'exposition « 1917-1930 », — d'admirer simultanément un Répine accroché près d'un portrait de Malevin, qui représente Trotski (!), serein face *aux visiteurs stupéfaits qui découvrent son visage*, souvent pour la première fois.

L'exposition, ajoutée à celle organisée par Sotheby's avant sa vente, donne surtout la possibilité de constituer un panorama de l'art soviétique contemporain. Ilya Kabakov, Eric Boulatov, Edward Steinberg et beaucoup d'autres : toute une génération née sous le règne de Staline, restée longtemps souterraine, qui expose et vend maintenant librement ses œuvres, tant en URSS qu'à l'étranger *(voir encadré)*.

Avec leurs cadets (nés, eux, après la mort du tyran) qui exposent un peu partout : dans des salles de quartiers, dans la rue et même dans des bains-douches *(le Monde* du 16 janvier), une nouvelle génération de peintres peut enfin s'exprimer. Qu'elle soit *« conceptualiste »* ou *« néo-avant-gardiste »* (plusieurs « écoles » semblent se former), elle ne se situe pas, de toute façon, en opposition au réalisme socialiste. Et *c'est nouveau. Sans être ni pour*, ni contre le régime, ces peintres peignent *a priori* leur perception de la réalité contemporaine.

Le 7 juillet dernier, le président de Sotheby's a fait don à l'URSS d'une toile achetée à la vente, pour qu'elle serve de fond à l'ouverture d'un Musée d'art contemporain. On est en droit d'espérer que son vœu sera suivi d'effets plus que celui, similaire, formulé par Filonov il y a près de soixante ans. Les représentants du ministre de la culture, en tout cas, l'ont promis.

LOUIS DANIÈLOU.

★ **Mille ans d'art russe.** Moscou, Galerie de l'Académie, jusqu'au 31 août.

★ **Chefs-d'œuvre de l'iconographie russe.** Moscou, Nouvelle galerie Tretiakov, jusqu'au 15 septembre.

★ **L'art soviétique : 1917-1930.** Nouvelle *galerie Tretiakov, jusqu'au* 30 septembre.

★ **Pavel Filonov.** Leningrad, Musée russe, jusqu'au 31 août.

★ **Basmadjian.** Leningrad, Musée de l'Ermitage, 25 août-25 septembre.

**Les catalogues :**

*Mille ans d'art russe*, Moscou, 1988, 448 pages ill.

*Pavel Filonov*, éd. Aurora, Leningrad, 1988, 112 pages ill.

*Basmadjian*, Galerie G. Basmadjian, Paris, 1988, 48 pages ill.

*Russian Avant-Gard and Soviet Contemporary Art*, Sotheby's Londres, 1988, 144 pages ill.

Le texte de tous ces catalogues (excepté Sotheby's) est exclusivement en langue russe.

## Paris-Moscou... 1988

*« NOUS découvrons un monde nouveau de l'art soviétique contemporain, inconnu jusqu'alors, qui nous étonne par son originalité, la profondeur de ses recherches et sa spiritualité »*, déclarait Claude Bernard en avril dernier à Paris, à l'occasion de l'exposition que sa galerie consacrait à Edouard Steinberg.

Découvertes qui vont se multiplier puisque le Centre Georges-Pompidou prépare pour les prochains mois un vaste programme, le plus important depuis l'exposition *« Paris-Moscou 1930 »* en 1981. Que celui-ci date du début du siècle — exposition *« Popova »* de décembre à mars 1989 — ou soit contemporain — exposition *« Boulatov »* (né en 1933) du 15 septembre au 15 octobre prochain.

Mais l'événement sera, à Paris comme à Leningrad, la rétrospective *« Filonov »*, à partir du 1[er] mars 1989. La première à l'étranger depuis Berlin en 1922. Le Musée Saint-Pierre à Lyon présentera également des toiles venues d'URSS : *« La couleur seule, expérience du monochrome »*, en octobre et novembre prochain. Sans oublier, bien sûr, la FIAC.

Echange de bons procédés, *le public soviétique*, qui peut voir aujourd'hui au Musée Pouchkine les collections américaines des impressionnistes français, pourra découvrir : *« Réalité de la peinture : l'art français contemporain »* à Moscou, puis à Leningrad, du 1[er] avril au 1[er] septembre prochain.

## Il est interdit d'interdire

L'HEBDOMADAIRE *les Nouvelles de Moscou*, le journal le plus engagé dans la politique de « perestroïka » et de « glasnost » de M. Gorbatchev, et que seuls les lève-tôt peuvent acheter, s'élève violemment, dans son édition du 31 juillet dernier, contre les *fonctionnaires du ministère de* la culture.

Sous le titre « Qui a permis de ne plus permettre ? », cet article — extrêmement virulent sur le fond comme sur la forme — a pour origine une décision du ministère de la culture. Ce dernier exigeait, à la veille du vernissage d'une exposition des avant-gardistes de *Moscou, le retrait de trois* œuvres. Comme c'est devenu fréquent ici, les organisateurs — le groupement de créateurs de la section moscovite de l'Union des plasticiens d'URSS — ont refusé net. Ils sont même allés plus loin : *« Le secrétariat de la section moscovite a pris une décision révolutionnaire en frappant d'interdiction toutes... les interdictions. »* Ils justifient clairement leur position : *« Quelle « haute commission » a le droit de qualifier le goût et le choix d'un immense collectif de plasticiens comme « incorrect ». Existe-t-il des critères du « goût correct » ? Seul le temps peut évaluer objectivement une œuvre (...). C'est pour cela que tout artiste doit pouvoir respirer librement. »* Et Oleg Savostuc, auteur de l'article et président de cette section moscovite, défend ses ouailles : *« Ils sont en mesure d'exprimer notre temps. Exprimer et non pas refléter, comme le faisaient, à leur façon, les expositions d'apparat d'un passé récent. »*

Cette interdiction d'interdire n'a cependant pas été suivie d'effet : l'exposition a démarré avec trois jours de retard et les toiles incriminées ne sont finalement pas exposées. La « glasnost » montre, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, ses limites : tout rentre finalement dans l'« ordre ». Jusqu'à la fois prochaine. L'auteur de l'article conclut : *« Notre époque révolutionnaire a besoin d'un art révolutionnaire. »* C'est, à coup sûr, inspiré d'un proverbe syldave, que le poète devait dire : *« La mer, la mer, toujours recommencée... »*

# EXPOSITIONS

## Centre Pompidou

*Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.*

LES ANNÉES CINQUANTE. Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Jusqu'au 17 octobre. / Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

LA COTE-D'IVOIRE AU QUOTIDIEN. Grand et petit foyer. Jusqu'au 29 août.

DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Jusqu'au 26 septembre.

LA MÉDIATHÈQUE. Une architecture en mouvement. Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 15 août.

BERNARD PLOSSU, 1963-1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 5 septembre.

PRISUNIC. Galerie des brèves, Cci. Jusqu'au 29 août.

FRANK STELLA. 1970-1987. Galeries contemporaines. Jusqu'au 28 août.

## Musée d'Orsay

*1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.*

A LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE, INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

GUSTAVE LE GRAY. Photographe (1820 - 1882). Entrée : 20 F ( 13 F dim.). Jusqu'au 14 août.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition dossier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

## Palais du Louvre

*Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.*

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

## Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

*11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.*

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

ALIX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

## Grand Palais

*Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.*

LE JAPONISME. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 15 août.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Ouvert le lundi 15 août. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

## Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

ANNÉES TRENTE, QUARANTE, CINQUANTE. Graphismes et créations SEITA. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

BORDS DE MER. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

COSMOS, UNE HISTOIRE DES REPRÉSENTATIONS DE L'UNIVERS. Palais de la Découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 octobre.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tirelli au palais Pitti. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h, dim. 14 août, lun. 15 août de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

NILS DARDEL. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 août.

DELACROIX ET BYRON, CHASSERIAU ET SHAKESPEARE. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg. T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 septembre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F, (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - la vie parisienne. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988. Michel Quarez, Grapus, Alain Le Quernec, Philippe Apeloig. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. 14 août et lun. 15 août de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

LE JAPON ÉTERNEL. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf mar. de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 août.

JARDINS DE FRANCE 1760-1820, PLACE ROYALE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

CLAUDE MELLAN. L'œil d'or. Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 21 août.

LE MONT SAINT-MICHEL. l'archange, la flèche. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

LA NATURE DE L'ART. Cité des sciences et de l'industrie, parc de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou. T.l.j. aux heures d'ouverture du parc. Jusqu'au 25 août.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUPE REMPLACE LA LONGUE-VUE. Ou la merveilleuse histoire des maquettes du Musée de la Marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h, dim. 14 août, lun. 15 août de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

## Centres culturels

GUSTAVE EIFFEL, CONSTRUCTEUR (1832-1923). Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars. T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIXe SIÈCLE. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F, 7,70 F les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

LE MOUVEMENT SURRÉALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

LE PASSÉ AU PRÉSENT-ART CONTEMPORAIN DU GRŒNLAND. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. La caricature dans la presse arabe. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

## Périphérie

IVRY-SUR-SEINE. Jean-Loup Ricur, Pierre Tual. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé les week-ends d'août. Jusqu'au 26 août.

JOUY-EN-JOSAS. Vraiment faux. Le faux artistique, le faux industriel. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgine Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTOISE. Haus Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-DENIS. Salomé. A travers les collections françaises du XIIe siècle à nos jours. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12, 40 F. Jusqu'au 31 août.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

## En province

ALENÇON. Gaston Chaissac (1910-1964) : peintures, collages, totems et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 18 septembre.

ARLES-SUR-RHONE. Toni Grand. Eglise Saint-Martin du Méjan (90-49-86-91). Jusqu'au 31 août.

BEAUVAIS. André Devambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 5 octobre.

BELLAC. René et Suzanne Lalique : bijoux, verrerie, maquettes de décors. André Masson : peintures, dessins et gravures. Maison natale de Jean Giraudoux. Jusqu'au 4 septembre.

BIRON. Le défi catalan : de Picasso et Miro à la nouvelle génération. Château (53-53-85-50). Jusqu'au 18 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé. Jusqu'au 25 septembre; L'or et l'ombre : peintures hollandaises des dix-septième et dix-huitième siècles dans les collections du Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Les graveurs de Venise au 18e siècle. Musée de Brou. Salle capitulaire (74-22-22-31). Jusqu'au 18 septembre.

BOURGES. Jean Boucher. Premier hommage rendu à un artiste du temps d'Henri IV et de Louis XIII. Musée du Berry, 4-6, rue des Arènes. Jusqu'au 18 septembre.

CAEN. Esquisses peintes. Moments anonymes. Normandie 1850-1950. Musée des beaux-arts. Enceinte du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.

CALAIS. Abraham David-Christian : sculptures. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CARCASSONE. Hans Hartung. Tour Narbonnaise (68-71-04-10). Anna-Eva Bergman ; Patrick Raynaud : La sculpture en transit. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-28). Jusqu'au 15 septembre.

CASE-DE-PÈNE. Des Américains à Paris : peintures de James Bishop, Norma Bluhm, David Budd, Sam Francis, Shirley Jaffe, John Mitchell, Ellsworth Kelly, Riopelle... Château de Jau. Jusqu'au 10 septembre.

CASTRES. Les animaux sorciers chez Goya et la magie dans l'Europe rurale. Salle d'exposition de l'hôtel de ville. Jusqu'au 31 août.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Autoportraits. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15). Jusqu'au 11 septembre.

COLMAR. Emil Nolde, aquarelles de 1907 à 1947 provenant de la fondation Nolde. Musée d'Unterlinden, 21 août.

DAOULAS. Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze, 2500 à 800 avant J.-C. (avec la participation de soixante musées européens). Abbaye. Jusqu'au 31 août.

DAX. Jean-Michel Alberola. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-90-13-82). Jusqu'au 3 septembre.

EVREUX. Degottex : Repères 1955-1985, en quarante peintures. Musée de l'Ancien-Evêché. Jusqu'au 18 septembre.

GRENOBLE. Richard Paul Lohse : rétrospective. Musée. Jusqu'au 5 septembre. MELTEM (Alberola ; Sol Le Witt, etc.). Magasin. Site Bouchayer-Viallet. 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 septembre.

LE HAVRE. Bernard Frize : une trentaine d'œuvres de 1977 à 1987. Musée des beaux-arts André-Malraux. Jusqu'au 20 août.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

ISSOIRE. Fernand Léger. Centre culturel Pomel. Jusqu'au 15 septembre.

JOIGNY. Eloge du tableau : peintures de Martin Barré, James Bishop, Christian Bonnefoi, Bernard Joubert, Daniel Dezeuze, Jean-Louis Gerbaud, François Rouan. Atelier Cantoisel. Jusqu'au 13 septembre.

LYON. Lyon-Europe. Cent ans d'architecture moderne. Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Perrache (78-42-33-03). Jusqu'au 19 août.

MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantini. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Années 80. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

MULHOUSE. Paysages abstraits de Jean Legros (1917-1981). Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 août : Tissus royaux, tissus villageois de Thaïlande. Musée de l'impression sur étoffe. Jusqu'au 1er août.

NANTES. « Matter of facts » : huit artistes anglais utilisent la photographie. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août.

NIMES. Collection du musée Van Abbe d'Eindhoven. Musée des beaux-arts. Rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 28 août ; Alain Jacquet. Galerie des Arènes. Jusqu'au 9 octobre.

PEROUGES. Hommage à Georges Schneider. Maison des Princes (74-61-00-88). Jusqu'au 4 septembre.

ROCHECHOUART. Hommage à Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain, château. Jusqu'au 31 août.

SAINT-ETIENNE. Alberto Magnelli. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay. Jusqu'au 3 octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée. 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

VAL-DE-VESLE. Tony Cragg : sculptures récentes. Centre de création contemporaine, église de Courmelois. Jusqu'au 30 août.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gérard Gasiorowski. Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 septembre.

# THEATRE

## Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h. Rel. dim.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30. Rel. dim.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir., lun.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim., lun. (excep.). ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Rel. dim., lun. (excep.). Théâtre rouge. ◇ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim., lun., mar. (excep.). ◇ La Ronde : 21 h 30. Rel. dim., lun. (excep.).

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ▷ Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 21 h 30 et 18 h 30. Rel. mer. (except.), lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Tokyo Bar-Hôtel : 21 h. Rel. dim.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ◇ Drôle de couple : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ▷ La Folie des farces : ven., sam., dim., lun. (excep.) 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Rel. dim. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. Rel. dim., lun. La Voix humaine : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 22 h. Rel. dim., lun.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

## Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Rel. dim., lun. Le Knack et comment l'avoir : 22 h 15. Rel. lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Conférence musicale pour piano : 18 h 30. Rel. lun. Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun.

## Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

## Rock

GIBUS (47-00-78-88). Eau de rose.

REX-CLUB (42-36-83-98). Juke-Box, Jungle.

# MUSIQUE

## Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Fine Arts Quartet. 19 h, mar. J. M. Luisada (piano). Œuvres de Haydn, Dvorak, Chostakovitch. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Michèle Guyard, Ruth Bezinian. 16 h 30, dim. Orgue, mezzo. Œuvres de Bach, Buxtehude, Couperin. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Pierre-Etienne Nataf. 18 h, dim. Guit. Œuvres de Bach, Sor, Albeniz, Rodrigo, Ponce. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Roland Dyens. 21 h sam ; 17 h lun. Guit. Œuvres de Sor, Villa-Lobos, Monk, Dyens. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Gerardo Gorosito. 16 h, lun. Orgue. Œuvres de Franck, Widor, Dupré. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Nicolas Gorenstein. 20 h 30, lun. Orgue. Œuvres de Titelouze, Nivers, Jullien, Dandrieu. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonie de chambre. 18 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun ; 21 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. Dir. Roland Douatte, 5, Rodesco (violon). Œuvres de Mozart, Pachelbel, Albinoni, Vivaldi.

Orchestre Dominique Fanal. Jusqu'au 18 août. 18 h 30, mar. Œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h, mer. G. Fumet (fl.), A. Wiederker (violon). Œuvres de Bach, Albinoni, Barber, Pachelbel. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h, jeu., ven., sam. (dernière). A. Wiederker (violon). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

Francis Hardy, Michelle Leclerc. 17 h, dim., lun. 21 h, dim. Trompette, orgue. Œuvres de Bach, Tartini, Vivaldi. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

Philharmonie de chambre. Jusqu'au 20 août. 21 h, mar. Dir. Roland Douatte, G. Renon (viole d'amour), 5. Rodesco (violon). Œuvres de Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. V. Dietschy, A. Zaepffel, H. Kurosaki, G. Klaus. 20 h 30, mer. Soprano, haute-contre, violons, B. Cocset (cello), A. Zylberajch (orgue). Œuvres de Scarlatti. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

MUSÉE DE CLUNY (47-24-26-34). Camerata de Paris. 17 h, ven., sam., dim. (dernière). N. Maison (soprano), E. Polonska (harpe), I. Quellier (vièle), J. McLean (fl.), A. Quellier et J.-L. Pinna (danse). Chor. G. Canova, D.-C. Colonna, réalisation mus. E. Polonska. Musique et danse Moyen Age, Renaissance, baroque. Dans le cadre du Festival de l'art vivant.

NOTRE-DAME DE PARIS. John Weissrock. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Dupré, Hancock, Guilmant, Sowerby. Entrée libre.

Olivier Latry. 17 h 45, lun. Orgue. Œuvres de Boëllmann. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

Gabriel Fumet. 21 h, dim. Récital de flûte. Œuvres de flûte. Œuvres de Bach, Debussy, Fumet, Telemann, Honegger. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique. 15 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. (dernière). Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

CHATEAU DE BRETEUIL (30-52-05-02). Gisèle et Chantal Andranian. 17 h, dim. Pianos. Œuvres de Fauré, Bizet, Debussy, Ravel. Dans le cadre du Festival de Breteuil 1988.

## Jazz

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jazz d'échappement, Alan Jack et les Nordettes, Sharon Evans Group.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Bertie Cortès, Coco Verde.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Philippe de Preissac Trio, Jean-Paul Amouroux.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jazz Group de Bretagne, Maxim Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Paris Brune.

LE FARAFINA. Bembeya jazz national de Guinée.

FURSTEMBERG (43-54-79-51). André Persiani, Bernard Tessier, Bernard Layne.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Claude Tissendier, Programmation surprise.

LE KISS (48-87-89-64). Mamadou, Zoom, Tropical ambiance, Pela et ses musiciens.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Guilenn Lassus, Emmanuel Sourdex Trio.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Gilbert Leroux, Bob Vatel et Michael Silva, Clarinet Connection.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). N. Stilo, J. Terrasson, H. Labarrière.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger, Patrice Gaias, Ricardo Galeazzi, Quintet Caldonia.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge Rahoerson Trio, Arnaud Marcais Quartet, Philippe de Preissac.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Rhoda Scott.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Bob Garcia.

LA PINTE (43-26-26-15). Scott Taylor, Selva.




# CINEMA

## *La cinémathèque*

### PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

**MERCREDI**

*Le* Tourbillon de Paris (1928), de Julien Duvivier, 16 h ; Champagne Charlie (1944, v.o.), d'Alberto Cavalcanti, 19 h ; Falstaff (1965, v.o.s.t.f.), d'Orson Welles, 21 h.

**JEUDI**

La Petite Lise (1930), de Jean Grémillon, 16 h ; London Follies (1946, v.o.), de Wesley Ruggles, 19 h ; les Insurgés (1949, v.o.), de John Huston, 21 h 15.

**VENDREDI**

La Vénus aveugle (1940), d'Abel Gance, 16 h ; Vice-Versa (1947, v.o.), de Peter Ustinov, 19 h ; la Femme au gardénia (1952, v.o.), de Fritz Lang, 21 h 15.

**SAMEDI**

La Femme sur la Lune (1928), de Fritz Lang, 15 h ; la Jeune fille (1959), de Luis Bunuel, 17 h 15 ; Miranda (1948, v.o.), de Ken Annakin, 19 h ; Vers sa destinée (1939, v.o.), de John Ford, 21 h.

**DIMANCHE**

Vampyr ou l'étrange aventure de David Gray (1935, v.o.s.t.f.), de Carl-Theodor Dreyer, 15 h ; Madame Bovary (1934), de Jean Renoir, 17 h ; Spring in Park Lane (1948, v.o.), d'Herbert Wilcox, 19 h ; Pacific Express (1339, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 21 h.

**LUNDI**

Relâche.

**MARDI**

Divine (1935), de Max Ophuls, 16 h ; A Run for Your Money (1949, v.o.), de Charles Frend, 19 h ; la Splendeur des Amberson (1942, v.o.), d'Orson Welles, 21 h.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

**MERCREDI**

Si vous avez manqué le début : Paris-banlieue : Bande annonce : Interdit aux moins de treize ans (1982) de J.-L. Bertucelli, Essai de reconstitution (1971) de C. Boltanski, les Cœurs verts (1966) de E. Luntz, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; la Troisième République : 36, le Grand Tournant (1970) de H. de Turenne, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 18 h 30 ; Paris la nuit : Bande annonce : Judex (1963) de G. Franju, la Première Nuit (1958) de Georges Franju, Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 20 h 30 ; la Combine de la girafe (1983) de T. Gilou, 14 h 30.

**JEUDI**

Si vous avez manqué le début : Paris-banlieue : Versailles (1967) de A. Lamorisse, Si Versailles m'était conté... (1953) de Sacha Guitry, 14 h 30 ; Paris, Mai 68 : Cinétracts (1968) d'un collectif, Mourir à trente ans (1982) de Romain Goupil, 16 h 30 ; Paris-banlieue : Baby come back (1983) de Ph. Lopès-Curval, Enfants des courants d'air (1959) de E. Luntz, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 18 h 30 ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 20 h 30.

**VENDREDI**

Si vous avez manqué le début : Paris qui danse : Maguy Marin (1984) de D. Ranz, Angelita Vargas à Paris (1983) de Juliette et Joaquim Lledo, Calambre (1986) de D. Ranz, 14 h 30 ; Paris, Mai 68 : Cinétracts (1968) d'un collectif, la Chinoise (1967) de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; Paris la nuit : le Rendez-Vous de minuit (1961) de Roger Leenhardt, Bande annonce : Passage secret (1985) de L. Perrin, Royal Opéra (1980) de L. Soukaz, Extérieur Nuit (1979) de Jacques Bral, 18 h 30 ; Paris la nuit : Paris qui dort (1923) de René Clair, Judex (1963) de Georges Franju, Bande annonce : les Portes de la nuit (1946) de Marcel Carné, 20 h 30.

**SAMEDI**

Si vous avez manqué le début : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Paris, Mai 68 : Actua Tilt (1961) de J Herman, 2084 (1984) de Chris Marker, l'An 01 (1973) de Jacques Doillon, 14 h 30 ; Paris la nuit : Gala (1962) de Jean-Daniel Pollet, le Rendez-Vous de minuit (1961) de Roger Leenhardt, 16 h 30 ; Paris qui danse : la Voix des légumes (192) de E. Grattery, Leurs Trucs en plumes (1973) de R. Olivier, la Vie parisienne (1977) de Christian-Jaque, 18 h 30 ; Paris, Mai 68, Actualités Gaumont, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Si vous avez manqué le début : Paris qui danse : Pas à pas (1982) de D. Delouche, le Stage de danse de Miguel Lopez (1983) de D. Ranz, Autour de la Sylphide (1984) de D. Delouche, le Cygne (1983) de D. Delouche, Yvette Chauvire pour l'exemple (1986) de D. Delouche, 14 h 30 ; Paris, Mai 68 : Que s'est-il passé en mai ? (1968) de J.-P. Savignac, Grands Soirs et Petits Matins (1978) de William Klein, 16 h 30 ; Paris du coq à l'âne : le Beatnik et le Minet (1966) de R. Leenhardt, Monsieur La Souris (1942) de Georges Lacombe, 18 h 30 ; Paris la nuit : les Halles centrales (1927) de B. Kaufmann, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

**LUNDI**

Relâche.

**MARDI**

Si vous avez manqué le début : Paris du coq à l'âne : Gibier de potence (1951) de Roger Richebé, 14 h 30 ; Paris-Province aller-retour : Actualités Gaumont, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, 16 h 30 ; Paris en chantant : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 18 h 30 ; Paris en chantant : les Paris du cœur (1986) de Jacques Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 20 h 30.

## *Les exclusivités*

**LES AILES DU DÉSIR** (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**AMÈRE RÉCOLTE** (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**LES ANNÉES SANDWICHES** (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**AU REVOIR LES ENFANTS** (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

### LES FILMS NOUVEAUX

**A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR.** Film américain de Matt Cimber, v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**INTRUDER.** (*) Film philippin de Jopi Burname, v.f. : Paris Ciné I, 10e.

**MEURTRE A HOLLYWOOD.** Film américain de Blake Edwards, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**POLTERGEIST III.** Film américain de Gary Sherman, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE SOVIET.** Film soviétique de Mikhail Toumanichvili, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e.

**BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**BIRD** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**BLOODSPORT** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**BLUE-JEAN COP** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

**LA BOHÈME** (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

**CAN'T BUY ME LOVE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**CÉRÉMONIE D'AMOUR** (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**CHOCOLAT** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**CRITTERS 2** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**CRY FREEDOM** (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**DE BRUIT ET DE FUREUR** (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

**DOUBLE DÉTENTE** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**ECLAIR DE LUNE** (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**EDDIE MURPHY SHOW** (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**EMMANUELLE 6** (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné II, 10e (45-62-41-46).

**LES ENFANTS DE L'IMPASSE** (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**ENVOYEZ LES VIOLONS** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**ET SI ON LE GARDAIT ?** (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**FRANTIC** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**LES GENS DE DUBLIN** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE GRAND CHEMIN** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**HAIRSPRAY** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**LIAISON FATALE** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LONGUE VIE A LA SIGNORA** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**MÈRE TERESA** (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LA MÉRIDIENNE** (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**MILAGRO** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**MISTER DYNAMITE** (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**L'OEUVRE AU NOIR** (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

**POUR UNE NUIT D'AMOUR** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**LES PRÉDATEURS DE LA NUIT** (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**PUBLIVORE** (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LE QUATRIÈME PROTOCOLE** (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

**RANDONNÉE POUR UN TUEUR** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**SEPTEMBER** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**LE TEMPS DU DESTIN** (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**THE KITCHEN TOTO** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA TRAVESTIE** (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**UN ENFANT DE CALABRE** (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**UN ÉTÉ A PARIS** (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**UN MOIS A LA CAMPAGNE** (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**UNE BRINGUE D'ENFER !** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

**VICES ET CAPRICES** (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**LA VIE EST BELLE** (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**WALL STREET** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).



# RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mercredi 10 août

### TF 1

**20.35 Théâtre : Domino.** *Comédie de Marcel Achard, mise* en scène par Jean Piat avec Jean Piat, Danièle Lebrun, Alain Mottet, Michel Roux, Marco Perrin. **22.20 Série : Texas police.** Sale affaire. **23.10 Série : Les envahisseurs. 0.00 Journal et la Bourse. 0.15 Magazine : Minuit sport. De 1.15 à 6.25 Rediffusions. 1.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.40 L'équipe Cousteau en Amazonie. 2.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Magazine : Santé à la Une. 4.25 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

### A 2

**20.35 Variétés : Hôtel en folie.** Avec Aldo Maccione, Paco, les Bill Baxter, Philippe Lavil, Lyane Folly, Herbert Léonard, Françoise Hardy, Catherine Lara, Amanda Lear, Henry Chapier, Richard Gotainer, Début de Soirée. **21.40 Série : La loi est la loi. 22.30 Magazine : Dim, dam, dom.** De Daisy de Galard, présenté par Olivia Brunaux. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Jazz.** Sonny Rollins (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins, 1986).

### FR 3

**20.30 Téléfilm : Le masque arraché.** De Robert Lewis, avec Suzanne Pleshette, Tom Atkins. **22.00 Journal et météo.** ▶ **22.20 Auteurs studio : Les grenadines.** Téléfilm de Patrick Jamain, avec Elizabeth Vitali, Didier Kaminka, Jean-Marie Richiez, Eric Leblanc. **23.45 Musiques, musique.** 6e nocturne, op. 15 de Chopin par Jean-Claude Pennetier, piano. Extraits de *Sodome et Gomorrhe*, de Proust, lus par Philippe Clévenot.

### CANAL PLUS

**20.30 Flash d'informations. 20.31 Loto sportif.** *21.00 Cinéma : Surexposé ■ Film américain de James* Toback (1982). Avec Nastassja Kinski, Rudolf Noureev, Harvey Keitel. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Les rats attaquent** ■ Film canadien de Robert Clouse (1982). Avec Sam Groom, Sara Botsford, Scatman Crothers. **0.00 Cinéma : les Godelureaux** ■■ *Film français* de Claude Chabrol (1960). Avec Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Charles Belmont. **2.00 Documentaire : Les pygmées de la forêt africaine. 2.25 Série : Ray Bradbury présente.**

### LA 5

***20.30 Téléfilm : Mannequin sur mesure.*** *De Irving J. Moore* avec Joan Collins, K. Erik Hexum, Kevin McCarthy. **22.20 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.10 Téléfilm : Le shérif et l'orpheline.** De Richard T. Heffron, avec Warren Oates, Lisa Pelikan, Lee Meriwether. *En 1880 dans le Wyoming.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Le shérif et l'orpheline** (suite). **0.55 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.45 Le journal de la nuit. 1.50 Madame Baptiste** (rediff.). **3.20 Vive la vie !** (rediff.). **3.45 Musique : Aria de rêve. 4.00 Belle rive** (rediff.). **4.30 Danse.**

### M 6

**20.30 Téléfilm : Suicide à l'Opéra.** De Robert Markowitz, avec Maximilian Schell, Jane Seymour, Michael York. **22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Série : Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : L'âge heureux** (3e épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (6e épisode). **3.50 L'âge heureux** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Mémoires du siècle.** Suzanne Bidault, la vestale du Quai d'Orsay. **21.30 Le plaisir du texte.** 3. Philosophes et philosophie. Textes de Diderot, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, *Palissot, Restif* de *La Bretonne, lus par Jean-Damien* Barbin, Marie-Christine Barrault, François Chaumette, Sylvain Joubert. **22.15 Freud Deux et son double.** La gosse. **22.40 Musique : Nocturne.** La Roque-d'Anthéron, 8e Festival international de piano : Stanislas Bounine. **0.05 Du jour au lendemain.** Le cinéma. 3. Autour d'*Elia Kazan.* **0.50 Musique : Coda.** Les chants du délire, avec Albert Marcœur.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (*en* direct de l'église Saint-Séverin) : Pièces instrumentales ; Salve Regina pour soprano, alto, cordes et basse continue ; Stabat Mater pour soprano, alto, cordes et basse continue, de Scarlatti, par Véronique Dietschy (soprano), Alain Zaepffel (haute-contre), Hiro Kurozaki (*violon*), Richard Gwint (violon), Bruno Coscet (violoncelle), Aline Zylberajch (orgue). **22.37 La terrasse des audiences au clair de lune. 0.00 Au fil du Danube.** 2. De Linz à Vienne. Œuvres de Biber, L. Mozart, W. A. Mozart, J. Strauss, Beethoven, Schubert, Brahms, Mahler, Berg.

## Jeudi 11 août

### TF 1

**13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.20 Quarté à Enghien. 15.25 Feuilleton : l'île** (4e épisode). **17.05 Club Dorothée vacances.** Sablotin ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon Ball. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Feuilleton : Le vent des moissons.** De Jean Sagols. Avec Jacques Dufilho, Annie Girardot (4e épisode). **21.55 Cinéma : l'Homme orchestre** ■ Film français de Serge Korber (1970). Avec Louis de Funès, Olivier de Funès, Noëlle Adam, Puk Adams. **23.20 Spécial Michael Jackson** (rediff.) **0.05 Journal et la Bourse. 0.20 Magazine : Minuit sport. 1.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.45 L'équipe Cousteau en Amazonie. 2.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Alain Decaux face à l'histoire. 3.50 Documentaire : Histoire de la vie. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

### A 2

**13.35 Feuilleton : La sonate pathétique. 14.00 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Jeu : Bing parade.** Emission présentée par Thierry Beccaro, à Saint Tropez. Avec Didier Barbelivien, Sophie Valente et Tristan. **15.20 Feuilleton : Le chevalier de Maison-Rouge** (3e épisode). **16.30 Feuilleton : Le chirurgien de Saint-Chad.** Avec Jean-Claude Pascal (1er épisode). **17.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 18.00 Série : Les deux font la paire. 18.43 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo.** ▶ **20.35 Cinéma : la Horde sauvage** ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1969). Avec William Holden, Ernest Borgnine, Robert Ryan, Edmond O'Brien. **22.55 Musiques au cœur.** Symphonie no 5 en ut mineur, op. 67 de Beethoven, par l'Orchestre national de France, sous la direction de Seiji Ozawa. **23.45 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Jazz.** Fats Domino (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986).

### FR 3

**13.30 Série : Cap danger.** Bétail douteux. **14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3** (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top Sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça *rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic* et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : C. Jérôme, Karen Cheryl, P. Coutin, Olivia Valère, Tristan. **17.00 Série : Les invisibles.** Le roi complote. **17.05 Série : Boumbo.** Petit éléphant perdu. **17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget.** Changement d'altitude. ***17.35 Documentaire : Dans le sillage d'Ulysse.*** 6. Eole, le dieu des vents. **17.50 Série : Conte de Grimm.** Cendrillon. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** Evasion interdite. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case.** Présenté par Vincent Perrot. ***20.05 Jeu : La classe.*** *Présenté par* Fabrice. **20.30 Téléfilm : Earth II.** De Tom Gries, avec David Seville, Jim Gapa, Loren Huxley. **22.05 Journal et météo. 22.30 Magazine : Océaniques.** Alekan : la mémoire, ou des histoires de cinéma. **23.50 Musiques, musique.** 2e Ballade de Chopin, par *Jean-Claude Pennetier, piano. Extraits* de *Sodome et Gomorrhe*, de Proust, lus par Philippe Clévenot.

### CANAL PLUS

**13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Popeye** ■■ Film américain de Robert Altman (1980). Avec Robin Williams, Shelley Duvall, Ray Walston. **15.33 Documentaire : Le chasseur de rats.** De Andrzej Czarnecki. **15.55 Cinéma : les Faux Durs** ■ Film américain de Michaël Richtie (1977). Avec Burt Reynolds, Kris Kristofferson, Jill Clayburgh. **17.40 Série : Superman. 18.05 Cabou cadin.** Bécébégé ; Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Valérie Mairesse, Guy Montagné, Serge Lama. **20.10 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : la Voie lactée** ■■■ Film français de Luis Bunuel (1969). Avec Laurent Terzieff, Paul Frankeur, Edith Scob, Bernard Verley. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Allan Quatermain et les Mines du roi Salomon** ■ Film américain de Jack Lee Thomson (1985). Avec Richard Chamberlain, Sharon Stone. **23.55 Cinéma : la Bidasse** □ Film américain de Howard Zieff (1980). Avec Goldie Hawn, Eileen Brennan, Armand Assante. **1.40 Cinéma : Les rats attaquent** ■ Film canadien de Robert Clouse (1982). Avec Sam Groom, Sara Botsford, Scatman Crothers.

### LA 5

**13.30 Série : Mike Hammer. 14.20 Téléfilm : Le shérif et l'orpheline** (rediff.). **16.00 Série : Capitaine Furillo. 16.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 17.45 Dessin animé : La famille Koala** (rediff.). **18.07 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile** (rediff.). **18.30 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Meurtre dans le miroir.** De Richard Lang, avec Jane Seymour, Stephen Collins. **22.20 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.10 Téléfilm : Le justicier solitaire** Buford Pusser, un homme de loi prêt à risquer sa vie pour défendre ses idéaux. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Le justicier solitaire** (suite). **0.55 Série : Capitaine Furillo** (rediff.). **1.45 Journal de la nuit. 1.50 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.45 Drôle de vie** (rediff.). **3.20 Vive la vie !** (rediff.). **3.45 Musique : Aria de rêve. 4.00 Belle rive** (rediff.).

### M 6

**13.30 Série : Poigne de fer *et séduction.* 13.55 Feuilleton : Nans le berger** (rediff.). **14.20 Feuilleton : L'âge heureux** (rediff.). **15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Les cavaliers du Pony express. 22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Variétés : Gala Martin Luther King. 0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : L'âge heureux** (dernier épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (7e épisode). **3.50 L'âge heureux** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

### FRANCE-CULTURE

**20.00 Mémoire du siècle.** Jean Weinfeld, architecte. **21.00 Dramatique.** L'incendie, de Pierre Louki. **22.15 Fred Deux et son double.** La nuit blanche. **22.40 Musique : Nocturne.** *La Roque-d'Anthéron, 8e Festival international de* piano : Jean-Claude Pennetier. **0.05 Du jour au lendemain.** Le cinéma. 4. Autour de Bergman. **0.50 Musique : Coda.** Les chants du délire, avec Albert Marcœur.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 15 juin lors du Festival de Ludwigsburg) : Variations pour piano sur un menuet de Duport K. 573, de Mozart ; Thème et variations pour piano en ré mineur, de Brahms ; Variations pour piano sur la basse continue du 1er mouvement de la cantate BWV 12, de Bach ; Trente-trois variations pour piano sur un thème de valse, de Diabelli en ut majeur op. 120, de Beethoven, par Alfred Brendel, piano. **22.37 Villes invisibles,** Petersbourg (Chostakovitch, Prokofiev, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov, Ravel) ; Sur une idée d'Italo Calvino (Griffes, Varèse, Schubert).

## Audience TV du 9 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 24.3 | Santa-Barbara 10.1 | Actual. région. 6.3 | Actual. région. 3.2 | Top 50 0.5 | Homme 3 mill. 4.2 | Homme katana 0.5 |
| 19 h 45 | 30.2 | Roue fortune 14.8 | Arche d'or 4.2 | Actual. région. 3.7 | Stalag 13 1.6 | Homme 3 mill. 5.3 | Homme katana 1.1 |
| 20 h 16 | 38.1 | Journal 12.2 | Journal 13.2 | La classe 4.8 | Starquizz 1.6 | Journal 3.7 | Chacun chez soi 2.6 |
| 20 h 55 | 39.2 | Aval. express 8.5 | Grands fusils 7.4 | Foule déchaînée 9.0 | L'or se barre 2.1 | Luke main froide 10.6 | SOS Affection 3.2 |
| 22 h 8 | 34.9 | Hist. natur. 4.8 | Grands fusils 7.9 | Foule déchaînée 9.5 | Flash info. 0.5 | Luke main froide 11.1 | SOS Affection 2.6 |
| 22 h 44 | 23.8 | Hist. natur. 5.3 | Nuit à nous 2.1 | Foule déchaînée 8.5 | Trou noir 0.5 | Luke main froide 5.3 | Cagney et Lacey 2.6 |

*Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.*

Les vols d'objets d'art : du cambriolage

# Pillage et grand

*(Suite de la première page.)*

Volé dans un château français, transporté à Turin, exporté au Royaume-Uni, le Barye a failli terminer brillamment chez Christie's son voyage étonnamment rapide. Voilà bien la nouveauté – le signe des temps – qui marque ce trafic sur le marché illicite de l'art : la vitesse de circulation s'y est considérablement accélérée ces dernières années. L'évolution inquiète les polices du monde entier, qui pressentent dans ces affaires la présence d'organisations très structurées.

« *Du banditisme appliqué à l'art* », titrait il y a quinze ans Maurice Denuzière, dans les colonnes du *Monde*. L'intérêt des cambrioleurs pour l'objet d'art, leur trouble complicité avec des antiquaires ou des brocanteurs peu scrupuleux, tout cela en effet ne date pas d'aujourd'hui. Mais beaucoup sont passés, peut-on dire, du stade artisanal à la phase industrielle. Et, surtout, malfaiteurs et commerçants véreux bénéficient, de plus en plus, de l'appui que leur fournissent, parfois malgré elles, des organisations criminelles – les multinationales du profit illicite.

## L'enfant contre le violon

Pourquoi s'en étonner ? Le marché de l'art ne cesse de flamber. Désormais, la richesse se porte avec élégance. Les collections « kitsch » de Cadillac roses ont cédé la place aux tableaux de maître, aux cartels de prix que l'on expose dans son salon lors d'une luxueuse soirée. Mieux encore : l'argent que l'on place ainsi est à l'abri de l'érosion monétaire et il rapporte de plus en plus gros. Car la demande, en forte croissance, fait grimper les cotes sur le marché très officiel de l'art, d'autant que l'offre, elle, a du mal à suivre. Un décalage en forme d'aubaine pour les spéculateurs.

La rareté relative de l'offre inspire aussi tout naturellement les trafiquants. A leur manière, ils y remédient, volant ici, recelant là, vendant ailleurs, en un temps record. C'est bien connu : pour *fructifier*, l'argent doit tourner vite, et la durée de stockage doit être réduite au minimum. Cette règle d'or du monde des affaires s'applique à merveille sur ce marché. Les objets d'art volés auxquels ont commencé à s'intéresser la Mafia américano-sicilienne, la Camora napolitaine, la Dringhetta calabraise, les Yakusa japonais et autres organisations internationales du crime. Hauts profits pour de faibles risques...

ces « spécialistes » n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte pour prélever leur dîme au passage sur ce commerce lucratif.

Les vols récents des Corot à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) et des Monet au Musée Marmottan de Paris ont mis en évidence l'intérêt des Yakusa pour les placements en œuvres d'art *(voir encadré)*. Les gisements artistiques qui constituent l'offre potentielle se trouvent principalement en Italie et en France, les deux nations les plus pillées en ce moment. La forte demande provient du Japon, du continent américain, mais aussi encore – pour l'instant – de l'Europe du Nord. Où sont installées les organisations du crime ? En Italie, certes. Mais aussi au Japon, aux Etats-Unis et au Canada.

Ces intermédiaires criminels ont fait l'inventaire du filon et ont déployé leurs ramifications, déjà rodées à d'autres trafics. Placement ou rançon, ou les deux à la fois : l'occasion fait le larron. Ainsi Sonny Gipson – « célébrité » californienne possédant vingt hôtels et quatre banques, et qui contrôlerait huit cents prostituées – a-t-il récemment commandité le rapt d'une enfant, la petite fille du propriétaire d'un Stradivarius authentique. L'enfant contre le violon ou le rapt considéré comme l'art de s'approprier un objet inestimable.

Mais de vraies filières travaillent, elles, en permanence. A ce jour, trois d'entre elles viennent d'être découvertes par les autorités françaises et leurs homologues européennes. Une « franco-japonaise », à l'occasion du vol des Corot. Puis une nébuleuse « franco-néerlandaise ».

## Le « gang des châteaux »

Au printemps 1987, les gendarmes commencent à surveiller de curieux déplacements : des commerçants jouent les bons offices entre acheteurs néerlandais et cambrioleurs gitans. Mi-1988, le « cerveau » néerlandais à la tête de cette organisation est arrêté, la plupart de ses « fourmis » sont sous les verrous et leurs méfaits inventoriés : près de deux cents demeures cambriolées. Dans le même temps, est découverte, enfin, une troisième filière « franco-italienne » : c'est l'affaire dite du « gang des châteaux ». Ainsi, le trafic se structure-t-il, depuis les opérations spectaculaires qui restent rares, jusqu'à celles, plus nombreuses, qui font l'ordinaire des rapines.

Le Barye, par exemple, que Christie's ne put vendre était une des pièces du butin amassé en quelques mois, de 1985 à 1986, par le gang franco-italien. Deux cent cinquante châteaux « *visités* », dans une région bornée par Limoges, Guéret, Clermont-Ferrand et Poitiers. Un trésor dont la partie aujourd'hui connue dépasse déjà 200 millions de francs. L'instruction suit son cours, dans le cabinet du juge Alain Reynal à Limoges et celui du juge Piergiorgio Gosso à Turin, agissant sur commissions rogatoires internationales. Perquisitions et auditions par centaines, d'un côté et de l'autre de la frontière. Déjà, une vingtaine de personnes sont emprisonnées. L'affaire était superbement structurée...

Grâce à quelques mégots de Muratti, cigarettes de marque italienne retrouvées dans les allées d'un des châteaux pillés en Limousin, la gendarmerie découvre, en 1986, une première piste. Renseignements et filatures. Les voleurs ont été bien imprudents : leur commanditaire leur avait, pourtant, conseillé de ne fumer que des Marlboro et de ne laisser aucune trace. Au fil de leurs investigations, les enquêteurs – gendarmes et carabinieri – démêlent l'écheveau.

L'organigramme du trafic apparaît. Deux organisations, l'une en France, l'autre en Italie, travaillent ensemble. Côté italien, une quinzaine d'antiquaires ayant pignon sur rue à Turin, à Cuneo et ailleurs dans le Nord, s'approvisionnent directement auprès des voleurs. Ce sont eux, d'ailleurs, qui pensent et financent l'opération. L'un d'entre eux, un Turinois, se charge de la logistique. Deux personnes repèrent pour lui, dans les châteaux, tapisseries, tableaux, meubles, horloges et objets d'art. Un vrai fichier, dans lequel il puise à son gré. Il recrute alors des cambrioleurs sur place en Italie. Deux millions de lires à chacun et pour chaque opération. Vingt voyages en quelques mois. Par équipe de quatre, les monte-en-l'air opèrent en deux jours. Les premiers arrivent en voiture et les autres avec le fourgon prévu pour la marchandise. Ces véhicules immatriculés en Italie ont été loués à Turin. L'équipe débarque au château, munie de tout l'équipement nécessaire. Un système d'alarme les dérange-t-il dans leur fric-frac nocturne ? On coupe le fil de la sirène et on le plonge dans un seau d'eau ; la sonnerie prend fin.



Ralph Gibson in « Tropism », éditions Aperture

En deux heures, le tour est joué et le fourgon chargé. Il faut aller déposer le butin chez le receleur. Ce dernier, un Français, Max Lanfranco, possède des boutiques à Antibes et à Monte-Carlo. Sa villa d'Antibes accueille, dans un premier temps, les objets volés. Puis, le trésor grossissant, le père de l'antiquaire s'inquiétant de cette noria de « têtes nouvelles », il faut trouver d'autres abris. Second lieu d'hébergement, dans une autre villa d'Antibes. Puis un troisième : un box dans un parking souterrain de Saint-Laurent-du-Var.

## Passion commune

Ce receleur français garde d'ailleurs le contrôle sur tout le transit vers l'Italie. Car si, pour les cambrioleurs italiens, le « travail » est terminé (ils regagnent leur pays « à vide »), le transfert commence pour les Français. Des camions loués à Nice, cette fois-ci, prennent livraison de la marchandise chez le receleur, et la déposent aux entrepôts des douanes. Certificats remplis pour la forme : « *meubles usés* » ou « *vieilles chaises* »... Les factures présentées sont fictives.

Le dédouanement se fait, en principe, sans accroc. Les chauffeurs, souvent des chômeurs à qui l'on donne 2 000 francs par voyage, franchissent la frontière à Ventimiglia pour Turin ou au col de Tende pour Cuneo. Une part du butin est ensuite revendue très officiellement en Italie. Une autre revient vers la France selon le même schéma, mais avec d'autres « transporteurs ». Ainsi se réalise la transaction entre antiquaires italiens et antiquaires français. Le circuit fonctionne dans les deux sens : objets volés en Italie et revendus en France, ou réciproquement.

L'enquête judiciaire va donc de Turin à Antibes, en passant par Aix-en-Provence et aboutit... dans une boutique du « Louvre des Antiquaires ». Du commanditaire au client-revendeur, souvent de bonne foi, en passant par le voleur, le chauffeur et le receleur, la boucle est refermée.

En Italie, les relations d'antiquaires turinois aboutissent à un Napolitain ou un Palermitain qui n'ont de brocanteur que le nom, mais qui possèdent de solides liens « mafieux ». Troubles intimités... M. Francesco Fiumicelli, un des « transporteurs » italiens inculpés il y a quelques semaines par le juge Reynal, avait déjà été emprisonné pour un trafic transalpin d'objets d'art en 1982. « *Presque le Louvre dans les deux TIR interceptés* », titrait alors le quotidien communiste *l'Unita*. Ce journal révélait, par la même occasion, les étranges complicités de ce transporteur avec un gros industriel turinois du « papier », lui-même inculpé dans ce trafic et impliqué dans l'affaire de la loge P2.

Douanes « passoires » : ce n'est pas nouveau. Le marché unique Europe 1993 existe-t-il avant l'heure pour le trafic d'objets d'art ? *(Voir encadré.)*

Les inculpés du « gang des châteaux » ont, à plusieurs reprises, mis en cause certains douaniers italiens ou français, les accusant de « fermer les yeux » moyennant rétribution. La porte du camion ouverte, on jette un œil sur quelques meubles protégés par une couverture et on referme le tout. Bon pour le passage. La preuve de ces complicités n'a cependant jamais été apportée. A l'intérieur du meuble est soigneusement roulée une toile de maître. Ni vu ni connu. Le juge Piergiogio Gosso en sait quelque chose, après des années d'instruction : « *Que voulez-vous ? En Italie, vous ne pouvez vendre un chien sans fournir tout son pedigree. Mais pour une œuvre d'art, c'est banco. Vous n'avez besoin d'aucun certifical. Vous vous contentez de déclarer l'avoir achetée chez un particulier qui vient d'hériter...* »

Mais le juge Gosso n'est pas prêt à baisser les bras, pas plus que son collègue français Alain Reynal. Ces deux hommes ont une passion pour l'art, qu'ils partagent avec carabiniers, gendarmes, policiers, voleurs, receleurs et antiquaires. « *Si vous aviez vu le visage de R... s'illuminer quand je l'interrogeais sur le bronze de Barye* », se souvient Piergiorgio Gosso...

Certains cambrioleurs eux-mêmes prennent goût à la beauté. Ils deviennent experts et agissent pour leur propre compte...

# Claude Monet et les Yakusa

*IMPRESSION, soleil levant* : la lumineuse toile de Claude Monet n'éclaire plus que les flancs secrets d'un coffre-fort aux mains des malfaiteurs. Volé au Musée Marmottan de Paris, le dimanche 27 octobre 1985, le célèbre tableau pourrait rester dans l'ombre quelques années. Le temps pour ses ravisseurs de se faire oublier d'Interpol.

Les trois jeunes gens qui, par ce dimanche d'octobre, entrent à 10 heures à Marmottan en payant leur billet ne s'attardent pas dans la contemplation des œuvres. Sous la menace d'une arme, ils enferment la quarantaine de visiteurs et les gardiens présents. Ils se précipitent au sous-sol, dans la salle Monet, retirent de leur cadre sept tableaux, dont *Impression, soleil levant*, et, pour la bonne mesure, emportent deux petits Renoir exposés au rez-de-chaussée. L'alarme n'a pas sonné : le système n'est branché que pendant les heures de fermeture du musée.

Les jeunes gens sont bien informés. Leurs commanditaires ont veillé à tout... ou presque. L'opération, réussie dans cette première phase, va connaître quelques ratés par la suite. L'écoulement de la marchandise ne se fera pas comme prévu. Trouver acquéreur pour l'un des plus illustres chefs-d'œuvre de l'impressionnisme nécessite, il est vrai, un réseau international de relations, du doigté et une totale discrétion. Ce sont précisément quelques entorses à cette discrétion qui firent dérailler le plan initial. Car des acheteurs potentiels existaient : au Japon. Là-bas, le réseau avait déjà fait ses preuves. Seulement voilà : l'affaire des cinq Corot volés à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) un an plus tôt, le 18 octobre 1984, n'était pas oubliée, tant s'en faut. Les voleurs des Corot sont finalement identifiés, à Tokyo, par leurs empreintes après l'attaque à main armée d'un fourgon de la banque Mitsubishi, en novembre 1986. Gênant, tout ce bruit, pour les clients éventuels des Monet de Marmottan... Pis : on venait de repérer les Corot dans des galeries d'Osaka et de Tokyo. Leur exposition tourna court. On apprit qu'ils avaient été vendus au Japon grâce aux bons soins des Yakusa, l'organisation japonaise du crime.

## De Tokyo à Aubervilliers

On découvre ainsi l'intérêt des Yakusa pour les transactions et placements sur le marché de l'art. Profits supplémentaires, ou manière de blanchir, sans grand risque, l'argent de la drogue, du racket et de la prostitution ? En fait, les Corot devaient être très officiellement restitués par le Japon à la France. Après trois semaines de négociations, en novembre 1987, le commissaire Mireille Balestrazzi, qui dirige l'Office central pour la répression des vols d'œuvres et d'objets d'art, obtient cette restitution. Désormais, quel Yakusa songerait à placer sur le marché un Corot... ou un Monet, trop connus pour être exposés ? Le risque devient – momentanément du moins – dissuasion pour les éventuels acheteurs des Monet de Marmottan, comme pour toute organisation de voleurs. Mais la question reste entière : *Impression, soleil levant*, était-il initialement destiné au marché japonais, avant de devenir dans un tel contexte impropre à toute négociation ?

De sérieux éléments confortent cette hypothèse. Les voleurs de Marmottan espéraient sans doute placer les Monet au Japon, par l'intermédiaire des Yakusa. L'intervention de cette organisation du crime dans les mois qui ont suivi le vol des Monet à Marmottan ne fait, en effet, aucun doute. C'est ainsi que, à la fin avril 1986, un Japonais, M. Takeda, se présente chez le conseiller culturel d'alors à l'ambassade de France à Tokyo, M. Le Lidec. Il propose ses services pour jouer l'intermédiaire entre les Yakusa et les autorités françaises, soucieuses de récupérer les Monet volés. Moyennant rançon...

Pour preuve de son sérieux, il apporte un jeu de photos des Monet. Preuve irréfutable. La transaction durera trois mois, dans le secret le plus total. Jusqu'au jour où, côté français, on choisit d'y mettre un terme en révélant l'existence des photos et de M. Takeda aux autorités judiciaires françaises. Le jeu de photos finit par aboutir à Paris, *via* la discrète diligence d'un grand propriétaire de galerie, faubourg Saint-Honoré. Mais alors, qui avait photographié le précieux butin ? Et où ? Là encore, les Yakusa sont présents.

On l'apprend peu après, à l'occasion de l'arrestation de membres du gang dit « d'Aubervilliers » inculpés du vol des Corot. En septembre 1987, un Japonais d'origine sud-coréenne, Shinichi Fujikama, connu pour ses liens avec les Yakusa, est appréhendé par la police japonaise enquêtant sur un vol de fourrures commis à Tokyo. Devant les policiers, Shinichi Fujikama évoque les Corot de Semur-en-Auxois. Il parle d'un de ses amis, Philippe Jamin, un Français rencontré en 1982 à la maison d'arrêt de Poissy lors d'un séjour pour trafic d'héroïne. Grâce à Shinichi Fujikama, Jamin avait alors découvert le goût des Japonais pour la peinture occidentale, et particulièrement les impressionnistes. Les Corot auraient été vendus au Japon, probablement par l'intermédiaire de Shinichi Fujikama.

## Le temps de l'oubli...

Peu de temps après, en janvier 1988, à Bobigny, la police française arrête Nordine Tifra, autre comparse de Jamin. Ce dernier est à son tour inculpé, et écroué en avril 1988 par le juge Roland Vignes, qui instruit à Dijon le dossier de Semur-en-Auxois. Un complice est toujours en fuite : Yousef Khimoun. Un autre, Richard Leroy, avait été assassiné à coups de chevrotines en juillet 1987 devant, son bar, à Aubervilliers. Ainsi, cette bande connue des enquêteurs sous le nom de gang « d'Aubervilliers » aurait commis le vol des Corot. Au profit des Yakusa.

Ceux-ci s'intéressent ensuite, tout naturellement, aux Monet de Marmotttan. Selon M. Megumi Nishikana, correspondant à Paris du quotidien japonais *Manishi Shimbun*, un envoyé des Yakusa est venu à Paris au début du mois de mars 1986. Il y est resté un mois. De ce séjour, il a donné quelques explications dans une interview, à Tokyo, au *Manishi Shimbun* (1). Shinichi Fujikama, membre des Yakusa, avait reçu à Tokyo une lettre de Philippe Jamin, avec une adresse où le contacter à Paris et neuf photos des tableaux volés. Shinichi Fujikama était absent, le chef adjoint de l'organisation des Yakusa en avait fait part à M. Takeda. L'idée a alors germé de négocier une rançon avec le gouvernement français : M. Takeda, dont la propre commission serait de 500 millions de yens, prendrait contact avec l'ambassade de France. Auparavant, le chef adjoint serait venu à Paris vérifier les « dires » de Jamin et surtout prendre lui-même quelques photos des Monet dérobés. Ce qui fut fait...

A Paris, le responsable des Yakusa déjeune avec Jamin, puis avec Richard Leroy. Emmené les yeux bandés pour un court trajet – en banlieue ? – il a pu photographier les neuf tableaux volés, de face et par derrière, mettant ainsi en évidence une marque qui les authentifie indubitablement. Le lieu ressemblait fort à un entrepôt, où se trouvaient de nombreuses toiles. Etait-ce à Aubervilliers, près du bar de Richard Leroy, assassiné plus tard ? Juste avant sa mort ce dernier, révèle le quotidien japonais, qui suit sans relâche l'affaire depuis ses débuts, aurait passé commande à un encadreur voisin. Deux autres comparses, Claude Laoux et Pierre Jury, avaient déjà été tués en mai 1987, eux aussi à coups de chevrotines, après l'attaque à main armée du fourgon de la banque Mitsubishi. Selon ces informations, les Yakusa ont vraisemblablement été contactés par les voleurs de Marmottan. Mais après le vol, et non avant. Comprenant soudain que ces Monet ne pouvaient que brûler les doigts de leurs détenteurs, les Yakusa se seraient rapidement désintéressés de l'affaire... et du sort des voleurs.

Mais en France on avance également une deuxième hypothèse : les Yakusa auraient commandité le vol des Monet de Marmottan pour en tirer rançon. Ils se seraient ensuite débarrassés d'hommes de mains devenus encombrants. Les Monet auraient alors changé de mains, et de lieu. Un juge de paix du milieu corse pourrait veiller à leur dépôt, les garder « au frigo »... le temps de l'oubli.

(1) Edition du 23 novembre 1987.

cambriolage

grand

Enquête

## au stade industriel

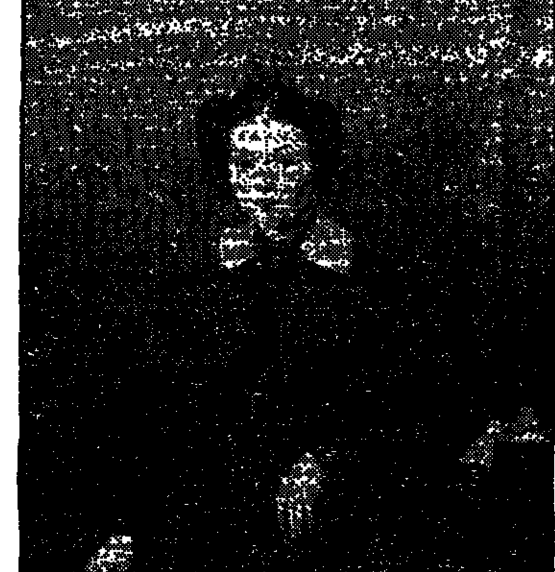
# banditisme

Des châteaux aux résidences secondaires, le marché clandestin de l'art se nourrit de richesses intarissables. Vedettes internationales du trafic y côtoient roitelets du fric-frac ordinaire. Parfois on collabore. Les plus petits ont dû, eux aussi, s'organiser pour écouler au plus vite et de manière sûre les objets volés. Rien n'est fait au hasard. Le cambrioleur connaît les besoins de ses receleurs. Pas de stock, donc pas de preuve. Et de l'argent, vite disponible. Voilà une affaire qui tourne. Les victimes sont de plus en plus nombreuses, et il est difficile de se protéger. L'horloge franc-comtoise héritée du grand-père, les bijoux de famille, le tableau acheté avec amour dans une foire à la brocante, rien n'échappe à la gloutonnerie des cambrioleurs. Ces derniers ont un épais carnet d'adresses où « fourguer » leurs divers produits.

Un gang gitan qui écumait *depuis* cinq ans l'est de la France vient d'être démantelé par la gendarmerie. « Mickey », le chef présumé, « Petit Cafouille », un receleur, « Gras-double » et d'autres hommes et femmes du clan Hurter travaillaient en famille avec beaucoup d'astuce. Soixante cambriolages en Haute-Saône, en Haute-Marne et dans les Vosges. Dans le butin saisi, les bijoux côtoyaient les « cuirs », les pendules anciennes la Hi-Fi. Razzia sur les trois départements *et recels* à Lyon, à Saint-Ouen ou ailleurs : 35 millions de francs à ce jour. Avec des ramifications en Belgique.

*Dès ses débuts, le clan Hurter* sait tirer parti de l'éparpillement des brigades de gendarmerie et des parquets. Ceux qui vivent en caravane à l'orée d'une commune de *Haute-Marne* « descendent » sur la Haute-Saône. D'autres, installés à Vesoul, se rendent dans les Vosges, etc. *Le matériel est toujours le même* : cagoules et pieds-de-biche, R25, BMW et camionnettes volées. Les ceintures de sécurité découpées servent à attacher la cargaison sur le toit des véhicules. Une 4 L de gendarmes *circule-t-elle dans les parages* ? On appuie sur l'accélérateur. Au pis, on coupe la ceinture et le chargement dégringole sous le nez de la 4 L. L'opération terminée, on s'en va cacher le butin dans l'épaisseur d'un bois. Le receleur, qui connaît l'emplacement, vient prendre livraison.

Mais la bonne aventure prend fin le 29 avril 1988. Plus de cent vingt gendarmes arrêtent, au petit matin, trente-quatre personnes. Seize sont inculpées à Vesoul. Parmi elles, un riche maraîcher du Lyonnais et son fils, tous deux receleurs. L'union fait l'efficacité. Le lieutenant-colonel Legrand, du *groupement de gendarmerie de* Haute-Saône, avait suggéré de grouper les brigades des trois départements pillés pour contourner l'organisation des Hurter. Le parquet de Vesoul a coordonné l'ensemble, les deux autres juridictions lui renvoyant l'affaire. Le chef d'inculpation d'association de malfaiteurs a pu être utilisé, de manière à « criminaliser » le délit et de faire encourir aux membres du clan Hurter des peines d'emprisonnement plus lourdes.



Portrait de Mme Bandot, de Corot, volé à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) en octobre 1984 et non rendu par les Japonais.

### La bonne affaire

Qui ne rêve, un jour de sa vie, de faire « une bonne affaire » ? La sculpture africaine exposée pendant des mois dans la vitrine et que l'antiquaire cédera enfin, avec un apparent regret, pour un prix au rabais. Ou cette tapisserie — une « trouvaille » — achetée dans une foire de Provence, au quart, pense-t-on, de sa valeur... Viendrait-il à l'idée d'un collectionneur enthousiaste d'exiger, lors de son achat, un certificat prouvant l'origine de la poupée de porcelaine ancienne enfin découverte ?

Voilà, en bout de course, la passion qui alimente tous les trafics. *Œuvres et objets d'art font le bonheur de l'amateur.* Certaines pièces pourtant *« ne volent plus le jour »*, selon le jargon du métier. Très chères, trop reconnaissables, *ces pièces volées sont soigneusement cachées.* Mais le plaisir d'admirer un Utrillo dans son coffre-fort reste limité. Le plus souvent, ces pièces « sans jour » *sont transformées. Là* encore, on n'arrête pas le progrès. La belle commode Louis XV changera quelque peu : un marbre se substitue à celui d'origine, trop facile à identifier. *Et le tour est joué...*

**Enquête réalisée par DANIELLE ROUARD**

## Repérer, identifier, récupérer, réprimer...

RUE des Saussaies, à Paris : les fonctionnaires de l'Office central de répression des vols d'œuvres et d'objets d'art sont débordés. Une foule de visiteurs se presse à l'exposition de photos présentée depuis le début de juillet. Le standard téléphonique est saturé, il faut installer des lignes supplémentaires. Mais que vient-on donc voir ? Les 1 500 clichés de 1 500 pièces volées en un an et découvertes par les enquêteurs chez un receleur de Saint-Ouen, M. Gonzalez, arrêté et écroué fin juin. A Saint-Ouen, à Paris, dans l'Ain : trois garages loués sous des prête-noms et deux domiciles inventoriés.

Pendules, bronzes, tableaux, meubles de style, porcelaines et faïences... Les visiteurs de l'« expo » — victimes eux-mêmes de vols — espèrent reconnaître là un, ou plusieurs, de leurs biens. C'est difficile. Pour la plupart, ils n'avaient jamais pensé à photographier leur patrimoine. Et M. Gonzalez persiste à se taire sur l'origine de son butin.

Depuis sa création en 1975, cet office coordonne, sous l'autorité de la direction centrale de la police judiciaire, la lutte contre ce type de trafic. Vingt-*cinq personnes* ayant suivi une formation spécialisée travaillent, sous la responsabilité du commissaire Mireille Balestrazzi et de son adjoint, le commissaire Alain Defer. En 1987, l'Office a traité 1 933 vols : 49 en musée, 37 en galerie, 43 en magasin de vente, 93 en lieu de culte, 82 en château, 955 en maison individuelle et 674 en appartement. Une activité importante, en regard des moyens mis en œuvre.

A titre de comparaison, la direction des biens et du patri*moine, au ministère ital*ien de la culture, dispose d'une cellule de coordination, à Rome, de 90 carabiniers. Cette cellule romaine vient de réussir à récupérer un Apollon de bronze datant du cinquième siècle av. J.-C., disparu il y a cinq mois du musée de Naples. L'intervention a eu lieu avant que le butin ne franchisse la frontière. L'Apollon venait d'être acquis par un collectionneur helvétique pour 1 milliard de lires. La Dringhetta, organisation *calabraise* du crime, et la « Pizza Connection », branche de la Mafia, sont impliquées dans ces vols. Deux cents personnes, au total, ont été arrêtées.

La disparition de cet Apollon n'avait même pas été signalée. C'est d'ailleurs ce qui rend difficile, *en Italie, comme en France* ou ailleurs, le travail des enquêteurs. Les particuliers connaissent mal leur patrimoine. Les sous-sols des musées de pro*vince sont encore trop rarement* inventoriés. De plus, les richesses artistiques restent peu assurées, les primes étant très élevées.

### OVBI et OVBD

Comment repérer et identifier les œuvres dérobées ? La gen*darmerie française met actuelle*ment au point deux fichiers informatisés. L'un concerne les OVBI (objets volés bien identifiés), l'autre les OVBD (objets volés *bien décrits*).

Pour leur part, les professionnels, par l'intermédiaire de leurs syndicats, s'inquiètent de l'accroissement du trafic et du discrédit qui en découle. *La Cote des antiquités,* une des bibles des amateurs d'art, publie dans sa luxueuse revue mensuelle deux pages de photographies, sous le titre « Au voleur ! »

Reste l'arsenal répressif. En France, la loi du 30 juin 1987, *« relative à la prévention et à la répression du recel, et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers »,* traduit la volonté de lutter contre cette forme de délinquance : peines de trois mois à trois ans d'emprisonnement, amendes de 10 000 à 2 500 000 francs qui peuvent atteindre la moitié de la valeur des œuvres recelées ; confiscation éventuelle des objets et peines complémentaires, telle l'interdiction d'exercer soi-même ou par personne interposée.

Enfin, la tenue du « livre de police » est désormais obligatoire pour les organisateurs de ventes ou d'expositions publiques.

Mais, à l'approche de l'ouverture du marché unique européen, prévue pour 1993, il faudrait harmoniser entre pays de la CEE les *réglementations du droit de* propriété et des autorisations de transfert d'œuvres d'art. Déjà, en 1984, sur l'initiative de M. Alain Sauret, alors magistrat *instructeur* à Paris, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, avait fait adopter, à l'UNESCO, une charte des droits de chaque nation sur *la sauvegarde de son patrimoine.* L'Europe de 1993 doit disposer de conventions, fussent-elles bilatérales dans un premier temps. Le juge turinois *M. Gosso, son collègue de* Limoges, M. Alain Reynal, et tant d'autres, magistrats ou policiers, le souhaitent vivement.

De nombreuses œuvres ont été très officiellement restituées d'un pays à l'autre. Récemment, encore, entre l'Italie et la France. Un exemple de délicate transaction en cours : des tapisseries rares volées au musée d'Arles ont été exposées dans le salon de réunion de Centro Banca, une banque de Florence... Les négociations pour les récupérer continuent, dans un déploiement complexe de procédures.

Mais en bout de course, et à défaut de lois, n'est-ce pas à l'amateur isolé d'exiger un certificat d'origine quand il achète une œuvre de valeur ? Encore faut-il que ce certificat ne soit pas de complaisance. Ce qui arrive parfois.

Communication

## 2,3 milliards de francs d'investissements pour 8 000 abonnés

# A Paris, le câble ne fait pas recette

**Paris voulait être la capitale du câble, la vitrine technologique de l'industrie française de la fibre optique. Lorsque, en 1983, M. Jacques Chirac signait avec le ministre des P et T d'alors, M. Louis Mexandeau, un protocole d'accord pour le câblage de la capitale, il ne s'agissait rien moins que de bâtir le premier réseau européen en reliant quelque 1,2 million de foyers. Cinq ans plus tard, *et après un* bouleversement audiovisuel, la situation est bien différente. France Télécom aura englouti, fin 1988, 2,3 milliards de francs dans le sous-sol parisien. En surface, près de 200 000 logements (325 000 environ fin 1988) sont déjà dans des zones « cerclées », *c'est-à-dire où passe le câble.* Mais dans les immeubles, seuls 8 000 abonnés individuels (et trois mille chambres d'hôtel) acquittaient mensuellement, fin juillet, 148 francs pour recevoir 17 chaînes de télévision.**

L'économie du câble est certes fondée sur le long terme, avec un décalage de deux ans au moins entre les investissements et la commercialisation des prises, et des déficits d'exploitation les premières années. Mais le chiffre de 8 000 abonnés à Paris sonne comme un brutal rappel aux réalités : la vitrine n'attire guère le chaland.

### Le poids des contraintes politiques et techniques

Car ce chiffre, quelle que soit la façon dont on le prenne, est en deçà de toutes les prévisions. Les revirements de la politique générale du câble n'expliquent pas seuls les retards accumulés. La lenteur des accords avec les syndics d'immeubles, les difficultés techniques à creuser dans Paris, la dispersion des chantiers, font que le nombre de prises réellement raccordables est inférieur à celui des logements « cerclés » et s'établit à 135 000 en juillet 1988. Mais même rapporté à ce chiffre, le taux d'abonnement n'est (en assimilant les chambres d'hôtel à 1 000 abonnés) que de 6,7 %. Certes, le taux d'abonnement des prises installées depuis plus d'un an atteint 13 %, mais c'est toujours moins que les 15 % prévus au bout d'un an par contrat entre France Télécom et la société d'exploitation Paris-Câble. Autant dire que cette dernière, qui regroupe la Lyonnaise des eaux (59 %), la Ville de Paris (30 %) et la Caisse des dépôts, dépensera cette année 50 millions de francs (dont 13 millions rien que pour le canal local Paris-Première) alors que ses recettes atteindront à peine 20 millions ; et que son équilibre financier s'éloigne dans le temps.

Est-ce la faute du consommateur, éternel conservateur qui répugne à ouvrir son portefeuille pour s'assurer le dernier cri de la modernité ? Pas si simple. D'abord parce que le réseau n'a pas été conçu pour aller chercher ce consommateur solvable là où il se trouve. Les contraintes techniques et politiques sont passées avant les critères commerciaux. La Ville de Paris a fait pression pour que chacun des vingt arrondissements ait son morceau de câble avant les municipales de 1989. En câblant d'abord de grandes tours en location plutôt que de petits immeubles en copropriété, la contrainte technique a renforcé l'émiettement. Résultat : les premiers îlôts câblés baignent souvent dans des mers d'indifférence, que leur population soit à forte proportion étrangère (dans les tours du treizième arrondissement) ou plus préoccupé du loyer que des derniers feuilletons de chaînes non francophones. A l'heure actuelle, le câble est là où on ne l'attend pas ; il n'est pas là où on l'attend, parfois impatiemment ; et les aléas des chantiers parisiens, sous-traités à des entreprises de génie civil, font qu'un délai de trois à six mois peut s'écouler entre les premiers travaux dans une rue et un raccordement effectif, dont l'opérateur ne peut anticiper la date avec précision. Autant de frustrations qui s'accumulent...

France Télécom et Paris-Câble ont donc révisé leur stratégie. Ils concentrent leurs moyens sur des zones plus attractives commercialement, comme le seizième arrondissement, le sud du dix-septième, la rive gauche ou les quartiers que la butte Montmartre prive d'une bonne réception hertzienne. Mais comme il s'écoule vingt-quatre mois en moyenne entre la décision et le câblage effectif, du fait des contrats pluriannuels, les premiers effets de ce redéploiement ne se feront sentir qu'en 1990.

En attendant, le câble doit vivre avec la seule distribution de programmes de télévision. Sans promettre plus qu'il ne peut donner. Inutile par exemple de vanter la réception parfaite des radios FM : l'embouteillage des fréquences sur la bande parisienne se retrouve à l'identique sur le réseau câblé, à tel point que l'argument a été retiré des plaquettes commerciales. Mélomanes, s'abstenir...

*Une baisse des tarifs* déclencherait-elle une avalanche d'abonnements ? Paris-Câble en doute, qui dit n'avoir recueilli qu'une faible pénétration supplémentaire avec des offres groupées d'abonnement à moins de 100 francs. La société d'exploitation penche plutôt pour une extension de l'offre, en quantité et en qualité.

Comme tous les câblo-opérateurs de France (*le Monde* du 31 mars), Paris-Câble voudrait plus de chaînes (une vingtaine au lieu des 17 actuelles). Très bien, répond France Télécom, mais pas question d'augmenter nos investissements, qui doivent se poursuivre à raison de 650 millions de francs en 1989, et de 500 à 600 millions chaque année suivante. La multiplication des canaux exige donc un effort financier de la Ville de Paris et de la Lyonnaise des eaux sous forme d'avance remboursable. Paris-Câble ayant décliné cettte proposition, la négociation s'oriente vers la réduction des travaux (on ne câblerait pas tous les immeubles, mais seulement les plus « prometteurs » commercialement) ou leur décalage dans le temps, à *enveloppe financière constante.* On ne dépassera pas les 3,5 milliards de francs prévus pour le réseau. Il n'y aura pas plus de capitaux pour la capitale, dont pourtant le réseau, *grâce à la densité de l'habitat, est un* des moins chers à construire, avec 30 centimètres de génie civil par prise, contre souvent plus de 1 mètre ailleurs.

Pas découragée par les 11 % de « câblés » qui ne renouvellent pas leur abonnement (un tiers de déménagements, un tiers de mauvais payeurs, un tiers de mécontents *environ*), *Paris-Câble maintient une* équipe commerciale importante pour vendre son service, à coup de lettres, de relances téléphoniques ou de réunions à domicile.

### Pas d'interactivité avant 1990

Peut-elle au moins attendre un second souffle des services interactifs, comme les chaînes à option ou le paiement à l'image, en attendant télésurveillance et autres merveilles présentées comme l'avenir du câble ? Pas avant 1990 en tout cas. En effet, la fibre optique, qui permettrait la mise en place de ces nouveaux services, s'est révélée trop coûteuse. Elle a bien vite été reléguée à une zone de 40 000 foyers des douzième et vingtième arrondissements, dont les premières prises ne seront commercialisées qu'en septembre, après une longue phase de test pour résoudre des problèmes de connexion des appareils. Sur le reste du réseau en coaxial, les nouveaux services interactifs nécessitent des terminaux chez chaque abonné. Or leur production en série a été retardée par la laborieuse définition des caractéristiques de ces appareils : faut-il construire des « boîtes noires » sophistiquées mais chères, ou bon marché mais simples, avec alors le risque de ne pouvoir s'adapter aux usages futurs ?

Géographie dispersée au gré d'impératifs contradictoires, offre francophone restreinte, partage des responsabilités qui rend antagoniques les acteurs de ce nouveau marché, absence de nouveaux services, les faiblesses du câble parisien n'ont rien de particulier. Les mêmes clauses produisent les mêmes effets ailleurs en France. Pour y remédier, la mission câble a d'ailleurs remis au gouvernement un rapport contenant des propositions. Pour relancer la machine aux images, chacun sent bien qu'il faut trouver de nouveaux rapports entre partenaires qui tiennent mieux compte de l'usager. Mais pour que ce dernier entre comme client dans la boutique du câble, il faudra plus qu'un ravalement de façade.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

## La bonne santé du « Canard enchaîné »

C'est un bilan de santé satisfaisant que peut afficher *le Canard enchaîné*, qui, dans son édition du 10 août, publie l'ensemble des comptes de sa société éditrice (les éditions Maréchal) pour l'exercice 1987. Ainsi le chiffre d'affaires du *« journal satirique paraissant le mercredi »* — sans publicité — a connu une progression de 9,82 % sur l'exercice antérieur, et son bénéfice a augmenté de 22,08 %, passant de 7,5 millions de francs fin 1986 à 9,2 millions de francs fin 1987, *bénéfice affecté, comme les années* précédentes, aux réserves. Les résultats des *Dossiers du Canard* sont, eux aussi, satisfaisants, qui font apparaître un chiffre d'affaires de *10 094 985 F* et un bénéfice d'exploitation de 906 167 F.

Dans le domaine des ventes, la diffusion globale du *Canard* (395 622 exemplaires en 1987) n'a que très légèrement augmenté par rapport à 1986 (+ 0,27 %), ce qui est notamment dû au recul de la diffusion à l'étranger (20 590 exemplaires) en raison de difficultés politiques rencontrées dans certains pays. La direction du *Canard* indique toutefois que la diffusion s'est nettement améliorée au premier trimestre 1988, du fait de l'actualité politique dense. Les ventes ont ainsi progressé de 5,5 % au premier trimestre, de 22 % en avril, culminant à 545 923 exemplaires au mois de mai (+ 49,5 %).

**CORRESPONDANCE**

## Une lettre de la Nouvelle Acropole

*A la suite de notre article « La Nouvelle Acropole et l'intrus »* (le Monde *du 23 juillet), dans lequel nous relations les mésaventures dont un correspondant du journal* Politis *dit avoir été victime au cours d'un reportage sur cette organisation, la Nouvelle Acropole nous a adressé le droit de réponse suivant :*

M. Fouchereau, journaliste indépendant, se présentant comme touriste désirant visiter les locaux dans lesquels se préparait une fête champêtre, organisée pour nos adhérents le 15 juillet, a été reçu, a pu observer, prendre des photos et ressortir comme il était entré.

Sans doute déçu, il décide alors de porter plainte à la gendarmerie contre le membre de l'association qui l'avait accueilli.

Devant la démarche et l'attitude étrange de cette personne à identité variable, l'association avait, dès son départ de la propriété, averti la gendarmerie de sa présence.

L'enquête de routine de la gendarmerie, lors de sa visite dans les bâtiments, n'a pas permis de déceler la présence de pseudo *« initiés au crâne rasé »*, comme il est indiqué dans votre article qui reproduit les dires de M. Fouchereau.

Il est à noter qu'une déclaration sur main courante a été faite par l'association à l'encontre du soi-disant touriste.

L'occasion nous est donnée de faire savoir au *Monde* que Nouvelle Acropole est une association sans *but lucratif, qui a toujours combattu* le terrorisme, la violence, le racisme, le sectarisme et les extrémismes de tout bord et que, au cours de ces dernières années, elle a accepté *toutes les enquêtes des pouvoirs officiels*, et ce notamment à la suite du rapport Vivien, afin de déterminer clairement qu'elle n'encourage, ni n'organise, ni ne possède aucune structure d'ordre subversif.

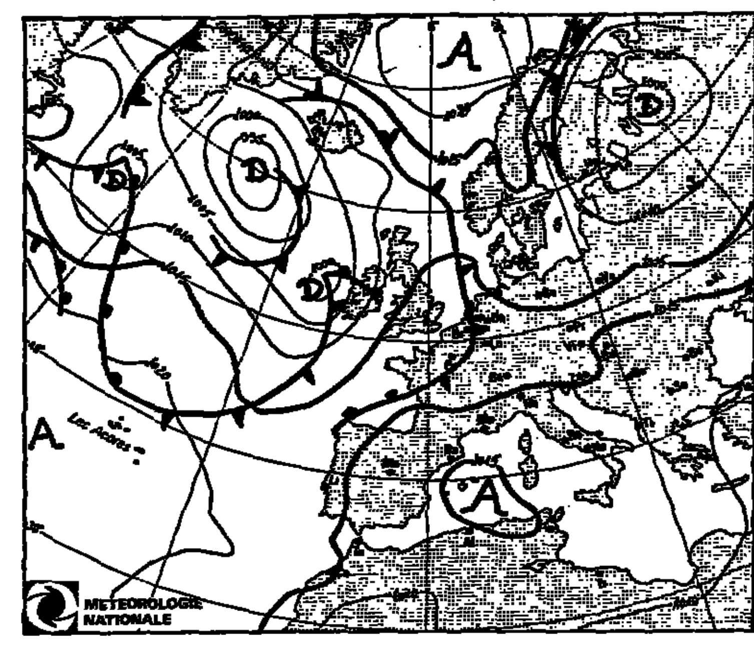
## TV 5 au Canada

TV 5, la chaîne francophone diffusée par satellite en Europe et en Afrique du Nord à destination des abonnés du câble, sera également disponible dès le 1er septembre sur le câble canadien. La chaîne prendra donc le relais de TVFO 99 (qui diffusait diverses émissions produites par les chaînes publiques françaises) au Québec et dans certaines régions du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Diffusée soixante-cinq heures par semaine, TV 5 consacrera les deux tiers de ce temps à des informations produites à 80 % en Europe et à 20 % au Canada. Journaux télévisés, magazines d'informations (ainsi que l'émission littéraire « Apostrophes ») seront transmis par satellite, les autres produits étant acheminés par cassettes.

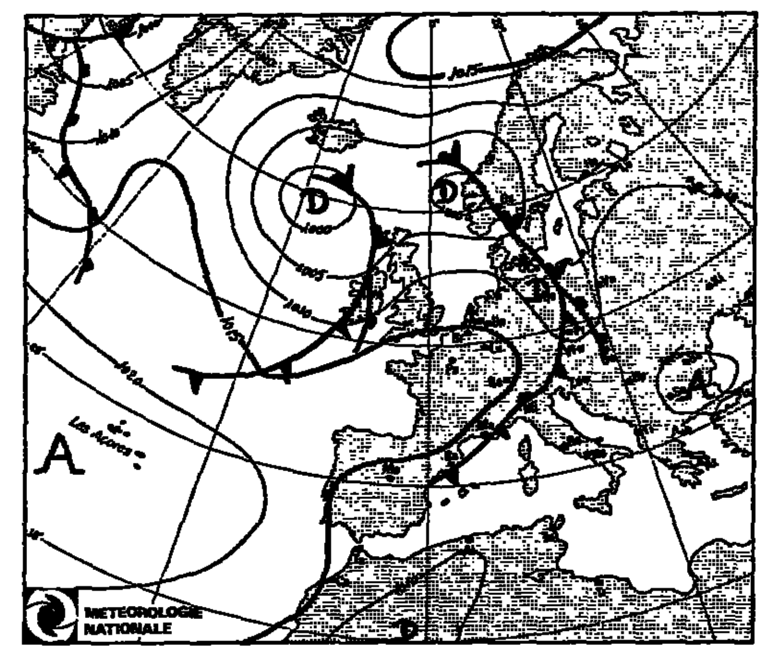
# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 AOUT 1988 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 12 AOUT A 0 HEURE TU



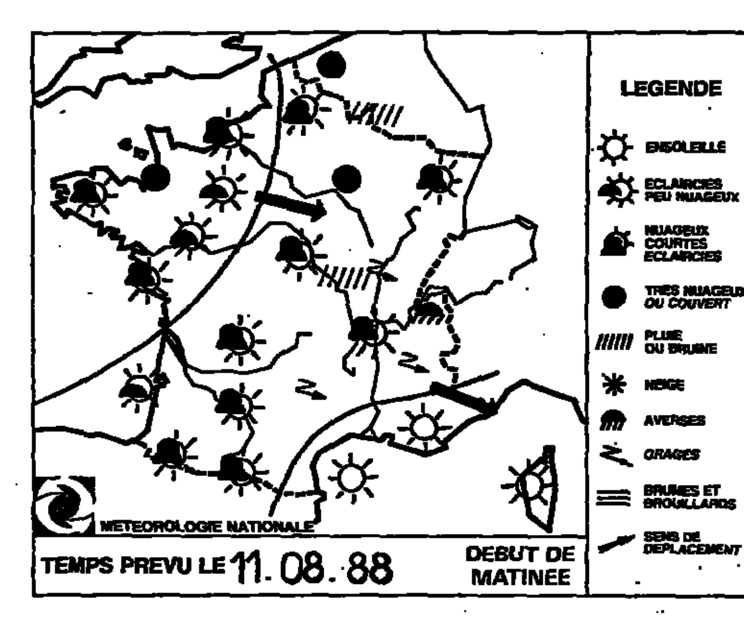

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 août à 0 heure et le jeudi 11 août à 24 heures.**

*Une zone pluvio-orageuse traversera la France d'ouest en est, donnant des orages parfois violents. A l'arrière le temps sera plus variable et plus frais.*

**Jeudi :** le matin, sur le pourtour méditerranéen et les Alpes du Sud, le soleil sera au rendez-vous. Sur la Bretagne, la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, les pays de Loire et la Vendée, le temps sera très nuageux et très brumeux. Partout ailleurs, le temps sera à l'orage : beaucoup de nuages, des ondées et des orages, plus fréquents et plus forts sur le relief.

Au cours de la journée, les ondées orageuses affecteront toutes les régions situées au sud et à l'est d'une ligne Biarritz-Nancy en étant parfois accompagnées d'orages violents, ou de chutes de grêle et de rafales de vent. Plus à l'ouest et plus au nord, le soleil sera de retour, sauf près des côtes de la Manche, où le ciel restera chargé. Par contre, les éclaircies deviendront très belles des côtes vendéennes et aquitaines à l'Orléanais.

Au lever du jour il fera 13 à 16 degrés sur la moitié nord et 16 à 20 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, le mercure montera à 30 degrés près de la Méditerranée, 19 à 22 degrés de la Bretagne au Nord-Picardie et 24 à 27 degrés ailleurs de l'ouest vers l'est.




TEMPS PREVU LE 11.08.88 — DEBUT DE MATINEE

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-08-1988 à 6 heures TU et le 10-08-1988 à 6 heures TU — le 10-08-1988

**FRANCE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 28 | 17 | D |
| BIARRITZ | 24 | 20 | C |
| BORDEAUX | 28 | 17 | N |
| BOURGES | 26 | 13 | B |
| BREST | 21 | 12 | C |
| CAEN | 19 | 13 | C |
| CHERBOURG | 18 | 18 | C |
| CLERMONT-FERR. | 28 | 13 | D |
| DIJON | 29 | 16 | N |
| GRENOBLE St-M-H | 32 | 17 | D |
| LILLE | 25 | 14 | N |
| LIMOGES | 25 | 16 | D |
| LYON | 29 | 16 | D |
| MARSEILLE-MAR. | 33 | 19 | D |
| NANCY | 28 | 14 | B |
| NANTES | 22 | 16 | B |
| NICE | 29 | 22 | D |
| PARIS-MONTS. | 27 | 18 | N |
| PAU | 25 | 17 | B |
| PERPIGNAN | 35 | 19 | D |
| RENNES | 22 | 15 | N |
| ST-ÉTIENNE | 29 | 12 | D |
| STRASBOURG | 30 | 16 | D |
| TOURS | 24 | 14 | C |
| TOULOUSE | 27 | 17 | D |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 24 | A |

**ÉTRANGER**

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 32 | 19 | D |
| AMSTERDAM | 23 | 14 | C |
| ATHÈNES | 31 | 23 | D |
| BANGKOK | 34 | 25 | C |
| BARCELONE | 30 | 19 | D |
| BELGRADE | 33 | 16 | D |
| BERLIN | 29 | 16 | N |
| BRUXELLES | 24 | 18 | C |
| LE CAIRE | 35 | 23 | D |
| COPENHAGUE | 24 | 11 | N |
| DAKAR | 31 | 26 | N |
| DELHI | 33 | 28 | C |
| DJERBA | 29 | 25 | N |
| GENÈVE | 30 | 14 | D |
| HONGKONG | 31 | 27 | C |
| ISTANBUL | 29 | 22 | N |
| JÉRUSALEM | 28 | 17 | D |
| LISBONNE | 28 | 17 | D |
| LONDRES | 24 | 12 | N |
| LOS ANGELES | 23 | 17 | D |
| LUXEMBOURG | 28 | 17 | D |
| MADRID | 37 | 17 | D |
| MARRAKECH | 39 | 22 | D |
| MEXICO | 21 | 13 | B |
| MILAN | 31 | 20 | D |
| MONTRÉAL | 29 | 21 | C |
| MOSCOU | 20 | 12 | N |
| NAIROBI | 24 | 13 | D |
| NEW-YORK | 33 | 24 | D |
| OSLO | 25 | 14 | D |
| PALMA-DE-MAL. | 31 | 18 | D |
| PÉKIN | 32 | 26 | O |
| RIO-DE-JANEIRO | 34 | 20 | D |
| ROME | 30 | 22 | B |
| SINGAPOUR | 27 | 26 | N |
| STOCKHOLM | 21 | 13 | N |
| SYDNEY | 13 | 10 | D |
| TOKYO | 32 | 25 | A |
| TUNIS | 33 | 21 | D |
| VARSOVIE | 24 | 11 | N |
| VENISE | 30 | 19 | D |
| VIENNE | 29 | 19 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Le Carnet du Monde

## Naissances

– *Béatrice DOLLÉ*
**Christian LABBÉ**
**et Pauline**

sont heureux d'annoncer les naissances, le 3 août 1988, de

***Fanny et Thomas.***

72, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

---

– **Christophe DERUCHE**
**et**
**Françoise LERAI**
ont la joie de faire part de la naissance de leurs fils

**Ferdinand et Pierre,**

le 3 août 1988, à Paris.

## Décès

– La famille
Et les amis de

***Germaine BARNAUD,***
chevalier de la Légion d'honneur
au titre des Musées de France,

ont le très grand regret de faire part de sa mort, le 2 août 1988, en son domicile, 96, rue de Grenelle, à Paris.

Le service religieux sera célébré le vendredi 12 août, à 11 heures, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle.

L'incinération aura lieu le même jour, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– *Mme Etiennette Alvares Correa,*
sa tante,
Anne et Manuel Alvares Correa,
Le docteur Geneviève Azadian-Boulanger,
sa sœur,
Cécile et Pascal Azadian-Boulanger,
Les familles Marnat et Tombeck,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**Françoise BOULANGER,**
docteur ès sciences,

survenu le 9 août 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 août, à 14 h 30, en l'église de Chevillon (52170 Haute-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Friant,
75014 Paris.

---

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Annie BOUZIGUES,**
née Barrière,

survenu le 7 août 1988, des suites d'un cancer.

L'inhumation a lieu au cimetière de Marcillac-la-Croze (Corrèze), mercredi 10 août, à 17 h 30.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC).

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

14, rue Larrey,
75005 Paris.
31, rue du Général-de-Gaulle,
19120 Beaulieu-sur-Dordogne.



– M. Dépis,
son époux,
M. et Mme Philippe Jacquemin,
Nathalie, Emmanuel et Laurent,
Le professeur et Mme Noël Philippe,
Nicolas et Véronique,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacquemin,
M. et Mme Jean Dépis,
M. et Mme Raymond,
M. et Mme Bernard Cluzel,
Mme Bouvet de la Maisonneuve,
Mme Pierre Bouvet de la Maisonneuve,
ses beaux-frères et belles-sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Paul DÉPIS,**
**née Odile Bouvet de la Maisonneuve,**

rappelée à Dieu dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 août 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon-2e et suivie de l'inhumation au cimetière de Soucieu-en-Jarrest.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue d'Enghien,
69002 Lyon,
*52, rue du Ranelagh,*
75016 Paris.
Chemin du Loup,
69510 Soucieu-en-Jarrest.

---

– *Le Seigneur a accueilli dans Sa paix*

**Michel DUCLERCQ,**
prêtre,
*premier aumônier national*
des équipes enseignantes,
ancien aumônier national adjoint
de la Paroisse universitaire.

décédé à Paris, le 8 août 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année et la cinquante-septième de son sacerdoce.

L'eucharistie, suivie de l'inhumation, sera célébrée à Abbeville, le jeudi 11 août 1988, à 15 heures, en la collégiale Saint-Wulfram.

De la part de
Ses frères, sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces
Et de toute la famille,
*Des Equipes enseignantes de France,*
De Dialogue et Coopération (Equipes enseignantes internationales),
De ses nombreux amis, prêtres et laïcs d'Amérique latine,
Des Pères eudistes de la paroisse du Saint-Esprit, à Paris-12e,
*De Monseigneur Jacques Noyer,*
évêque d'Amiens,
Du vicaire général
Et des prêtres du diocèse,

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

Une messe réunira tous ses amis en *l'église du Saint-Esprit, 186,* avenue Daumesnil, Paris-12e, le mercredi 14 septembre, à 16 heures.

19, rue de la Cressonnière,
80100 Abbeville,
Dialogue et Coopération,
186, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

[Michel Duclercq, prêtre du diocèse d'Amiens, a consacré la plus grande partie de sa vie sacerdotale au service des maîtres catholiques de l'enseignement public. Il a su faire *connaître et aimer les valeurs du monde laïc et a* suscité l'estime de ses militants.]

---

– *M. Charles Dupuis*
a la douleur de faire part du décès de

**Mme Charles DUPUIS,**
**née Alice Agneray,**

survenu le 8 août 1988.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Ceux qui l'ont connue, estimée et aimée garderont le souvenir de son aménité souriante, de sa joie de vivre, de ses éminentes qualités de cœur et d'esprit et dans sa longue lutte contre un mal implacable, de son exceptionnel courage.

23, rue Aristide-Briand,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

---

– Yves et Françoise Duroux,
Jean-Yves et Yvonne Gacon,
ses enfants,
Nicolas, Alice et Huw-Morgan,
ses petits-enfants,
*Les familles Vincent, Chevalier,* Degueurle, Pellay, Gacon, Gayet,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jean GACON,**
**née Yvonne Vincent,**

*survenu le 1er août 1988, dans sa* soixante et onzième année, à Boulogne-Billancourt,

et rappellent à votre souvenir son époux

**Jean GACON,**

décédé le 15 mars 1987.

Le dernier hommage lui a été rendu dans l'intimité familiale, au columba*rium du cimetière du Père-Lachaise, le* mardi 9 août 1988.

120, rue du Château,
92100 Boulogne-Billancourt.

---

– Mme Maurice Bouché,
née Nicollon des Abbayes,
Nancy et Jacques Bouché,
*M. et Mme Auguste Jacob,*
M. et Mme Jean-Pierre Jacob,
ont la douleur de faire part des décès accidentels de

**Mme Catherine JACOB,**
**née Bouché,**

et de

**M. Alain JACOB,**
son époux,

leur fille, sœur, fils et frère,

survenus le 8 août 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Trezain d'Avenay-Val-d'Or (Marne), le vendredi 12 août 1988, à 10 h 30.

Fontaine-sur-Ay,
51160 Ay.
10, route de Neuville,
95000 Cergy.

---

– *Le conservateur en chef,*
L'ensemble du personnel du Musée national des arts africains et océaniens,
Et la présidente de l'ADEIAO,
Avec toute l'Association,
ont la tristesse de faire part des décès accidentels, survenus le 8 août 1988, de

**Mme Catherine BOUCHÉ-JACOB,**
chargée de la section historique
du musée

et de

**M. Alain JACOB,**
son époux.

---

– Les chercheurs
Et le personnel de l'Institut français de Pondichéry (Inde)
ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur

***M. Pierre LEGRIS,***
directeur de recherche au CNRS.

---

– Mme Jacques Doublet,
sa sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Abelin,
*sa belle-sœur,*
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme René LEVREL,**
**née Yvonne Abelin,**

*survenu le 8 août 1988.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

La cérémonie religieuse a eu lieu mercredi *10 août, en la chapelle* de Notre-Dame-de-la-Compassion, Paris-17e.

28, rue Borghèse,
92200 Neuilly.
33, avenue de Villiers,
75017 Paris.

---

– Mme Bella Perahia,
sa mère,
Les familles Ahouzaridis, Angel, Perahia
Et tous ses amis du MJLF,

*ont la douleur de faire part du décès de*

**Yvette PERAHIA.**

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 août 1988, à 13 h 45, au cimetière de Pantin. Entrée porte principale.

---

– Mme Jean Poulet,
son épouse,
M. François Poulet,
M. et Mme Michel Poulet,
M. et Mme Alain Poulet,
M. Denis Poulet,
ses enfants,
Sophie, Emmanuel, Damien, Caroline, Alix, Marc, Guillaume,
ses petits-enfants
Et toute la famille,
*ont la douleur de faire part du décès de*

**M. Jean POULET,**

survenu à La Vieille-Lyre (Le Chalet), le 6 août 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée *le mardi 9 août, en l'église de* La Vieille-Lyre (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.

---

– Mme Robert Ricci,
son épouse,

Mme Raymonde Scheikévitch,

*M. et Mme Jean-Louis Ricci,*
M. et Mme Gilles Fuchs,
Mme Arlette Mitchell,
ses enfants,

Amélie, Sandra, Romano et Antima Ricci,
*M. et Mme Arthur Fuchs,*
Laurent et Adrien Fuchs,
Margot Vignat,
Ali et John Mitchell,
ses petits-enfants,

ont le très profond chagrin de faire part du décès de

**M. Robert RICCI,**
officier de la Légion d'honneur,
*commandeur*
de l'ordre national du Mérite,
président des sociétés Nina-Ricci,

survenu le 8 août 1988, à Paris.

*! Ils l'aimaient. »*

Un office religieux sera célébré le jeudi 11 août, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e, où l'on se réunira.

*10, avenue du Square,*
Villa Montmorency,
75016 Paris.

---

– Les associés
Et les collaborateurs des sociétés Nina-Ricci et Parfums Nina-Ricci,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur président

***M. Robert RICCI,***
officier de la Légion d'honneur,
*commandeur*
de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur
de la Chambre syndicale
de la couture parisienne,

survenu le 8 août 1988, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Un office religieux sera célébré le jeudi 11 août, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e, où l'on se réunira.

17, rue François-Ier,
75008 Paris.

*(Lire page 22.)*

---

– Mme Solange Tememe,
née Lamyeiche,
son épouse,
M. et Mme Daniel Tememe,
M. et Mme Claude Fitoussi,
M. et Mme Harold Hennequin-Tememe,
M. et Mme Jacques Della-Posta,
ses enfants,
Mme Rosette Tememe,
Mme Zohra Merkane,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Tememe, Lamyeiche, Derai, Perlongo, Chuchana, Mini et Robinet,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges TEMEME,**
entrepreneur de plomberie-chauffage,
officier de la RL Libération
*Jean-Moulin du GODF.*

survenu le 8 août 1988, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 10 août, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Le docteur Veza et Mme,
M. et Mme Michel Veza
et leurs enfants,
Christophe et Caroline Clément,
*ont la douleur de faire part du décès de*

**Mme Laurette VEZA,**
professeur à l'université Paris-III,

survenu le 8 août 1988, à l'âge de soixante-quatre ans.

Priez pour elle.

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité, à Irigny (Rhône).

280, boulevard du Maréchal-Foch,
83000 Toulon.
Lycée Lakanal,
avenue Franklin-Roosevelt,
*92330 Sceaux.*

## Anniversaires

– *Giens. Hyères (Var).*

Il y a deux ans déjà, le 11 août 1986, notre fille chérie,

**Ann-Jacqueline BERIO,**

était rappelée à Dieu, victime d'un accident.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée affectueuse pour elle et s'associent à nos prières.

L. Berio
Et sa famille.

---

– Il y a un an,

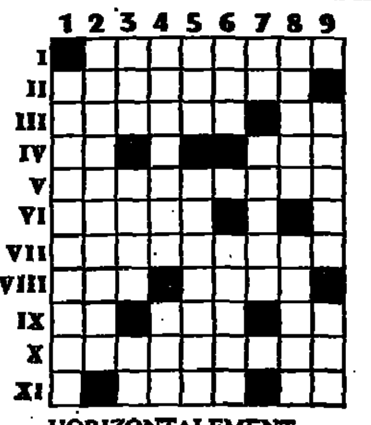
**Danièle EYQUEM**

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue se souviennent d'elle avec amitié.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4806**




HORIZONTALEMENT

I. Peut se mettre à dévorer après avoir couvé. – II. Comme les mœurs, grâce à la musique. – III. Auteur d'une vengeance posthume. Matière qui peut servir à faire des filets. – IV. Un peu de tabac. Est vraiment très collante. – V. Pas du tout obscurs. – VI. Une preuve de bonne foi. – VII. Entre lesquels on peut donc trouver des ressemblances. – VIII. Passe à Perpignan. Fournit du cachou. – IX. Pour faire l'appel. Grande, au Brésil. Coule de source. – X. Les morues le font vivre. XI. Qui peut mettre dans la gêne. Est souvent sur la planche.

VERTICALEMENT

1. Un début de grippe. – 2. Vues comme dans un rêve. – 3. Possessif. Peut assurer une stabilité. Saint. – 4. Peut s'enrouler autour des pieds. Pour réparer la carène. – 5. Celui de Sobieski est dans la Voie lactée. Fut raccourcie par les Anglais. – 6. Ville de Serbie. Invente des détails. – 7. Utile pour celui qui a peur des piqûres. Couvert de cicatrices. – 8. Qu'on peut considérer comme perdu. Décidé par le Destin. – 9. Capables de rouler. Qui devrait être remplacé.

**Solution du problème n° 4805**

*Horizontalement*

I. Boucherie. – II. Astres. Nu. – III. Ri. Ir. Set. – IV. Ménage. Pe. – V. Arènes. Ur. – VI. Et. Slip. – VII. Epouse. – VIII. Van. Or. – IX. Arête. Obi. – X. Sève. Allô. – XI. Eté. Green.

*Verticalement*

1. Barman. Vase. – 2. Osier. Taret. – 3. Ut. Née. Névé. – 4. Criante. Té. – 5. Hergé. Poe. – 6. Es. Essor. Ar. – 7. Lu. Olé ! – 8. Inépuisable. – 9. Euterpe. Ion.

GUY BROUTY.

# Le Monde

# SÉLECTION IMMOBILIÈRE

## appartements ventes

### 2e arrdt

Mo BONNE-NOUVELLE
Cuis., s.d.b., studio, w.-c., chauf. cent., 278 000 F.
**M.G.N. 43-87-71-55**
38, bd Batignolles 75017

### 4e arrdt

**PL. ST CATHERINE**
(Près), 2 pièces, tt cft, poutres, cheminée, caractère.
Tél. : 46-34-13-18.

Proche port de plaisance, superbe 120 m², 2e ét., asc., dble liv., 3 chbres, 2 bains, grand park., rénovation hors du commun. 45-48-58-68.

### 7e arrdt

BAC. Immeuble de grande classe. Etage noble, 4,10 m sous plafond, serv., environ 100 m², parking.
Tél. : 45-61-56-57.

### 8e arrdt

**ST-AUGUSTIN.**
Studio sol., pierre de taille, tout confort, refait.
350 000 F. 45-53-38-18.

**R. DE ROME**
Immeuble p. de t., standing. 4 p. 80 m². 1 575 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

### 9e arrdt

Ent., cuis., séj., tomettes, 1 chbre., s.d.bns, w.-c., mer., jeu., 17 h 30-18 h 30.
**58, RUE RODIER.**

### 12e arrdt

**DAUMESNIL**
3 p. 70 m² + 1 p., accès par l'appt, imm. stdg, belle rénovation, 1 365 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

### 17e arrdt

BD PEREIRE 3 P. 61 m², r.de.ch., imm. de stdg, belles prest., haut. ss plaf. 3,30 m, 998 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**TERNES**
2 P. stand. imm. en p. de t., 2e ét. rénové, 880 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

**TOCQUEVILLE PEREIRE.**
4 p., parf. état, soleil,
Prix : 1 450 000 F.
Tél. : 47-05-61-91.

POUR PLACEMENT
Propriétaire vend 2 appartements occupés de 2 pièces, tt cft, rapport 8 %.
Tél. : 46-34-13-18.

### 18e arrdt

**Mo LAMARCK**
(45 m²) ent., cuis., 2 p., s. d'eau, w.-c., 595 000 F.

Duplex 95 m², vue impren., verd., sol., 1 695 000 F.
**M.G.N. 43-87-71-55**
38, bd Batignolles 75017

### 78-Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (près du château) tr. belle ppté Directoire 300 m², joli jdin, charme. 45-51-56-57.

### 92 Hauts-de-Seine

A VENDRE CHATILLON
Appt 70 m² au 2e et der. ét., rue calme. Verdure, prox. ttes commodités, tt cft. ent., plac., cuis. équip., salon, séj. av. bal., 2 ch., s.d.b, w.-c., ch. collec., cave. Dom. : 9 h 30-11 h 30, 21 h 30-23 h au 46-82-47-58.
Prix : 695 000 F.

ST-CLOUD 3/4 P. 90 m² + balc. + possib. gde terr., vue except. s/Paris, imm. de stdg, 1 750 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

### 95- Val-d'Oise

**LAC D'ENGHIEN**
(400 m), vue sup., 10e et dern. ét., 4 p. 85 m² + balc., box. 650 000 F.
Pptaire : 42-60-29-61.

### Province

MEGÈVE/MONT-D'ARBOIS
près du trou no 2 du golfe
à vendre
APPARTEMENT
magnifique 2 pièces 50 m², terrasse + jardin + garage + cave + casier à skis.
Cuisine équipée.
Prix : 950 000 F.
Tél. : (16) 50-93-07-31.

## locations non meublées demandes

### Paris

**EMBASSY SERVICE**
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
**Tél. (1) 45-62-78-99.**

Jeune couple, 2 salaires, cherche appartement 2 pièces, Paris, proche banlieue, prix max. 2 600 F.
Tél. : 48-47-59-26.

## pavillons

VILLEJUIF 5 mn PARIS
**POUR PLACEMENT**
Très bon pavillon occupé, bon rapport. 46-34-13-18.

## maisons de campagne

**PARTICULIER VEND**
YONNE, 9 km de Chablis, 13 km de Tonnerre, 2 h de Paris par autoroute, dans un village très agréable (rivière, commerces, pêche, etc.).
MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE
75 m² sur 3 niveaux, électricité, fosse septique. Sur cave voûtée. R.-de-ch. : salle de séjour, cuis. entièr. équipée, w.-c. 1er ét. : chambre, salle de bains. 2e ét. : grenier aménagé en chambre. En face : garage et salle de jeux sur 2e cave voûtée. Jardin 80 m². Prix : 200 000 F. Tous renseignement et R.V. Tél. : 43-08-11-91 (répondeur) ou heures repas ou (16) 86-75-90-39.

Goudelin, CdN, 10 mn St-Quay-Port. Maison meunier, en L, rest. sur 900 m², bord riv., pierres, poutres apper., granit sous ard., 120 m² habit., 5 p., bain, rang., chauff. électr., dble isol., gar., terr., dépend. 100 m², jard., arb., chasse, pêche, tennis, voile, golf, équit., habit. de suite. B. prestat. (16) 96-70-23-50 sur place soir. 420 000 F justifié.

## propriétés

BEAUMONT-LE-ROGER (27) 120 km Paris. Base de loisirs, tennis. Ppté norm. authent., restaurée, parfait état, habit. de suite, meublée : dble séj. avec chem., mezz., 5 ch., 2 salles de bns, 2 w.-c., gde cuis. S/terr. plat de 5 000 m², pouv. être div. : 650 000 F avec 2 000 m² ou totalité à disc., facil. vend. à part. de 200 000 F. 42-56-00-08 de préférence soir sauf week-end ou répondeur.

20 mn MONTPELLIER MAS, rest. beauc. de carac., cuis., séj., 6 p., 2 s.d.bns, w.-c., jard., 1 000 m². 670 000 F. QUISSAC IMMO. 66-77-43-44.

**PARC MALMAISON**
BELLE PROPRIÉTÉ. 4 000 m², ANNEXES.
47-42-92-12.

## maisons individuelles

CHAVILLE, r.d. résidence, 5 mn gare St-Lazare, particulier vend villa d'architecte 3 niveaux de 120 m², conv. p/bur. imp. stés, récep. magnifique s/jardin, 930 m². Excel. placement.
Prix : 4 500 000 F.
Tél. matin : 39-50-58-84 ou 39-50-58-74, soir 20 h 47-50-13-27.

BOIS COLOMBES
Gde maison bourgeoise, b. état gén., belle récept. + bureau + 7 ch., gde cuis., bains, plus. w.-c., chauff. centr., garage, petit jard. 2 800 000 F. 42-08-61-37.

## échanges

Collab. journal échangerait appartement parisien contre appartement lyonnais pour un an. (1) 40-59-45-88 ou (16) 78-42-30-60.

## bureaux

### Locations

**DOMICILIATION 8e**
bureaux, télex, télécopie
**AGECO 42-94-95-28.**

**DOMICIL. depuis 88 F/MS**
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e.
**INTER DOM 43-40-31-45.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
**43-55-17-50**

Votre adresse commerciale ou
**SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex
**CONSTITUTION STÉS**
Prix compét. Délais rapides.
**ASPAC 42-93-60-50 +**

**INVALIDES BUREAU**
60 m², construction récente, très bon standing, box.
Tél. : 45-61-56-57.

## villégiature

**SAINT-MANDÉ**
PORTE PARIS MÉTRO
Séjours longs, personnes valides uniquem., ambiance famil., nombre de places limité, jardin, « Les Marronniers ». 45-25-18-50.

# LOCATIONS : LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS
## APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER

AGF La Défense

Ici, chaque mercredi, *le Monde* public une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).
Ces annonces contiennent des informations précises dans une présentation uniforme destinée à faciliter la recherche des candidats locataires. Elles comportent chaque fois l'indication du commercialisateur, le tableau ci-après donnant son adresse et numéro de son téléphone.

11 août 1988

| DÉPARTEMENT | COMMUNE | ARRONDISSEMENT | ADRESSE DE L'IMMEUBLE * IMMEUBLE NEUF | TYPE | ÉTAGE | SURFACE (en m²) | LOYER MENSUEL | CHARGES (prov. pour) | CHAUFFAGE INDIVIDUEL Electr. : E - Gaz : G | PARKING | COMMERCIALISATEUR | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 75 | Paris | 2e | 5, rue Volney | 2 p. | 6e | 61 | 5 795 | 914 | | | GCI | |
| 75 | Paris | 7e | 184, rue de l'Université | 3 p. | 2e | 93 | 8 180 | 1 446 | | | SGI | |
| 75 | Paris | 8e | 6, rue Jean-Goujon | 3 p. | RC | 98 | 7 808 | 1 362 | | | SGI | |
| 75 | Paris | 8e | 65/67, av. C. Elysées | 2 p. | 5e | 55 | 6 050 | 770 | | | AGF | Vis./R.v. |
| 75 | Paris | 13e | 7, rue de Rungis | 4 p. | RC | 81 | 4 458 | 1 235 | | OUI | SGI | |
| 75 | Paris | 14e | 102, avenue du Maine | 3 p. | 1er | 71 | 5 822 | 860 | | OUI | SGI | |
| 75 | Paris | 14e | 102, avenue du Maine | studio | 3e | 39 | 3 700 | 428 | | OUI | SGI | |
| 75 | Paris | 14e | 21, rue Jean-Zay | 5 p. | 5e | 96 | 8 800 | 1 151 | | OUI | SV/M | Duplex |
| 75 | Paris | 16e | 2-6, rue Pierre-Louys | 3 p. | 4e | 82 | 7 000 | 1 303 | | | SV/M | Maison de la Radio |
| 75 | Paris | 16e | 50-52, rue du Ranelagh | 2/3 p. | 4e | 74 | 7 300 | 1 650 | | | SV/M | |
| 75 | Paris | 16e | 59 bis, bd Murat | 3/4 p. | 5e | 121 | 12 000 | 1 553 | | | SV/M | |
| 75 | Paris | 16e | 27-29, rue de Montevideo | 3 p. | 2e | 90 | 9 500 | 2 438 | | OUI | SGI | |
| 75 | Paris | 16e | 46, rue Claude-Terrasse | 4 p. | 5e | 88 | 10 020 | 805 | E | OUI | LIPE | S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche 40-50-14-17 |
| 75 | Paris | 16e | 46, rue Claude-Terrasse | 3 p. | 4e | 73 | 8 605 | 665 | E | OUI | LIPE | S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche 40-50-14-17 |
| 75 | Paris | 16e | 46, rue Claude-Terrasse | 2 p. | 4e | 57 | 6 720 | 525 | E | OUI | LIPE | S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche 40-50-14-17 |
| 75 | Paris | 16e | 46, rue Claude-Terrasse | 5 p. | 4e | 110 | 11 790 | 990 | E | OUI | LIPE | S/P – 11 h - 19 h |
| 75 | Paris | 17e | 10 bis, av. de la Grde-Armée | 6 p. | 5e | 198 | 19 800 | 2 600 | | | AGF | Vis/RV |
| 78 | Saint-Germain-en-Laye | | 2 bis, rue de la Rochejaquelein | 3 p. | 2e | 74 | 5 050 | 740 | E | OUI | AGF | Cave, parc 2 ha. |
| 92 | Boulogne | | 14, rue Gambetta | 2/3 p. | 4e | 64 | 3 800 | 1 181 | | | SV/M | Proche bois |
| 92 | Boulogne | | 33, av. Anna-Jacquin | 4 p. | 1er | 123 | 10 400 | 2 400 | | OUI | AGF | Cave, parc 2 ha. |
| 92 | Courbevoie | | Place Charras, 2, av. du Parc | 2 p. | 11e | 51 | 4 400 | 260 | E | OUI | AGF | Vis/RV |
| 92 | Courbevoie | | Place Charras, 2, av. du Parc | 4 p. | 10e | 97 | 6 000 | 500 | E | OUI | AGF | Vis/RV |
| 92 | Neuilly | | 8, rue des Dames Augustines | 5 p. | 4e | 135 | 9 720 | 2 110 | | | AGF | Vis./RV |
| 92 | Neuilly | | 22 ter, bd du Général-Leclerc | 3 p. | 6e | 69 | 9 900 | 1 132 | E | OUI | GCI | Terrasse 117 m² |
| 92 | Puteaux | | 16, av. G.-Pompidou* | 3 p. | 6e | 74 | 4 660 | 600 | E | OUI | AGF | S/P, cave |
| 92 | Puteaux | | 16, av. G.-Pompidou* | 4 p. | 5e | 100 | 5 950 | 800 | E | OUI | AGF | Cave S/P. |
| 92 | Puteaux | | 16, av. G.-Pompidou* | 5 p. | 1er | 125 | 6 930 | 1 000 | E | OUI | AGF | Cave S/P |
| 92 | Saint-Cloud | | 32, rue du Calvaire | 1er | 6e | 49 | 2 940 | 782 | | | SGI | |
| 92 | Suresnes | | 16, rue Salomon-de-Rothschild | 4 p. | 1er | 97 | 5 460 | 1 450 | | OUI | AGF | Cave |
| 93 | Montreuil | | 79, rue de Lagny | Studio | 2e | 24 | 1 560 | 289 | E | | GCI | |
| 94 | Cachan | | 9, rue Guichard | 3 p. | 2e | 71 | 4 112 | 614 | E | OUI | SV/M | Récent standing |
| 94 | Cachan | | 4, av. Cousin-de-Méricourt | 2 p. | 3e | 56 | 3 472 | 490 | E | OUI | SV/M | Récent standing |
| 94 | Nogent | | 39, rue du Port | 2 p. | 5e | 57 | 3 384 | 472 | E | OUI | SV/M | Standing |
| 94 | Saint-Maur | | 198, bd de Créteil | 3/4 p. | 1er | 87 | 4 350 | 1 218 | | 2 | GCI | Espaces verts |
| 95 | MAISON Montmorency | | 3, rue de l'Oseraie | 5 p. | | 107 | 5 029 | 502 | E | OUI | SGI | Pavil. av. cheminée |

### COMMERCIALISATEURS

| SIGLES UTILISÉS | NOM | ADRESSE | TÉLÉPHONE |
|---|---|---|---|
| AGF | AGF Location | 27, rue Laffitte, 75009 Paris | 42-44-00-44 |
| GCI | Generali Concorde Immo | 24, rue Mogador, 75009 Paris | 42-80-62-93 |
| LIPE | L'Immobilière Paris Europe | 9, rue Le Peletier, 75009 Paris | 42-47-78-00 |
| SGI | SGI/CNP | 34, rue Godot-de-Mauroy - 75009 Paris | 47-42-17-61 |
| SV/M | Saggel Vendôme (agence centrale): | 39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris | 47-42-44-44 |
| SV/C | Saggel Vendôme Courbevoie | square Vivaldi, 92400 Courbevoie | 47-78-15-85 |
| SV/F | Saggel Vendôme Flandre | 90, rue de Flandre, 75019 Paris | 40-34-38-50 |
| SV/B | Saggel Vendôme Boulogne | 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne | 46-08-80-36 |

Légende des abréviations :
S/P : Sur place - VIS/RV : Visite sur rendez-vous - Résid. Sces : Résidences services - Prox. : Proximité - Mo : Métro - Terr. : Terrasse - Gard. : Gardien - Lux. : Luxueusement.

# Economie

## SOMMAIRE



Décidé pour lutter contre l'inflation

# Le relèvement du taux d'escompte américain a provoqué une hausse du dollar et une chute des cours à Wall Street

**Craignant une résurgence de *l'inflation aux Etats-Unis*, la Réserve fédérale américaine a porté, le mardi 9 août, son taux d'escompte de 6 % à 6,5 %, une décision qui a immédiatement provoqué une nouvelle hausse du dollar et une baisse des actions à Wall Street, puis, mercredi, à Tokyo et sur les places européennes.**

Après la Banque d'Angleterre lundi, la Réserve fédérale (la Fed) américaine a décidé, le mardi 9 août, le relèvement d'un demi-point de son taux d'escompte. Principal instrument de la politique monétaire, ce taux, qui est celui supporté par les prêts accordés par la Fed aux institutions financières, atteint 6,5 %, son niveau le plus élevé depuis juillet 1986. La dernière augmentation avait été décidée *le 4 septembre 1987, une* hausse considérée à l'époque comme l'une des causes du krach d'octobre.

Tout en indiquant son intention de favoriser en même temps la hausse des autres taux d'intérêt à court terme, notamment des taux sur les *federal funds* qui devraient passer au-dessus de 8 %, la Fed a justifié sa décision par sa volonté de lutter contre l'inflation aux Etats-Unis et de réduire l'écart entre le taux d'escompte et les autres taux d'intérêt sur le marché monétaire.

Depuis plusieurs semaines, les dirigeants de la Fed, notamment son président, M. Alan Greenspan, avaient manifesté leurs inquiétudes à l'égard de la situation économique américaine, le dynamisme actuel faisant craindre une résurgence de l'inflation. La croissance y reste effectivement soutenue (un rythme *annuel de 3,1 % au deuxième trimes*tre après 3,4 % au premier). Les chiffres de l'emploi publiés vendredi (un taux de chômage de 5,4 % en juillet) et ceux sur l'évolution des gains horaires (qui progressent à un rythme annuel de 6 %) ont sans doute conforté les gouverneurs de la Fed dans leur analyse.

La Fed espère maintenant que la hausse du taux de l'escompte va avoir des effets sur l'ensemble des taux d'intérêt aux Etats-Unis, provoquant un renchérissement général du *coût du crédit. Les banques pour*raient ainsi être amenées à relever leur *prime rate*, actuellement de *9,5 %*, c'est-à-dire le taux auquel elles prêtent à leurs meilleurs clients. Les établissements financiers pourraient également accroître les taux qu'ils pratiquent sur les prêts hypothécaires et les crédits à la consommation. D'ores et déjà, le Trésor américain, qui procède actuellement à une opération de refinancement trimestrielle, doit payer plus cher l'argent qu'il *emprunte*. Mardi, l'adjudication de titres à trois ans s'est faite à un taux de 8,77 %, le plus haut niveau depuis trois ans.

### Déception du gouvernement

Le gouvernement *américain a* naturellement fait part de sa *« déception »* à la suite de cette décision de la Fed. *« Nous sommes toujours déçus lorsque les taux d'intérêt augmentent »*, a déclaré M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche, reconnaissant cependant que la politique de la Fed consiste à *« équilibrer les pressions inflationnistes avec la croissance économique »*.

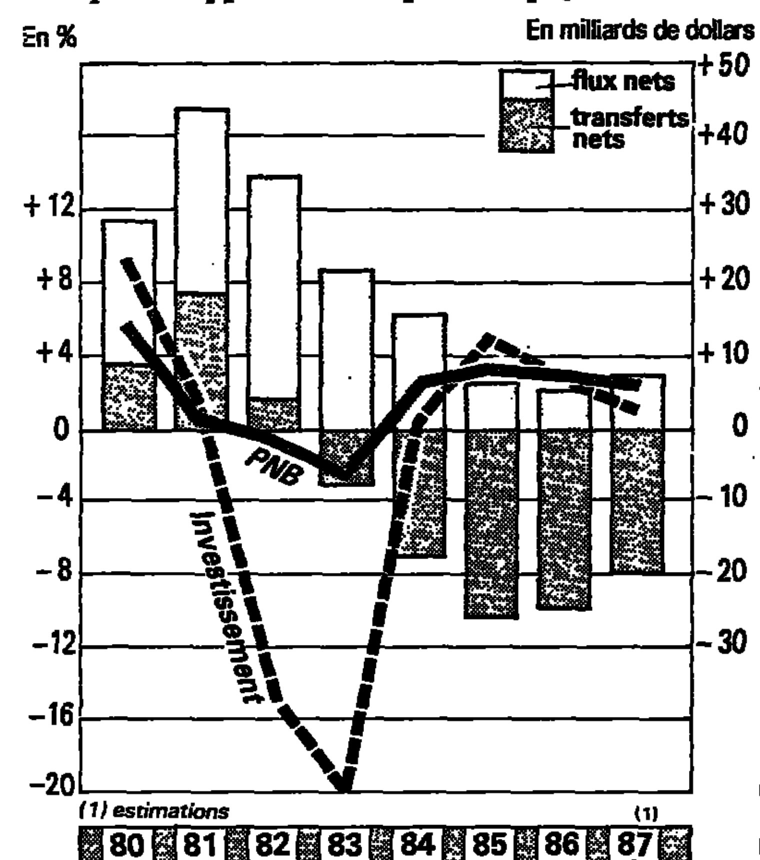
Sur les marchés des changes, cette décision a immédiatement provoqué une nouvelle et vive hausse du dollar. Pour les investisseurs internationaux, en effet, l'augmentation des taux américains rend plus attractifs les avoirs libellés en dollars. Mardi, *le dollar terminait* à *New-York* au-dessus de 1,92 deutschemark (contre 1,90 lundi), à 135,15 yens (contre *133,8) et à 6,47 francs français* (contre 6,39). Les banques centrales ne sont pas intervenues pour s'opposer à cette hausse, ce qui amène les opérateurs à s'interroger sur ce qui subsiste des accords conclus entre les pays du groupe des Sept. Mercredi, dans la matinée, le billet vert était toujours en hausse sur les places asiatiques et européennes. Le niveau élevé du dollar menace de remettre en question le lent rééquilibrage de la balance commerciale américaine. Les chif*fres sur le déficit commercial amér*icain du mois de juin sont attendus le 16 août.

La décision américaine met ensuite les autorités monétaires ouest-allemandes dans une situation inconfortable. D'ores et déjà, on craint sur les marchés financiers que la Bundesbank ne réagisse en procédant à nouveau à un relèvement des taux d'intérêt en Allemagne. Le Japon lui-même envisagerait d'y recourir. Pour la France et M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, la poursuite d'une politique de baisse des taux d'intérêt deviendrait alors particulièrement difficile.

L'annonce du relèvement du taux de l'escompte américain a immédiatement provoqué une baisse sur les marchés des actions. Le renchérissement du coût du crédit devrait, dans l'esprit des investisseurs, se traduire par une moindre progression des chiffres d'affaires et profits des *entreprises cotées*. A New-York, le Dow Jones, le baromètre de la Bourse de Wall Street, était en baisse de *1,3 %, mardi*, en clôture. Mercredi, Tokyo a chuté de 2,2 %.

E. I.

## Un poids supplémentaire pour les pays endettés




La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis va peser sur la dette des pays en voie de développement. L'endettement global de cent cinquante-neuf pays allant de l'Afghanistan au Zimbabwe, en passant par les pays les plus endettés d'Amérique latine, a augmenté de 6,5 % en six mois (fin juin à fin décembre 1987) pour atteindre 976 362 millions de dollars (6 249 milliards de francs) indique un rapport conjoint de la Banque des règlements internationaux (BRI) et de l'OCDE.

Le Brésil reste le pays le plus endetté avec 88 milliards de dollars (563 milliards de francs) à la fin décembre 1987, devant le Mexique, 80 milliards de dollars (512 milliards de francs). Le cas des pays les plus *endettés* (1) *est suivi avec attention* par la Banque mondiale. Ces pays, au nombre de dix-sept, ne parviennent pas à redresser la courbe de leurs investissements et continuent de rembourser plus qu'ils ne reçoivent.

★ *Source : Banque mondiale.*

(1) Argentine, Bolivie, *Brésil*, Chili, Colombie, Costa-Rica, Côte-d'Ivoire, Equateur, Jamaïque, Mexique, Maroc, Nigéria, *Pérou*, *Philippines*, *Uruguay*, Venezuela, Yougoslavie.



## *S'il faut en passer par là*

ALAN GREENSPAN, le président de la Réserve fédérale (la banque centrale américaine), se veut le digne successeur de Paul Volcker, l'homme dont on dit qu'il a terrassé l'inflation aux Etats-Unis. La décision de M. Greenspan de relever d'un demi-point le taux de l'escompte est une preuve de son indépendance à l'égard du pouvoir politique. Tardive, cette décision est sans doute justifiée sur le plan économique. Mais elle n'est pas sans danger... pour les républicains comme pour l'économie mondiale.

Faut-il rappeler que c'est ce même taux de l'escompte que M. Paul Volcker avait relevé en septembre 1980, et que le président sortant, Jimmy Carter, *devait être battu, deux mois plus tard*, par M. Ronald Reagan. Y a-t-il eu relation de cause à effet ? En fait, le renchérissement *du coût du crédit n'a sans* doute pas de conséquences immédiates sur l'économie réelle. Mais de nombreux *analystes sont convaincus que*, pour les Américains, l'affichage dans les vitrines des banques de taux en hausse sera du plus mauvais effet.

M. Greenspan a pris la précaution d'annoncer sa décision une semaine *avant la convention républicaine*. M. Bush, qui devrait y être désigné comme candidat pour l'élection présidentielle de *novembre, n'a pratique*ment pas réagi. M. James Baker, secrétaire au trésor sortant et directeur *de campagne de M. Bush, n'était* visiblement pas au courant. N'ayant pas accepté de recourir à la politique budgétaire *pour calmer l'économie améri*caine, les républicains se voient imposer une politique monétaire restrictive. La réduction du déficit budgétaire eût *été* préférable, comme vient de le réaffirmer M. Volcker. Le coup de frein donné par la Fed était nécessaire, mais il intervient sans doute trop tard.

La hausse du taux de l'escompte américain est aussi dangereuse pour l'économie mondiale. Décidée sans réelle concertation au niveau international, elle relance la « guerre des taux ». Les sept grands pays du monde *industrialisés s'étaient, croyait-on, mis* d'accord sur des parités entre les différentes grandes devises, autorisées à fluctuer au *sein de marges déterminées*. Y a-t-il encore consensus à ce sujet ? Les seuils fixés ont, semble-t-il, été franchis. Va-t-on entrer de ce fait dans une période de surenchère sur les taux d'intérêt ? La décision américaine fait suite au relèvement des taux allemands et britanniques. Les banques centrales de RFA et du Japon réfléchissent déjà à la réponse qu'elles vont donner à la décision américaine.

Depuis l'an dernier, tout le monde sait où peut mener une guerre des taux. Le 4 *septembre 1987, c'est déjà* M. Alan Greenspan qui avait décidé une hausse d'un demi-point du taux de *l'escompte américain. La guerre était* ouverte. La Bundesbank devait réagir *quelques semaines plus tard en relevant à son tour ses taux. Le tout devait* d'achever sur... le krach du 19 octobre.

ERIK IZRAELEWICZ.

## ENERGIE

A Ivry

### Elf commence l'exploration pétrolière du permis Paris-Ile-de-France

Ivry-sur-Seine va-t-elle devenir un petit Texas ? On le saura, peut-être, dans quelques semaines. Le mardi 9 août, le premier forage d'exploration pétrolière du permis Paris-Ile-de-France a *commencé* à *Ivry-sur-Seine*. Dans trois ou quatre semaines, le trépan devrait arriver à *la profondeur de 1 980 mètres, dans* la structure que les études géophysiques préalables ont jugé suffisamment intéressante pour y faire un forage (*le Monde* du 29 juin).

Une fois le forage proprement dit terminé, si des indices prometteurs sont détectés, viendront des tests et des essais qui devraient durer deux semaines. Si ceux-ci sont favorables, encore faudra-t-il forer plusieurs autres puits d'exploration pour délimiter le champ et en apprécier les réserves exploitables. Mais ne vendons pas la peau de l'ours : dans le bassin de Paris, seulement un forage sur six ou sept révèle des indices prometteurs...

La responsabilité du forage d'Ivry-sur-Seine incombe à Elf-Aquitaine. Un autre forage d'exploration devrait être fait dans quelques mois à *Chennevières-sur-Marne* pour le compte de Total. Le permis Paris-Ile-de-France, qui couvre une surface de 1 520 kilomètres carrés, a, en effet, été attribué conjointement à *Elf-Aquitaine (50 %), Total* (35 %) et BP (15 %).

● **Un nouveau ministre de l'énergie au Venezuela.** — Le président vénézuélien a nommé M. Julio Cesar Gil ministre de l'énergie, en remplacement de M. Arturo Hernandez Grisanti, qui s'était retiré il y a quelques jours pour se présenter aux élections générales de décembre. M. Gil, qui était jusqu'ici vice-ministre de l'énergie, a déclaré que la politique pétrolière du pays ne subira pas de changement. *« Nous allons poursuivre la politique que nous avons développée jusqu'à présent »* consistant notamment à faire de l'OPEP *« notre principal mécanisme de soutien »* des prix pétroliers, a-t-il déclaré. — *(AFP.)*

## REPÈRES

### Australie

#### L'OCDE approuve la politique de rigueur

Dans une étude consacrée à l'Australie et rendue publique le mardi 9 août, les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) approuvent la politique menée dans ce pays depuis deux ans. Celle-ci est caractérisée par *« une orientation restrictive de la politique budgétaire et de* [celle] *des revenus »*. L'activité, restée vigoureuse au premier semestre de cette année, va décélérer d'ici à 1989. Le PIB n'augmentera que de 2,5 % en 1989, contre 3,5 % prévus pour 1988. La balance courante ne sera déficitaire que de 9,75 milliards de dollars en 1988 contre 12,4 milliards en 1987. Le taux de chômage (8,1 % en 1987) devrait baisser à *7,25 % en 1988, mais connaître* une légère hausse en 1989 en atteignant 7,5 %.

L'OCDE manifeste cependant deux inquiétudes. Une augmentation de la demande intérieure pourrait entraver la politique d'ajustement externe en provoquant une hausse des importations. Enfin, les révisions à la hausse des salaires doivent rester modérées afin de réduire encore l'inflation, qui devrait atteindre 5 % en 1988.

### Commerce extérieur

#### Augmentation de l'excédent japonais en juillet

*Le ministre des finances japonais a indiqué*, le mercredi 10 août, que l'excédent commercial du Japon a augmenté en juillet, s'élevant à 7,16 milliards de dollars en données brutes, contre 6,94 milliards de dollars en juin. En données brutes, les exportations ont atteint 23,13 milliards de dollars en juillet et les importations 15,95 milliards de dollars. L'excédent commercial avec les Etats-Unis s'élève à 4,49 milliards de dollars. Les exportations vers la CEE augmentent de 26,6 % et les importations de 30,7 % en juillet. Enfin, avec les pays du Sud-Est asiatique, partenaires de plus en plus nécessaires à l'économie japonaise, l'excédent commercial atteint 1,73 milliard de dollars contre 1,49 en juillet 1987.

### Coopérative de Moscou

#### Mise en route difficile

Le congrès constitutif de l'Union des coopératives de Moscou (deux mille *adhérents environ) s'est tenu*, le 9 août, dans la capitale soviétique. Les entreprises individuelles sont confrontées à *de nombreux problèmes*, ont souligné les orateurs, évoquant leurs rapports difficiles avec les autorités locales. Ces *entreprises collectives ont des diffi*cultés à s'approvisionner régulièrement en matières premières auprès du sec*teur étatique. Certains quartiers de la* ville ne suscitent pas suffisamment la création des coopératives. Elles par*viennent difficilement à s'imposer dans* la population, cette dernière se montrant réticente à cette forme de com*merce, nettement plus cher que le sys*tème étatique.

### Semi-conducteurs

#### Vers un assouplissement du protectionnisme américain

L'administration Reagan va modifier une partie de ses règles anti-dumping afin d'encourager les livraisons japonaises de certains semi-conducteurs, *disponibles actuellement en quantités* insuffisantes sur le marché américain. Cette mesure, révélée par le *Wall Street journal*, pourrait donner un coup de pouce aux importations de mémoires dynamiques (DRAM) de 256 kilobits et une mégabit entrant dans certains ordinateurs. Malgré cela, les milieux industriels américains estiment que les tensions subsisteront en raison de l'insuffisance des capacités de production face à un accroissement de la demande de mémoire performante. La pénurie qui sévit actuellement dans certains types de « puces » est un des effets pervers du code de bonne conduite imposé en 1986 par les Américains pour tenter de contrer le dumping japonais dans les semi-conducteurs.

## TRANSPORTS

Après les accidents des gares de Lyon et de l'Est

### Le collectif des cheminots met en cause le règlement

*« Ras-le-bol »*, l'expression revient comme un leitmotiv dans la salle où sont *réunis*, mardi 9 août, les représentants du collectif cheminots intercatégories. Ce mouvement, *né de la grande grève de l'hiver* 1986-1987, ne pouvait plus rester muet après l'accident de la gare de l'Est. Depuis le début de l'été, *les* événements se sont cumulés pour faire monter la tension : la condamnation des cheminots dans les accidents de Flanjac et d'Argenton-sur-Creuse de 1985, les deux catastrophes ferroviaires des gares de Lyon et de l'Est, et, dimanche dernier encore, la mort d'un chef de manœuvre à Austerlitz.

*« La SNCF est responsable »* proclame le collectif. Pour preuve, il précise que, dans chaque cas, un règlement a suivi l'accident au lieu de le *prévenir*. Concernant la gare de Lyon, le collectif s'insurge contre le reproche adressé au conducteur du train. *« Il a respecté le guide de dépannage qui impose seulement une vérification en cabine. Or, trois jours plus tard, la SNCF a envoyé un télex pour demander que le freinage de l'ensemble des voitures soit vérifié »*. Un exemple, pour les cheminots, de l'attitude de la SNCF, qui refuse de prendre le temps d'une réflexion approfondie.

Le collectif dénonce, d'autre part, les compressions d'effectifs, considérées comme facteur d'insécurité. Un point de vue partagé par la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), qui, dans un communiqué, souligne *« la responsabilité indirecte des pouvoirs publics »*. La Fédération renouvelle sa *demande de réunion* d'urgence d'une table ronde sur la sécurité dans le chemin de fer regroupant toutes les parties concernées.

● **Mise en vente à Amiens de « parcelles anti-TGV. »** — M. Robert Mallet, ancien recteur de l'académie d'Amiens, ancien recteur de l'académie de Paris, a été le premier acquéreur d'un mètre carré de terrain faisant partie d'une parcelle achetée par l'association TGV-Amiens-Picardie-Normandie sur l'emplacement du tracé officiel du TGV Nord (*le Monde* du 10 août). Cette opération a eu lieu au cours d'une cérémonie-manifestation qui s'est déroulée le mardi 9 août dans la cour de la gare d'Amiens. Le geste du recteur Mallet a été aussitôt suivi par plusieurs dizaines d'Amiénois. En achetant des terrains sur le tracé officiel qui évite Amiens, et en les revendant 10 F le mètre carré à des particuliers, l'association, qui prend à sa charge les frais de notaire, entend ainsi multiplier les propriétaires. Elle en espère des milliers, et veut ainsi augmenter les difficultés de l'administration lorsque surviendront les expropriations avant les travaux. — (*Corresp.*)

● **Dix-neuvième grève des équipages d'Air Inter.** — Les syndicats des pilotes (SNPL et SPAC) et des mécaniciens navigants (SNOMAC) d'Air Inter ont déposé un préavis de grève matinale, de 0 heure à 8 heures, du 16 au 21 août inclus. Ils entendent ainsi, pour la dix-neuvième semaine depuis le début de l'année, obliger la direction à décider, à titre d'essai, de faire conduire par deux pilotes et un mécanicien l'Airbus A-320 conçu pour un équipage de deux pilotes seulement. Le deuxième A-320 de la compagnie lui a été livré le 5 août. Il est piloté, depuis le 8 août, à deux.

# Économie

## AFFAIRES

Offre publique d'achat sur Interco

### L'année électorale américaine est propice aux OPA

**Soldes avant inventaire ? Connaissant le peu de sympathie de Michael Dukakis pour le petit monde des raiders et les offres publiques d'achats (OPA) sauvages, certains hommes d'affaires américains profitent des derniers mois de l'administration Reagan pour lancer quelques raids qu'ils espèrent profitables.**

**Si l'année 1986 fut la grande année des OPA (près de 250 milliards de dollars d'offres lancées), 1988 se présente comme un excellent millésime : au cours des six premiers mois, on a déjà enregistré 233 milliards de dollars d'OPA annoncées. Dernière en date, tandis que les rumeurs sur Pillsbury continuent de circuler : Interco, le numéro un *américain* de l'habillement et du meuble, est dans la ligne de mire de deux habiles businessmen de Washington.**

Comment *expliquer que* le cours de l'action d'Interco soit passé de 49 dollars le 14 juillet... à 68,75 dollars le 29..., à 72,5 le 9 août, alors *que* la firme de Saint-Louis annonce des profits semestriels en hausse de 1 % à peine (contre 12 % pour la moyenne de son secteur) et un taux de profit de 3,4 % (contre 5,2 % dans son secteur) ? C'est le retour de bonnes vieilles OPA « inamicales ».

Deux frères de Washington, Steven et Mitchell Rales, connus surtout pour diriger une importante entreprise de produits automobiles, Danaher Corp., ont décidé au début de l'été qu'il serait judicieux de lever quelques capitaux afin d'acheter Interco..., pour le revendre en morceaux. Un scénario désormais classique. Interco n'est pas la première *entreprise venue. Leader sur* le marché des chaussures pour hommes avec leurs marques Florsheim et Converse, numéro un américain du meuble sous l'enseigne Ethan Allen, l'entreprise est également présente sur le marché des vêtements de pluie (London Fog). Ses principales sources de profits restent le meuble et la chaussure, tandis que le secteur habillement et les petites chaînes de magasins du groupe stagnent.

Considérant cette structure, les frères Rales ont emprunté, au début de l'été, quelque 125 millions de dollard auprès de Shearson Lehman Hutton Inc. pour entrer en douceur dans le capital d'Interco. Le jeudi 28 juillet, ils annonçaient haut et fort qu'ils détenaient 8,7 % des actions du groupe et qu'ils lançaient une offre publique d'achat à 64 dollars l'action, soit 15 dollars de mieux que son cours d'alors. Cela revenait à valoriser Interco à quelque 2,4 milliards de dollars, alors que la firme a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars et des bénéfices de 140 millions de dollars. Harvey Saligman, son président, fit savoir qu'il n'avait rien demandé à personne, en sous-*entendant que l'offre était un peu* courte. Dans le même temps, conscient que cette attaque révélait les faiblesses de son entreprise, il annonça une réunion extraordinaire pour le 8 août, afin de présenter un plan de restructuration.

#### Dépeçage au programme

C'*est précisément* cette date qu'ont choisie les frères Rales pour contre-attaquer. Lundi dernier, profitant de la réunion, ils ont fait *savoir* qu'ils montaient leurs enchères à 2,6 milliards de dollars, soit 70 dollars l'action. Une stratégie logique, puisque celle-ci à Wall Street avait déjà passé la barre des 64 dollars de leur première offre. En même temps, ils annonçaient qu'ils avaient dans l'affaire un partenaire de poids, les inévitables Drexel-Burnham-Lambert, les rois des « junk bonds », qui font avec cette OPA un retour sur la scène de Wall Street fort remarquée.

Les frères Rales ne cachent pas leurs intentions : *sitôt Interco dans* le giron du groupe d'investisseurs qu'ils ont formé, City Capital Associated, ils revendront la filiale habil*lement du groupe* et probablement aussi une partie des chaînes de magasins et du secteur chaussures. Un dépeçage dans les règles de l'art.

De leur côté, les dirigeants d'Interco font la moue : 70 dollars l'action est encore trop bas. Pour couper l'herbe sous les pieds aux frères Rales, Interco vendra elle-même sa division habillement et pourrait annoncer dans les jours à *venir quelque contre-attaque* classique dans ses cas-là pour fidéliser son actionnariat, le versement d'un dividende extraordinaire par exemple.

*On* l'aura compris, c'est *exactement* le genre d'opération qui ne plaît pas à Michael Dukakis et à ses conseillers ; ils considèrent que trop d'OPA ne sont que simples jeux de hasard utilisant des actifs comme mises, sans véritable rationalité économique. On ne peut s'empêcher de remarquer d'autre part que la position des dirigeants d'Interco est assez ambigüe : tout en clamant leur *désir d'indépendance, ils discutent* en fait le prix de l'OPA. Certains analystes prétendent même qu'ils pourraient profiter de cette opération pour lancer un rachat de l'entreprise par ses cadres.

DIDIER POURQUERY.

## AGRICULTURE

### Un budget en progression de 3,5 %

**Budget de semi-rigueur pour le ministre de l'agriculture, qui, avec 36,2 milliards de francs pour 1989, enregistre une augmentation de 3,5 %. Sur ce total, 205 millions de francs devraient permettre, dès 1989, le « *gel* » de 300 000 à 400 000 hectares. L'enseignement agricole est le principal bénéficiaire du budget, avec la création de cent trente-cinq postes. Dans le cadre du plan d'aide aux agriculteurs en difficulté, 275 millions de francs devraient se répartir entre quarante mille exploitants.**

**Dans le budget annexe des prestations sociales (BAPSA), la subvention de l'Etat augmente plus fortement (+ 12,4 %) que les cotisations sociales (+ 5,8 %). Le budget du ministère bénéficie des économies réalisées dans la bonification des prêts (400 millions de francs) et de la baisse de soutien des cours décidée par Bruxelles. Seul point noir, l'aide aux industries agroalimentaires, jugée insuffisante par le ministère de M. Nallet.**

Un témoignage sur le gel des terres

### *Ne jouons pas avec le feu*

*C'était le soixante-dix-neuvième* jour, John n'avait jamais vu ça, même le père de Sam qui avait connu le dust bow (1) ne souriait plus. Au début, John était comme les autres, rempli d'espoir, les blés peinaient sous cette chaleur, mais rien d'inquiétant. Et puis au fil des jours et des degrés, son optimisme se mit à s'émousser. Cette plaine de l'Iowa qu'il aimait tant commençait à *prendre une drôle de couleur.* Pas un souffle de vent, des millions d'épis immobiles, silencieux, blanchis par ce soleil insupportable, attendaient la mort. La mort de dizaines de milliers d'hectares stérilisés, cautérisés par cette chaleur implacable et incontournable...

Grâce à l'évolution spectaculaire de nos *sociétés* occidentales, qui a apporté incontestablement confort et *sécurité à l'homme*, celui-ci s'est peu à peu déconnecté de ses racines, la terre. La terre, cet extraordinaire support que l'homme a su utiliser pour nourrir ses enfants et sa famille depuis toujours.

La complexité des marchés, la multitude des interactions économiques tel un gigantesque labyrinthe ne nous font plus percevoir la relation, pourtant évidente entre l'agriculture et ce que *nous mettons* dans notre assiette. C'est en vivant des métiers de la terre que l'on appréhende plus facilement cette relation fondamentale. En effet, lorsque l'on circule dans les rayons alimentaires d'un super-marché, on n'imagine plus, marketing oblige, que derrière ces pots de yaourt se cache quelque part dans un élevage une vache laitière qu'il faut traire deux fois par jour, que derrière ces saucisses et ces pâtés sous plastique se dissimulent des porcs qui viennent du même élevage qui ne trouvaient plus d'acquéreurs au marché au quadrant, de même pour le pain, les biscuits et les pâtes, ils sont tous et toutes issus de ces même grains qui *grillent sur le gigantesque* barbecue américain que sont devenus l'Ohio, le Minnesota, le Dakota et les autres du fait de l'effroyable sécheresse de cet été.

*Ironie du sort, cette calamité* outre-Atlantique frappe au moment où la presse européenne fait grand bruit autour du gel des terres agricoles. Qu'il est loin *le* temps des famines et des ventres creux, l'ère des excédents est arrivée, trop, trop de tout. Les marchés croulent sous les produits, certaines denrées ne valent plus rien car excédentaires. Haro sur l'excédent agricole, le cauchemar qui hante les sessions de travail de nos responsables européens. J'aimerais tout d'abord dire que je préfère ce type d'angoisse à celle de la mère éthiopienne qui entend pleurer de faim son enfant mourant.

Ne jouons pas avec le feu. L'excédent agricole reste tout de même notre sécurité alimentaire, et, comme toute assurance, cela se paie.

*Tout* ce que nous consommons est issu de matières premières vivantes, donc soumises aux règles du vivant, à des paramètres que nous ne pou*vons pas* toujours contrôler, climat, maladies, parasites...

J'ai personnellement ensemencé l'année dernière une nouvelle variété de blé certifiée, contrôlée, tamponnée et étiquetée. Cette nouvelle semence s'est révélée stérile à la moisson, *les épis ne portaient pas* de grains ou très peu. Petit incident, car grâce à Dieu je n'avais ensemencé que 3 hectares de cette variété, je vous *laisse imaginer la* catatrophe sur une plus grande surface. Je ne veux pas dire qu'il faut maintenir, nos excédents au niveau où ils se trouvent. Il faut les réduire certes, mais je crois que notre niveau d'évolution économique devrait nous permettre de « nous payer le luxe » de maintenir un coussin de sécurité indispensable, même si cela doit nous coûter. L'équilibre économique à tout prix ne tient plus lorsqu'il s'agit de l'essentiel pour nous et nos enfants.

Catastrophisme me direz-vous ? Non, bon sens tout simplement. Il faut savoir que grâce aux technologies nouvelles nous aurons à notre disposition des semences de plus en *plus spécialisées, de plus en plus* performantes, de plus en plus productives. Nous nous orientons vers la semence unique, super-championne *toutes* catégories. *Mais* comme tout athlète de haut niveau, ces variétés seront de plus en plus fragiles et vulnérables face à des agents extérieurs imprévus ou inconnus.

Il faut vivre de la terre pour comprendre avec quelle violence la *nature peut parfois frapper. Le* paysan sait qu'il n'aura jamais le dernier mot et que l'on n'a pas trouvé la formule miracle. Il sait qu'il travaille avec du vivant et que les réaction de ce monde végétal (ou animal) si sophistiqué soit-il sont impévisibles et peuvent être incontournables. C'est une partie du charme de ce métier, nous ne sommes jamais totalement maître à bord malgré toute la technique mise à notre disposition.

J'aimerais que les hommes politiques qui décident du gel, des terres, et qui veulent faire table rase des excédents, prennent bien conscience, de ces réalités agricoles et qu'ils gardent toujours en mémoire cette terrible sécheresse américaine ou encore les ravages des criquets pèlerins en Afrique du Nord. Dans ces deux exemples la nature a frappé et l'homme est resté impuissant.

MARC WINOCOUR
*(Agriculteur)*

(1) Zone semi-désertique.

● **PÊCHE : *incidents franco-espagnols.*** — Plusieurs incidents se sont produits récemment dans le golfe de Gascogne entre pêcheurs *français et pêcheurs espagnols. Le Pamtchika*, un thonier de Saint-Jean-de-Luz, a été attaqué par des bateaux espagnols qui pêchaient aux alentours. Les équipages se sont lancé des boulons, des bouts de ferraille et des bouteilles d'essence. Cet incident, survenu après plusieurs autres du même genre, est dû à la concurrence de deux modes de pêche dans les mêmes parages : au filet ou à la longue ligne.

## SOCIAL

A la Sécurité sociale

### FO et la CFDT demandent le retour à la désignation des représentants des assurés

**Les syndicats vont-ils être confrontés à une nouvelle échéance électorale en 1989 ? Théoriquement oui : le mandat de six ans des 4 087 administrateurs des 133 *caisses primaires d'assurance-maladie et* celui des 2 092 administrateurs des 119 caisses d'allocations familiales, élus au scrutin proportionnel, le 19 octobre 1983, par plus de 28 millions d'assurés sociaux de plus de seize ans, arrive à expiration en octobre 1989. Mais les confédérations syndicales représentatives, qui ont le monopole de candidatures, sont partagées sur l'opportunité d'un tel *« test », FO et la CFDT demandant le retour* à la désignation des administrateurs. La décision dépend du gouvernement et devrait être prise prochainement puisque le délai nécessaire à la préparation d'une telle consultation est d'environ un an.**

Dès le début de son premier septennat, M. François Mitterrand *avait donné satisfaction à une* ancienne revendication de la CGT et (alors) de la CFDT visant à revenir à la règle de l'élection des représentants des assurés sociaux telle qu'elle existait jusqu'aux ordonnances du 21 août 1967 qui l'avaient remplacée par la désignation des administrateurs par les organisations représentatives des salariés et des employeurs. La loi du 17 décembre 1982 ne s'était pas contentée de revenir à l'élection des représentants des assurés dans les caisses locales, elle avait également mis fin à la *parité (les représentants des* employeurs et des assurés se partageant motié-moitié les sièges).

Désirée par la CGT et la CFDT, *la* réforme avait *été* critiquée par FO, opposée à l'élection, et combattue par le CNPF, très hostile à l'abandon de la parité, la nouvelle répartition ne lui laissant qu'un peu moins d'un tiers des sièges. Mais la nouvelle architecture, compliquée, des conseils avait été loin de donner tout à fait satisfaction aux partisans de la réforme. Elle combinait en fait élection et désignation.

Les représentants des travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales) étaient élus dans les caisses locales d'allocations familiales, mais pour les employeurs, devenus minoritaires, la désignation par les organisations représentatives restait la règle. Le ministre chargé de la Sécurité sociale avait le privilège de désigner des personnes qualifiées dans les conseils, tandis qu'une *« troisième composante »* était introduite, faisant apparaître des représentants, non élus, ici de la Mutualité, là des associations familiales, ailleurs des associations de retraités.

La loi du 17 décembre 1982 – qui n'a jamais été complétée, comme prévu, par une autre loi donnant une réelle autonomie de gestion aux conseils, – va-t-elle être remise en cause ? Si le gouvernement décidait d'abandonner la règle de l'élection, *il devrait présenter un projet de loi à* la session d'automne... Pour l'heure, les craintes, avouées ou sous-entendues, viennent plutôt des orga*nisations syndicales. Elles* sont de quatre ordres.

La première tient à la participation au scrutin. En 1983, aux élections à la Caisse primaire d'assurance-maladie, le taux d'abstention avait été de 47,40 %. Mais lors des dernières élections prud'homales du 9 décembre 1987, portant sur un collège électoral plus restreint, l'abstention avait atteint 54,10 %. Le risque serait grand de retrouver une abstention au moins aussi élevée au terme d'une année très électorale (cantonales, référendum sur la Nouvelle-Calédonie, municipales, européennes).

#### Des élections différées ?

La seconde crainte tient à la politisation du scrutin. La CFDT redoute, en particulier, une campagne du Front national sur le thème « Ce sont les immigrés qui creusent le trou de la Sécurité sociale »... Autre inquiétude des syndicats, qui ont de plus en plus de mal à faire entrer les cotisations, le coût. Diffi*cile, pour eux, de dilapider des mil*lions dans une campagne électorale. *« Cela coûte les yeux de la tête ! »*, assure M. André Bergeron. Sous-jacente, la quatrième crainte n'est pas la moins sérieuse. D'ici à octobre 1989, trois organisations – FO, la CFDT et vraisemblablement la CGT – auront changé de secrétaire général. Alors que la campagne est très médiatisée, les successeurs, quels qu'ils soient, auront du mal à faire bénéficier leurs organisations d'une image qu'ils n'auront pas encore eu le temps de faire passer dans l'*opinion*...

Tous ces éléments jouent et conduisent, dans l'immédiat, les syndicats à offrir un front désuni, ce qui ne facilite pas la prise de décision des pouvoirs publics. La CGT, qui a la conviction qu'elle regagne des points sur le terrain électoral, est fermement décidée à ce que les élections aient lieu à la date prévue. La CFTC est également favorable au maintien du scrutin. Tout en jugeant la multiplication des élections *« dangereuse »*, M. Jean Bornard ajoute : *« On tient beaucoup à ce qu'il y ait une consultation générale, car c'est un test national de représentativité des organisations. »* Mais la CFTC semble ouverte sur la question de la date du scrutin.

FO demande le retour au système de la désignation des représentants par les organisations syndicales représentatives avec la même vigueur que la CGT la refuse. *« Ce n'est pas une question d'opportunité, c'est une question de principe »*, affirme M. Bergeron. Pour autant, FO ne demande pas le retour pur et simple aux ordonnances de 1967 et à la parité, la question de la *répartition des sièges pouvant* donner lieu à discussions.

Le changement le plus notable vient de la CFDT. Auparavant favo*rable à l'élection, elle* vient de se prononcer, par la voix de son bureau national, pour la désignation mais... en écartant tout retour à la parité d'avant 1982 (1). *« On s'était prononcé en faveur des élections*, dit-on à la CFDT, *en demandant qu'une plus grande autonomie de gestion soit accordée aux conseils d'administration. On a eu les élections, mais la tutelle de l'Etat n'a pas été allégée... »*

Avant de prendre sa décision, qui, comme on le reconnaît dans les milieux gouvernementaux, est un *« problème d'appréciation politique »*, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devrait recevoir les *syndicats début septembre.* Peut-être se montrera-t-il attentif à la suggestion que lui a faite M. Paul Marchelli dans une lettre adressée fin juillet. *« Tout en demeurant absolument fermes sur le principe de l'élection des administrateurs de la Sécurité sociale,* écrivait le président de la CFE-CGC, *nous ne serions pas hostiles à les différer pour permettre de les préparer dans le calme et la sérénité. »* S'il l'écoutait, M. Evin pourrait alors prolonger d'un an ou de dix-huit mois le mandat des administrateurs. Mais ce ne serait qu'une solution d'attente.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Cette décision a été prise par le bureau national de la CFDT en juin, mais n'avait pas été rendue publique.

● **Suspension de la grève des aiguilleurs de Bécon-les-Bruyères.** — Les agents SNCF du poste d'aiguillage de Bécon-les-Bruyères (Hauts-de-Seine), réunis le mardi 9 août en assemblée générale, ont décidé de suspendre leurs débrayages d'une heure par jour, qu'il avaient commencés le même jour. Ces agents CFDT et CGT ont indiqué que la direction avait décidé d'engager des négociations préalables à la suppression de deux postes et demi. Les aiguilleurs exigent notamment le maintien d'un de ces postes – celui de nuit – qui concerne le trafic marchandises et travaux. Les aiguilleurs ajoutent que la direction n'a accepté que le maintien conditionnel de ce poste en attendant l'issue des négociations.

# Marchés financiers

## Discussions à Bruxelles à propos de l'OPA sur Irish Distillers

Les discussions vont bon train autour de l'intervention de la Commission européenne dans l'OPA lancée par la *consortium anglo-irlandais* GC & C Brands pour prendre le contrôle d'Irish Distillers. Rappelons que la Commission européenne a mis en garde les trois partenaires de ce consortium, à savoir Grand Metropolitan, Allied Lyons et *Guinness, contre certaines moda*lités de l'OPA qu'ils mènent depuis fin mai contre le producteur irlandais de whisky. La CEE vise la possibilité de fixer un prix maximum pour l'achat des actions et la répartition des marques entre les trois partenaires en cas de succès de l'OPA.

Selon la presse britannique, les représentants *des deux parties* ont rencontré des responsables de la Commission européenne sur les suites de l'intervention de celle-ci et notamment pour savoir si elle permettrait une *nouvelle* OPA de l'un des partenaires du consortium. On semblait penser à Bruxelles que Grand Metropolitan serait susceptible de reprendre à son compte cette opération, mais on a refusé mardi 9 août, au siège de Grand Metropolitan, de commenter cette éventualité. Du côté d'Irish Distillers, le président, M. Joe McCabe, estime que, après plus de dix semaines que GC & C a annoncé son intention de prendre le contrôle de sa société, le résultat obtenu est tout à fait insuffisant (avec 20,34 % seulement des actions). Et il a ajouté : *« Nous avons toujours pensé que le consortium qui est derrière GC & C avait été constitué pour limiter le prix que les actionnaires se verraient offrir pour leurs actions. Nous remarquons que la Commission européenne est d'accord avec cette opinion »*.

Par ailleurs, des rencontres ont eu lieu entre des *représentants* de la commission britannique des fusions et absorptions (Takeover Panel), qui vient de publier son rapport annuel, et des représentants de la Commission européenne sur l'articulation entre les règles européennes et le code volontaire *mis en œuvre* par l'organisme britannique. Il ne semble pas qu'il y ait d'incompatibilité fondamentale entre l'attitude de la Commission européenne et les principes généraux du code britannique, mais des questions épineuses de calendrier.

### Sa prise de participation de 21,7 % *ne serait que financière*

## Le Koweït s'engage à ne pas interférer dans la gestion de BP

Le gouvernement du Koweït a annoncé, mardi 9 août, qu'il s'engageait formellement à ne pas augmenter sa participation (21,7 %) dans le capital du groupe pétrolier britannique BP, et à ne pas chercher à *infléchir la politique du groupe* dans le sens de ses intérêts propres. Cet engagement, inhabituel tant dans la forme – un acte notarié contractuel rédigé en faveur du ministère du commerce et de l'industrie – que sur le fond, vise, selon les avocats londoniens de l'émirat, à influencer favorablement la *commission anti-monopoles* britannique, saisie du dossier, qui doit rendre ses conclusions le 2 septembre.

Toutefois, le ministre britannique du commerce et de l'industrie, lord Young, a indiqué qu'il considérait cet engagement *comme dénué de* validité et qu'il attendrait les conclusions officielles de la commission pour se prononcer sur la participation du Koweït dans la première compagnie pétrolière britannique (et troisième mondiale).

Répondant par avance aux objections éventuelles de la commission et *aux craintes déjà exprimées par cer*tains membres du gouvernement, le Koweït s'engage de façon extrêmement précise à ne pas exercer ses droits de vote au-delà de 14,9 %, à ne pas exiger de représentant au conseil d'administration ni à s'opposer à *la nomination de dirigeants*, et, dans le cas où il revendrait une partie de ses titres, à ne jamais posséder dans l'avenir plus de 20 % du capital de BP ; bref, à ne jamais se mêler de la gestion du groupe.

Le KIO, bureau d'investissement londonien de l'émirat, a acquis cette participation progressivement à l'occasion de la privatisation du groupe britannique, intervenue en plein krach boursier, fin octobre 1987. En raison de la crise, les titres émis n'avaient pas trouvé preneur au prix initial *et les investis*seurs institutionnels qui s'étaient portés garants de l'opération avaient subi de lourdes pertes. Le KIO a profité de l'occasion pour acquérir sur le marché boursier, par petits paquets, les actions BP à un prix extrêmement bas.

L'ampleur de la participation prise par un état producteur, membre de l'OPEP, dans la compagnie, lorsqu'elle a été connue, a provoqué *un grand émoi en Grande-Bretagne*. Le gouvernement et la direction de la compagnie craignaient que le Koweït n'interfère directement dans la stratégie du groupe, principal instrument de la politique énergétique britannique.

En dépit des engagements verbaux pris par le KIO et par le ministre du pétrole koweïtien lui-même, qui assuraient que cette prise de participation *n'était qu'un bon place*ment financier à long terme, les autorités ont ordonné, en début d'année, l'ouverture d'une enquête par la commission anti-monopoles pour s'assurer que l'opération n'était pas contraire à l'intérêt public, BP étant *désormais une compagnie pri*vée. C'est en effet le seul moyen légal pour le gouvernement de pouvoir éventuellement ordonner au KIO de vendre ses parts dans la compagnie.

**• Total rachète la participation de la Normed (39 %) dans Gaz Transport.** – La firme Total vient d'acquérir les 39 % que possédait la *Normed dans la société* Gaz Transport. Le principal actionnaire de Gaz Transport, société d'ingénierie marine, spécialisée dans la conception de méthaniers, est Gaz de France, avec 51 %, le reste, soit 10 %, étant détenu par le groupe Worms. Plus du tiers des méthaniers – navires spécialisés dans le transport de gaz liquéfié à très basse température – en service aujourd'hui ont été conçus selon la technique de Gaz Transport, précise Total dans un communiqué, ajoutant : *« Par cet accord, Total, qui possède des positions importantes dans le gaz naturel liquéfié, entend renforcer son rôle dans la chaîne gazière. »*



## NEW-YORK, 9 août ↓
### L'écueil des taux

*Une hausse « inattendue »* du taux de l'escompte américain a été très mal accueillie mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a très rapidement cassé la barre des 2 100 points, pour se retrouver à 2 079,13, en repli de 28,26 points par rapport à la veille. La baisse avait même atteint 35 points dans le courant de la séance.

Le marché a été actif avec quelque *201 millions* de titres échangés. En fin de séance, on dénombrait quatre fois plus de baisses que de hausses. Bien que l'économie américaine présente depuis quelques mois des signes de surchauffe, accompagnés d'une reprise de l'inflation, les milieux financiers ne s'attendaient *pas à une hausse du taux de* l'escompte aussi importante. En effet, la Réserve fédérale (Fed) a *relevé d'un demi-point, à 6,5 %*, ce taux, soit le niveau le plus élevé depuis mars 1986.

Cette décision de la Fed a immédiatement fait resurgir les démons du krach de l'automne dernier. *Une* mesure similaire avait notamment été, selon les opérateurs, à l'origine de cette « catastrophe ».

Les courtiers n'ont toutefois pas noté de signes de panique mardi mais plutôt des ventes de rajustement de portefeuille.

*Du Pont a cédé 1 5/8 à 83 7/8.* IBM a perdu 1 3/4 à 121 5/8 et Dow 1,5 point à 86 3/8.

| VALEURS | Cours du 8 août | Cours du 9 août |
|---|---|---|
| Alcoa | 53 1/4 | 51 7/8 |
| A.T.T. | 26 3/8 | 26 1/4 |
| Boeing | 60 1/2 | 61 |
| Chase Manhattan Bank | 30 1/4 | 29 7/8 |
| *Du Pont de Nemours* | 86 1/2 | 83 7/8 |
| Eastman Kodak | 44 3/8 | 43 5/8 |
| Exxon | 46 7/8 | 45 3/4 |
| *Ford* | 53 | 51 7/8 |
| General Electric | 41 5/8 | 40 7/8 |
| General Motors | 78 | 77 3/8 |
| Goodyear | 61 | 60 3/8 |
| I.B.M. | 123 3/8 | 121 5/8 |
| I.T.T. | 49 7/8 | 49 1/4 |
| Mobil Oil | 44 3/4 | 44 1/2 |
| Pfizer | 51 1/8 | 50 3/8 |
| Schlumberger | 34 1/2 | 34 3/8 |
| Texaco | 47 | 46 7/8 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 95 3/8 | 94 1/2 |
| Union Carbide | 24 1/8 | 23 1/4 |
| U.S.X. | 30 1/4 | 29 1/4 |
| Westinghouse | 52 7/8 | 52 1/4 |
| Xerox Corp. | 55 7/8 | 54 3/4 |

## PARIS, 9 août ↑
### Mieux orienté

Après trois séances passées sous le signe de l'effritement, la Bourse *de Paris s'est, mardi, très légère*ment raffermie. Timidement amorcée dans la matinée, la progression s'est poursuivie ensuite à petits pas. Tant et si bien que, dans l'après-*midi, l'indicateur instantané enregis*trait une avance de 0,26 %.

Sur le parquet, les rares professionnels que les vacances n'avaient pas éloignés du Palais se félicitaient *de la bonne tenue du marché. Tous* faisaient, en effet, valoir la maigreur des affaires, peu propice au sursaut, si léger soit-il. La veille, les transactions sur les valeurs françaises *avaient porté sur 554,9 millions* de francs ; en réalité, sur 320 millions environ, une fois ôtées les dix plus grosses lignes.

A l'approche du 15 août, la *Bourse est littéralement menacée de* paralysie. A en croire les spécialistes, l'expédition des affaires courantes est devenue la principale activité des boursiers.

*Et pourtant la tendance se raffer*mit un peu. Le hasard est-il seul en cause ? Certains paraissent croire qu'il existe encore une légère marge pour une baisse des taux en France. Et puis, avec *la hausse du dollar*, beaucoup s'attendent à une forte augmentation des résultats des entreprises travaillant dans la zone dollar. Sans compter qu'en se valorisant, le billet vert rend moins onéreux les achats de valeurs françaises.

Après Saint-Gobain, CGE et CCF, Suez à son tour est très recherchée. D'assez gros échanges avaient eu lieu lundi et encore, paraît-il, ce mardi. *Toujours le renforcement* des « noyaux durs ».

Parmi les nouvelles de la journée, deux ont retenu l'attention : le changement indirect de contrôle de Primistères, qui devient filiale de la First Anglo Dutch Securities, désormais propriétaire de sa maison-mère Demilow ; la montée au-dessus de 5 % de la participation de la Générale des eaux dans Saint-Gobain.

## LONDRES, 9 août ↓
### Nette baisse

Après un début de journée terne, la Bourse de Londres a brusquement viré à la baisse mardi après la décision des autorités américaines de relever d'un demi-point le taux de l'escompte, pour la première *fois depuis le krach de* l'automne dernier. L'indice Footsie a finalement terminé la séance en baisse de 13,4 points à 1 862,6. *La journée* avait donc débuté sur une note terne après le relèvement lundi pour la septième fois depuis juin du taux de l'escompte britannique. Les investis*seurs étaient surtout prudents* quand est tombée la mauvaise nouvelle de la journée : la hausse surprise du taux de l'escompte aux *Etats-Unis. La* plupart des professionnels ne l'attendaient pas avant les élections présidentielles américaines. L'ambiance a été toutefois calme sur le marché avec 425 millions de titres échangés. *Les grandes valeurs* internationales ont dans leur majorité affiché des pertes : ICI a cédé 11 points *à 1 037, Glaxo 8 à 971. Les titre* pétroliers, des assurances, des magasins et des mines ont également reculé. Quelques valeurs se sont néanmoins distinguées : aux alimentaires, Cadbury a bondi de 11 pence à 396 sur des rumeurs selon lesquelles Grand Metropolitan lancerait une OPA sur le groupe. British Petroleum *a progressé de 5 pense à 262.* La hausse des taux d'intérêt américains a provoqué un affaiblissement des fonds d'Etat. *Les mines* d'or ont perdu plus d'un dollar, déprimées par la forte baisse des cours du métal jaune.

## TOKYO, 10 août ↓
### Forte chute

La hausse du taux de l'escompte américain a porté un mauvais coup à la Bourse de Tokyo qui a enregistré mercredi sa deuxième plus forte baisse de l'année.

L'indice Nikkei a perdu 615,49 points soit 2,18 % à 27 554, en clôture. La précédente baisse spectaculaire remonte au 19 juillet *dernier*. Les *investisseurs nippons* craignent que cette hausse des taux américains ne fasse tache d'huile. « Cette mesure va inciter les autorités japonaises à faire de même », déclarait un opérateur de Yamaichi Securities. « Si le dollar dépasse les 140 yens, il faut s'attendre à une inflation importée », ajoutait-il.

Le marché a de toute façon été *surpris par la décision de la Réserve* Fédérale de relever le taux de l'escompte. Les Japonais ne l'attendaient pas avant les élections américaines.

| VALEURS | Cours du 9 août | Cours du 10 août |
|---|---|---|
| Akaï | 620 | 605 |
| Bridgestone | 1 350 | 1 320 |
| Canon | 1 520 | 1 530 |
| Fuji Bank | 3 200 | 3 130 |
| Honda Motors | 2 270 | 2 210 |
| Matsushita Electric | 2 840 | 2 780 |
| Mitsubishi Heavy | 950 | 915 |
| Sony Corp. | 6 930 | 6 820 |
| Toyota Motors | 2 830 | 2 750 |

## FAITS ET RÉSULTATS

**• Les participations de la Générale des Eaux.** – La Compagnie *générale des eaux*, groupe de services, vient de préciser le montant de ses participations dans diverses sociétés – Saint-Gobain, SGE et Transport et d'Entreprises – à *la suite* d'opérations financières. La Générale des eaux détient désormais 55,66 % de la SGE à la suite des apports d'actifs que la *Générale* des eaux a *réalisés* dans le cadre de la fusion entre la SGE et la société de BTP Campenon Bernard. La Générale des eaux détient également 8,36 % du capital de Saint-Gobain, directement 3,06 % *et* indirectement par la SOGEA, sa filiale, 5,30 %.

Enfin, la Générale des eaux a franchi, le 21 juillet, le seuil de 10 % dans *le capital de la Compagnie générale* française de transport et d'entreprises.

**• WR Grace s'implante en Belgique...** – WR Grace and Co envisage la construction, en Belgique pour Darex, la division européenne de Grace Specialty Chemicals Co, d'une usine de spécialités chimiques représentant un investissement d'environ 60 millions de dollars. L'usine fabriquera de la silice pyrogénée, qui est utilisée comme additif pour une large *variété des produits, notamment pour* renforcer le caoutchouc en silicones. La mise en service de cette unité de production est prévue pour 1990.

**... Et se renforce en Alsace.** – La société caoutchoutière Rollin (groupe américain WR Grace), implantée à Steinbach (Haut-Rhin), où elle fabrique des produits à base d'élastomères et de polymères renforcés, a reçu le feu vert pour créer une deuxième unité de production dans le département. *Cette* deuxième unité, dont la création à Cernay nécessite un investissement de 140 millions de francs, devrait entrer en *fonctionnement* au printemps prochain avec quelque soixante *salariés. D'autre* part, *Rollin vient de* créer, toujours à Cernay, mais cette fois-ci à parts égales avec la Société européenne de propulsion (groupe SNECMA), une filiale appelée Techlam. *Cette* unité, forte d'une quarantaine de salariés, produit des articulations et des suspensions lamifiées intéressant la défense nationale, l'aéronautique, les plates-formes pétrolières ou les trains à grande vitesse.

**• Droits de vote cotés en septembre.** – Les certificats de droit de vote (CDV) sur actions seront cotés sur le marché au comptant de la Bourse de Paris en septembre.

Le certificat de droit de vote est le complément essentiel du certificat d'investissement, privilégié ou non. En effet, lorsqu'une *société* décide d'augmenter son capital sans modifier la structure de son actionnariat détenteur des droits de vote, elle émet des actions « démembrées », soit une action séparée de son droit de vote, c'est-à-dire un certificat d'investissement.

Ces certificats étaient cotés dès leur émission à la cote officielle ou au second marché mais en aucun cas ces certificats ne pouvaient être transformés en actions.

Or, avec la mise sur le marché des *certificats de droits de vote, le déten*teur d'un certificat d'investissement, pourra se porter acheteur du complément de son titre (certificat de droit de vote) pour reconstituer une action.

Toutefois, cette négociation ne touchera pas les certificats de droit de vote des *sociétés récemment* privatisées, sauf si celles-ci décident de les mettre sur le marché.

# PARIS

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 280 20 | 303 | IN2 | 180 | 187 20 |
| Arnault & Associés | 535 | 529 | Int. Metal Service | 349 | 335 |
| Asystel | 236 | 236 | La Commande Electro. | 335 | 305 80 |
| B.A.C. | 440 | 440 | Le gd livre du mois | 278 | 273 20 |
| B. Demachy & Assoc. | 370 | 370 | Loca Investissement | 252 20 | 258 |
| B.I.C.M. | 530 | 535 | Locamic | .... | 188 |
| B.I.P. | .... | 556 | Marlin Immobilier | .... | .... |
| Boiron | 396 | 398 | Metallurg. Minière | 133 | 132 80 |
| Bolloré Technologies | 895 | 882 | Métrologie Internat. | 457 | 457 |
| Buitoni | 1050 | 1050 | Métroservice | 119 | 120 |
| Câbles de Lyon | 1411 | 1439 | M.M.B.M. | 541 | 535 |
| Calberson | 780 | 780 | Molex | 230 | 225 10 |
| Canal Plus | 570 | 570 | Navale-Delmas | .... | 863 |
| Cardif | 832 | 900 | Olivetti-Logabax | .... | 175 |
| C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) | .... | 274 | Om. Gest.Fin. | 313 | 314 |
| C.A.T.C. | 130 | 129 50 | Prasbourg (C. In. & Fin.) | 97 | 98 50 |
| C.D.M.E. | 993 | 980 | Présence Assurance | 474 | 475 |
| C. Equip. Elect. | 290 | 292 | Publicat. Filipacchi | .... | 446 |
| C.E.G.I.D. | 677 | 681 | Razel | 858 | 868 |
| C.E.G.E.P. | .... | 185 d | St-Gobain Emballage | .... | 1275 |
| C.E.P.-Communication | 1450 | 1450 | St-Honoré Matignon | 180 | 187 |
| C.G.I. Informatique | 799 | 767 | S.C.G.P.M. | .... | 336 |
| Ciments d'Origny | 509 | 500 | Segin | 376 | 378 |
| C.N.I.M. | .... | 328 | Sema-Metra | 551 | 573 |
| Concept | 275 | 273 | S.E.P. | 1480 | 1487 |
| Conforama | 825 | 830 | S.E.P.R. | .... | 1438 |
| Creeks | 417 | 420 | S.M.T.Goupil | .... | 300 |
| Dafsa | 234 | 225 | Sodinforg | 887 | 895 |
| Dauphin | 4602 | 4648 | Supra | .... | 311 |
| Devanlay | 1050 | 1080 | TF 1 | 247 | 249 |
| Deville | 620 | 610 | Unilog | 150 | 150 |
| Duménil-Leblé | 1170 | 1195 | Union Financ. de Fr. | 399 90 | 399 |
| Editions Belfond | 115 | 119 | Valeurs de France | 339 | 335 |
| Elysées Investiss. | 24 20 | 25 | | | |
| Finacor | 256 | 256 | | | |
| Guintoli | 495 | 476 | | | |
| Gay Degrenne | 825 | 835 | | | |
| I.C.C. | 215 | 218 | | | |
| IDIA | 200 | 200 | | | |
| I.G.F. | 137 | 140 | | | |



## Marché des options négociables le 9 août 1988

Nombre de contrats : 6 049.

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier | OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier | OPTIONS DE VENTE Septembre dernier | OPTIONS DE VENTE Décembre dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Accor | 400 | 53 | – | 3,80 | 10,50 |
| CGE | 320 | 16 | 28 | 14 | – |
| Elf-Aquitaine | 320 | 20,50 | 30 | – | 15 |
| Lafarge-Coppée | 1 300 | 95 | – | 25 | 49 |
| Michelin | 220 | 7,91 | 17 | – | 28 |
| Midi | 1 645 | 10 | 31 | – | – |
| Paribas | 440 | 8,60 | 22 | – | – |
| Peugeot | 1 300 | 45 | 95 | – | 125 |
| Saint-Gobain | 520 | 22 | 38 | – | – |
| Société générale | 400 | 12,50 | 26 | – | – |
| Thomson-CSF | 200 | 8 | 17,50 | 15 | – |

## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 août 1988**

Nombre de contrats : 43 299

| COURS | ÉCHÉANCES Sept. 88 | ÉCHÉANCES Déc. 88 | ÉCHÉANCES Mars 89 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 104,50 | 103,25 | 102,05 |
| Précédent | 104,20 | 102,90 | 101,75 |

**Options sur notionnel**

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Sept. 88 | OPTIONS D'ACHAT Déc. 88 | OPTIONS DE VENTE Sept. 88 | OPTIONS DE VENTE Déc. 88 |
|---|---|---|---|---|
| 102 | – | 2,04 | 0,02 | 0,80 |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 6,49 F ↑**

La décision de la *Réserve fédérale* américaine de relever le taux d'escompte d'un demi-point a provoqué, mercredi 10 août, une flambée du dollar sur toutes les places internationales. Le billet vert a notamment coté 6,4875 F (contre 6,3970 F). Les cambistes attendaient une intervention musclée de la Bundesbank.

| FRANCFORT | 9 août | 10 août |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,8955 | 1,9230 |

| TOKYO | 9 août | 10 août |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 133,58 | 135 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (10 août) | 71/16%-73/16% |
| New-York (9 août) | 711/16%-73/4% |

### BOURSES

**PARIS** *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

| | 8 août | 9 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 124,2 | 124,1 |
| Valeurs étrangères | 122,3 | 122,2 |
| *(Sbf, base 100 : 31-12-81)* | | |
| Indice général CAC | 358,3 | 359,1 |
| *(Sbf, base 1000 : 31-12-87)* | | |
| Indice CAC 40 | 1 322,12 | 1 323,71 |

**NEW-YORK** *(Indice Dow Jones)*

| | 8 août | 9 août |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 107,40 | 2 079,13 |

**LONDRES** *(Indice « Financial Times »)*

| | 8 août | 9 août |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 514,7 | 1 501,1 |
| Mines d'or | 196,9 | 195 |
| Fonds d'Etat | 88,23 | 88,31 |

**TOKYO**

| | 9 août | 10 août |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 28 170,36 | 27 554,87 |
| Indice général | 2 228,29 | 2 172,88 |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + ou dép. – | UN MOIS | DEUX MOIS Rep. + ou dép. – | DEUX MOIS | SIX MOIS Rep. + ou dép. – | SIX MOIS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6,4900 | 6,4930 | – 70 | – 55 | – 145 | – 120 | – 400 | – 310 |
| $ can. | 5,3328 | 5,3396 | – 132 | – 102 | – 250 | – 212 | – 709 | – 598 |
| Yen (100) | 4,8038 | 4,8096 | + 101 | + 124 | + 185 | + 219 | + 630 | + 721 |
| DM | 3,3720 | 3,3747 | + 44 | + 61 | + 99 | + 121 | + 317 | + 383 |
| Florin | 2,9873 | 2,9901 | + 37 | + 48 | + 77 | + 94 | + 261 | + 315 |
| FB (100) | 16,1042 | 16,1197 | + 26 | + 100 | + 20 | + 151 | + 4 | + 363 |
| FS | 4,0261 | 4,0304 | + 114 | + 132 | + 221 | + 248 | + 658 | + 737 |
| L (1 000) | 4,5720 | 4,5774 | – 136 | – 100 | – 281 | – 239 | – 843 | – 742 |
| £ | 10,9305 | 10,9388 | – 377 | – 333 | – 730 | – 662 | –1 931 | –1 731 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7 11/16 | 7 11/16 | 8 1/8 | 8 1/4 | 8 3/8 | 8 1/2 | 8 3/4 | 8 7/8 |
| DM | 4 3/4 | 5 | 5 | 5 1/8 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 5/8 |
| Florin | 5 | 5 1/2 | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 5/16 | 5 7/16 | 5 9/16 | 5 11/16 |
| F.B. (100) | 5 1/2 | 6 | 6 9/16 | 6 7/8 | 6 13/16 | 7 1/8 | 7 3/8 | 7 11/16 |
| F.S. | 2 1/2 | 3 | 3 3/8 | 3 1/2 | 3 11/16 | 3 13/16 | 4 1/8 | 4 1/4 |
| L (1 000) | 9 1/4 | 9 3/4 | 9 3/4 | 10 1/8 | 10 3/8 | 10 3/4 | 11 1/8 | 11 3/8 |
| £ | 10 1/2 | 10 3/4 | 10 7/8 | 11 | 11 1/16 | 11 3/16 | 11 1/4 | 11 3/8 |
| F. franç. | 6 13/16 | 7 5/16 | 7 1/16 | 7 3/16 | 7 1/4 | 7 3/8 | 7 3/4 | 7 7/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# Marchés financiers

## BOURSE DU 9 AOUT

Cours relevés à 17 h 30

### Règlement mensuel

### Comptant (sélection)

#### Obligations

#### Actions

### SICAV (sélection) 9/8

#### Étrangères

#### Hors-cote

### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 9/8 | COURS DES BILLETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 411 | 6 397 | 6 100 | 6 600 |
| ECU | 7 034 | 7 039 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 337 190 | 337 250 | 327 | 347 |
| Belgique (100 F) | 16 112 | 16 106 | 15 400 | 16 400 |
| Pays Bas (100 fl.) | 298 620 | 298 770 | 289 | 309 |
| Danemark (100 krd) | 88 500 | 88 400 | 86 | 93 |
| Norvège (100 k) | 93 080 | 93 080 | 90 | 97 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 884 | 10 904 | 10 500 | 11 200 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 215 | 4 215 | 3 900 | 4 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 572 | 4 571 | 4 300 | 4 800 |
| Suisse (100 fr.) | 403 350 | 403 530 | 390 500 | 412 500 |
| Suède (100 krs) | 98 720 | 98 650 | 95 | 101 |
| Autriche (100 sch) | 47 950 | 47 970 | 46 500 | 49 500 |
| Espagne (100 pes.) | 5 145 | 5 150 | 4 850 | 5 350 |
| Portugal (100 esc.) | 4 162 | 4 165 | 3 900 | 4 600 |
| Canada ($ can 1) | 5 301 | 5 280 | 5 100 | 5 500 |
| Japon (100 yens) | 4 788 | 4 788 | 4 620 | 4 840 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 9/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 88500 | 87500 |
| Or fin (en lingot) | 88650 | 87850 |
| Pièce française (20 fr) | 510 | 506 |
| Pièce française (10 fr) | 370 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 538 | 538 |
| Pièce latine (20 fr) | 508 | 505 |
| Souverain | 645 | 641 |
| Pièce de 20 dollars | 3190 | 3120 |
| Pièce de 10 dollars | 1630 | 1600 |
| Pièce de 5 dollars | 862 50 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3315 | 3255 |
| Pièce de 10 florins | 530 | 529 |
| Or Londres | 431 40 | 428 25 |
| Or Zurich | 432 | 427 50 |
| Or Hongkong | 431 45 | 430 65 |
| Argent Londres | ..... | ..... |



c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde



## Une décision du tribunal administratif de Paris

# Les promotions de 129 policiers décidées en 1986 par M. Pandraud sont annulées

**Casse-tête juridique pour le ministère de l'intérieur : le tribunal administratif a annulé le tableau d'avancement de juin 1986 concernant cent vingt-neuf commissaires de police et divisionnaires, autrement dit des promotions remontant à plus de deux ans, ce qui pourrait avoir des répercussions en cascade sur l'ensemble de la hiérarchie policière.**

Par une décision du 10 juin dernier, actuellement à l'étude Place Beauvau, au ministère de l'intérieur, le tribunal administratif de Paris a, en effet, annulé un arrêté pris par les services de M. Robert Pandraud, deux ans auparavant, alors qu'il était ministre délégué à la sécurité publique, le 9 juin 1986 et publié au *Journal officiel* du 28 suivant, portant nomination de quarante-neuf commissaires divisionnaires et quatre-vingts commissaires principaux.

Le tableau d'avancement concernant ces policiers avait été établi avant le changement de majorité par M. Pierre Joxe, au terme d'une concertation avec le Syndicat des commissaires. La liste des promotions avait été diffusée par un télex du ministère de l'intérieur le 19 mars 1986, soit la veille de la nomination officielle de M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. Devenu ministre, de délégué à la sécurité publique, M. Pandraud avait, cependant, procédé à des modifications. Sept policiers, dont le directeur départemental des polices urbaines et le directeur des renseignements généraux en Nouvelle-Calédonie, ne figuraient plus au nombre des promus et avaient été remplacés dans la nouvelle liste par des fonctionnaires réputés plus proches du nouveau gouvernement. L'un des « exclus » a porté l'affaire devant le tribunal administratif, le 27 août 1986. Il s'agit de M. Bernard Antenni, quarante-neuvième et dernier sur la première liste des nominations au grade de divisionnaire, alors l'un des responsables du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), en conflit avec sa hiérarchie syndicale pour avoir participé au rassemblement du 7 juin 1986 contre la privatisation de TF1 (*le Monde* du 3 juillet 1986).

Le tribunal a donné raison à ce commissaire. Dans son jugement, il indique que le télex du 19 mars 1986 « *peut être regardé comme un acte administratif ayant le caractère de décision* » et qu'aucun texte ne prescrit la publication des tableaux d'avancement des commissaires au *Journal officiel*. Ce simple télex de nominations est donc, selon lui, « *régulièrement établi* », alors que le nouveau tableau d'avancement, publié alors que le délai de recours contentieux était écoulé, constitue « *le retrait d'un acte administratif* », ce qui est « *illégal* ». Le tribunal conclut donc à l'annulation des promotions publiées par M. Pandraud.

Chacun des cent vingt-neuf commissaires et divisionnaires promus depuis plus de deux ans a reçu notification de cette décision, contre laquelle il peut faire appel en Conseil d'Etat, et qui n'a pour l'instant aucune conséquence personnelle du point de vue matériel. Le ministère de l'intérieur devra établir une nouvelle liste de promotions, ce qui pourrait constituer une entreprise d'autant plus délicate que d'autres nominations sont intervenues depuis 1986. « *Nos services juridiques examinent actuellement le jugement du tribunal administratif*, se bornait-on à déclarer, mercredi, place Beauvau. *Ils prendront les dispositions qui conviendront.* »

C. L.

# L'avant-projet de loi référendaire sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est prêt

On se refusait, le mercredi 10 août, à confirmer ou à infirmer, à Paris, la *rencontre* directe entre MM. Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, respectivement responsables du FLNKS et du RPCR – information publiée par *Libération*, – qui aurait eu lieu à la fin de la semaine dernière sous l'égide du haut commissaire en Nouvelle-Calédonie, M. Bernard Grasset.

M. Tjibaou a pour sa part démenti une telle rencontre. Qu'elle ait ou non eu lieu, le président du FLNKS se trouve dans une position compliquée : son mouvement n'a jamais considéré M. Lafleur comme un interlocuteur valable, et la rencontre de l'hôtel Matignon à la fin du mois de juin avait suscité des critiques au sein même du FLNKS.

Dans l'entourage du ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Louis Le Pensec, on se contente d'indiquer en guise de commentaire qu'une telle rencontre, si elle a eu lieu, s'inscrirait dans la logique des instructions données au haut commissaire de favoriser l'obtention par consensus d'éventuelles modifications à l'accord dit de Matignon.

L'avant-projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (loi référendaire sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie) est prêt. Ce texte, qui comporte en l'état quelque cent vingt articles, a été adressé le mercredi 10 août pour consultation et avis à tous les ministres concernés, plus d'une trentaine. Le ministère des DOM-TOM souhaite recueillir d'ici à la fin de la semaine leur avis sur ce projet qui a déjà fait l'objet de plusieurs réunions interministérielles.

Le texte devra d'autre part être transmis au comité consultatif qui a été mis en place en Nouvelle-Calédonie auprès du haut commissaire et soumis au Congrès du territoire de Nouvelle-Calédonie. Le Conseil d'Etat sera aussi appelé à élaborer et à transmettre au gouvernement un avis.

*Le texte décrit l'ensemble des* compétences respectives de l'Etat, *du territoire, des provinces et des* communes. Outre les dispoisitions relatives aux institutions du territoire, il comporte aussi des chapitres relatifs à l'amnistie et à l'indemnisation des personnes et des biens en Nouvelle-Calédonie. Au ministère des DOM-TOM, on insiste sur le fait que le calendrier prévisionnel esquissé ces derniers temps n'a pas connu de véritable dérapage et l'on n'exclut pas de recevoir la semaine prochaine les deux délégations du RPCR et du FLNKS afin d'examiner avec elles l'avant-projet de loi référendaire et l'ensemble du dossier néo-calédonien.

M. Le Pensec s'est entretenu, dans la nuit du 9 au 10 août, par téléphone avec M. Tjibaou et M. Lafleur, ainsi qu'avec le haut commissaire. « *Malgré les silences et les apparents enlisements*, nous a déclaré le ministre des DOM-TOM en guise de commentaire de ces entretiens, *aucun fil du dialogue n'est rompu. On continue à parler, et cela est fondamental.* »

La réunion du bureau politique du FLNKS, interrompue le mercredi 10 août pour permettre la consultation des différentes composantes de cette formation, devait reprendre jeudi.

Dans une synthèse diffusée mardi, l'Agence kanak de presse commente en ces termes les péripéties de ces derniers jours : « *En choisissant de se situer en arbitre entre FLNKS et RPCR, le gouvernement socialiste réduit le problème à un conflit entre deux communautés ethniques et nie la situation politique coloniale dont l'Etat français est historiquement responsable. En médiatisant unilatéralement sa position, Michel Rocard a déjà préparé l'opinion publique française à rendre les Kanaks responsables d'une éventuelle rupture du fragile accord du 26 juin 1988. Le FLNKS est maintenant placé dans une situation particulièrement inconfortable, de nature à le fragiliser. Ce qui explique sa prudence.* »

M. K.

# Les mineurs de Gardanne votent la reprise du travail

***Au lendemain des discussions au ministère de l'industrie, et après plus de trois mois de grève, 250 mineurs CGT réunis en assemblée générale sur le carreau de la mine de Gardanne (Bouches-du-Rhône) ont voté par acclamations la reprise du travail, le mardi 9 août en fin de journée. Le syndicat CFDT, minoritaire, s'était désolidarisé du mouvement le 27 juillet, après des affrontements avec la CGT. La reprise effective du travail a été fixée à jeudi mais, selon la direction des Houillères de Provence, l'activité de la mine ne redeviendra normale que dans un délai de dix jours.***

**Plus de 600 000 tonnes de charbon (37 % de la production annuelle de 1987) et près d'un million d'heures de travail ont été perdues pendant le conflit, le plus long et le plus dur qu'ait connu l'unité d'exploitation de Gardanne.**

## « On a gagné ! »

*MARSEILLE*
*de notre correspondant régional*

« *On a gagné ! On a gagné !* » Avant même que le secrétaire général des mineurs CGT des Houillères de Provence, M. Louis Suzanne, ait pris la parole pour rendre compte des discussions de la veille au ministère de l'industrie, les mineurs CGT ont entonné un chant de victoire rendant inutile un vote sur la reprise du travail, qui n'a finalement pas eu lieu. Quand les quinze de mineurs – et non cinquante, comme l'avait affirmé la CGT – remontent du fond, casqués et masqués, « *après quatre-vingt-un jours d'occupation* », les ovations redoublent, tant à l'adresse de ces « *camarades exemplaires* » que de leur mascotte, un petit chat gris baptisé Solidarité qui est brandi à bout de bras.

Dans une atmosphère euphorique, M. Suzanne a également fait applaudir la grève de la faim « *magnifique* » des femmes de mineurs et huer la CFDT, coupable d'« *avoir quitté le train en marche* ». Il n'oublie pas non plus de remercier le maire communiste de Gardanne, M. Roger Mei, et le PC, qui « *ont été de vrais amis* ».

Victoire ? M. Suzanne a préféré parler de « *compromis honorable* ». La CGT, en fait, a habilement présenté les résultats obtenus lundi à Paris, en qualifiant de « *mesures sur salaire mensuel* » le versement fractionné sur vingt-quatre mois d'une prime de 4 500 F qui n'était initialement qu'une avance remboursable. Prime déguisée en salaire ou salaire déguisé en prime ? La base cégétiste, elle, a opté pour la deuxième interprétation, alors que la CFDT, dans un communiqué, se demande : « *Qui peut se laisser abuser par cette manœuvre ?* »

Victoire particulièrement appréciée aussi par les grévistes : le fait que les non-grévistes recensés comme tels au 1er juillet par la direction (832 salariés sur 1 839) soient exclus du bénéfice des négociations. Mais il est vrai qu'ils ont normalement perçu leur salaire pendant le conflit et qu'ils sont financièrement gagnants. Car les 9 160 F « *réellement acquis* » par le personnel gréviste sont loin de compenser le manque à gagner pendant plus de trois mois, et, de l'aveu même d'un des jusqu'au-boutistes, « *bien des camarades devront ramer pendant des années pour se relever de cette grève* ». On devait quand-même faire la fête sur le carreau, mercredi, en se persuadant que « *la grève de Provence pèsera lourd dans la balance* » quand s'ouvriront les négociations salariales en septembre aux Charbonnages de France.

De son côté, la CFDT ne renonce pas à poursuivre les actions en justice qu'elle a engagées contre des adhérents de la CGT pour des « *coups de poing qui lui ont fait plus de mal que le matraquage des CRS, le 25 mai à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence* ».

GUY PORTE.

## Vacances

Les services du premier ministre avaient fait savoir que M. Michel Rocard, en vacances en Suède, ferait un saut à Paris, le jeudi 4 août, afin d'arrêter les grandes lignes du budget de 1989. En fait, ainsi que le rapporte *le Canard enchaîné* du 10 août, M. Rocard n'a pas quitté, ce jour-là, Stockholm où son directeur de cabinet, M. Jean-Paul Huchon, est venu lui apporter, afin qu'il les signe, les « lettres plafond » qui fixent le montant des dépenses de chaque ministère. Pourquoi l'adepte du « parler vrai » a-t-il laissé dire qu'il interrompait ses vacances ?

Les services de M. Lionel Jospin, (qui assurent l'intérim du premier ministre) indiquent que le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, prend quelques repos en un lieu qui répond à ses obligations. M. Jospin est donc en France. On ajoute qu'il peut joindre Paris par téléphone « *en temps réel* ». Bien que le lieu soit, précise-t-on, « *plutôt ensoleillé* » il ne s'agit donc pas des Antilles, de la Réunion ou de Tahiti. Pourquoi tant de mystères ? M. Jospin assure l'intérim, tout simplement... en Corse.

A la présidence de la République, on remarque que M. François Mitterrand a passé la journée du lundi 8 août à son bureau de l'Elysée. Depuis, il est reparti...

## Le cabinet de M. Jack Lang

M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire, vient de faire connaître la composition de son cabinet dirigé par M. Francis Beck (*le Monde* du 20 mai) : MM. Jacques Renard, directeur-adjoint (chargé de la culture et des grands travaux), Didier Hamon (chef de cabinet), Christian Dupavillon (chargé de mission auprès du ministre), Gilles Chouraqui (conseiller pour les affaires internationales).

*Conseillers techniques* : MM. Dominique Charvet (musées de France, délégation aux arts plastiques, Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou), Jean-François Chougnet (administration générale et environnement culturel), Michel Colardelle (patrimoine, archives de France), Louis Gautier (musique et danse, théâtre et spectacles, livre et lecture), Mme Hélène Mathieu (enseignements et formations, environnement culturel), *M. Dominique Meyer* (Centre national de la cinématographie, communication).

*Chargés de mission* : Mme Odette Grzegrzulka (relations avec le Parlement et les élus), M. André Mure ; Mme Sibylle Mignon (attachée de presse).

Le ministre de la culture a, en outre, confié le lundi 8 août une mission d'étude et de propositions sur l'avenir des musées et des lieux d'exposition d'art moderne et contemporain à MM. Franz Meyer, ancien directeur de la Kunsthalle de Berne et du Kunstmuseum de Bâle, et Jean-Louis Berthet, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

## Elections législatives partielles dans l'Oise le 11 septembre

Deux élections législatives partielles, dans les première et deuxième circonscriptions de l'Oise, auront lieu le 11 septembre et, s'il y a lieu, le 18 septembre, annonce un décret du ministre de l'intérieur publié au *Journal officiel* du 10 août.

Le Conseil constitutionnel avait annulé le 21 juin l'élection de MM. Guy Desessart (URC) et Jean-François Mancel (URC-RPR), qui avaient été proclamés élus députés, le 5 juin, par la commission départementale de recensement des votes, les bulletins au nom des deux candidats socialistes dans ces circonscriptions ayant été purement et simplement annulés parce qu'ils comportaient une erreur typographique (*le Monde* du 23 juin).

## AFRIQUE DU SUD

## Un policier et un « terroriste » tués

*Pretoria (AFP).* – Un policier sud-africain et un « *terroriste* » ont été tués, lundi 8 août, au cours d'un accrochage dans le nord de l'Afrique du Sud, près de la frontière avec le Botswana, a annoncé, mardi, la police. Au cours de l'échange de tirs entre forces de l'ordre et « *terroristes* », un soldat et un « *terroriste* » ont également été blessés, a précisé le communiqué. La semaine dernière, la police avait annoncé qu'elle avait tué par balles cinq membres présumés du Congrès national africain (ANC).

## La mort de Robert Ricci

## Un couturier homme d'affaires

Le couturier Robert Ricci est mort le lundi 8 août à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. (*Lire nos dernières éditions du 9 août*).

[Né à Paris le 29 juillet 1905, Robert Nicci fonde avec sa mère la maison qui porte le nom de celle-ci, Nina Ricci. En 1946, il lance le premier parfum de la marque : *Cœur joie*. Puis en 1948, *l'Air du temps* qui aujourd'hui encore fournit 70 % des parfums, lesquels représentent 75 % du chiffre d'affaires de la maison.

Robert Ricci s'occupe principalement de la diversification : accessoires, maroquinerie, lunettes, bijoux. En 1987, Robert Ricci crée en Amérique une société chargée de promouvoir ses lignes de parfum, en association avec Sanofi (groupe Elf Aquitaine), qui un an plus tard rachète une partie des actions. Robert Ricci et sa fille demeurent cependant actionnaires.

Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, Robert Ricci a reçu le Dé d'or en 1987. La maison possède avenue Montaigne à Paris deux immeubles, avec trois boutiques, et emploie neuf cents personnes.]

**Le numéro du « Monde » daté 10 août 1988 a été tiré à 452 867 exemplaires**



## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 10 août

### Repli

Bien qu'attendu, le relèvement du taux d'escompte américain est mal accueilli rue Vivienne. Mercredi matin, le marché se replie. A 11 heures, l'indicateur instantané accuse une baisse de 0,85 %.

Parmi les valeurs les plus touchées, citons Europe no 1, Alsthom, Redoute, Docks de France, Bis, Euromarché, Nord-Est, Crouzet, Olida.

A B C D E F G

● **ITALIE : un Français blesse les gardiens d'une personnalité libanaise.** – Un Français originaire de Paris, M. Robert Bernard, cinquante-quatre ans, a été surpris, dimanche soir 7 août, dans les jardins de la villa de l'ambassadeur du Liban en Suisse, M. Johnny Abdo, à Porto-Cervo, en Sardaigne. Armé d'un revolver, il a blessé deux gardes avant d'être ceinturé. L'ambassadeur se trouvait dans sa villa avec sa famille. Un second Français, M. Marcel Gillet, soixante-quatre ans, a également été arrêté dans une voiture à proximité. Les policiers italiens affirmaient, lundi, ne pas savoir s'il s'agissait d'une tentative de cambriolage ou d'un acte terroriste. – *(Reuter.)*

● **PRÉCISION.** – M. Pierre Allain, lecteur de français en université, en poste en URSS depuis le 1er septembre 1987, tient à préciser qu'il n'est en rien l'auteur de la correspondance d'URSS intitulée « Les coopératives à la rescousse des consommateurs soviétiques » (*le Monde* du 4 août) et signée du nom d'un de ses homonymes.

## Le regroupement ENI-Montedison dans la chimie italienne

# Enimont naît endettée

*Gardés secrets une dizaine de jours – le temps de recevoir les autorisations nécessaires –* les termes de l'accord conclu entre l'ENI et la Montedison pour constituer un grand pôle chimique dans la péninsule italienne viennent d'être rendus publics (*le Monde* du 31 juillet et du 1er août).

Dénommé Enimont, le nouvel *ensemble industriel* disposera à compter du 1er janvier 1989, date de son entrée en fonctionnement, d'actifs évalués par des banques internationales à 9 500 milliards de lires (43,7 milliards de francs), dont 4 000 milliards apportés par l'ENI et 5 500 milliards par la Montedison. Son capital est fixé à 4 000 milliards de lires. L'ENI et la Montedison détiendront chacun 40 % des actions Enimont et, après une souscription ouverte avant la fin de l'année, des investisseurs tiers (italiens et étrangers) 15 % à 20 %.

Le très difficile problème de l'endettement sur lequel la Montedison avait buté pendant des années, n'est pas réglé, loin s'en faut. Cet endettement s'élève actuellement à 6 100 milliards de lires (28 milliards de francs), dont 3 800 milliards (17,4 milliards de francs) proviennent de la Montedison et 2 300 milliards (10,6 milliards de francs) de l'Enichem. Il atteindra encore 5 400 milliards de lires (24,9 milliards de francs) après l'entrée des investisseurs tiers dans le capital. Les signataires de l'accord, MM. Franco Reviglio et Raul Gardini, respectivement présidents de l'ENI et du groupe Ferruzzi-Montedison, pensent pouvoir parvenir, par réinvestissement des bénéfices, à abaisser le ratio d'endettement en dessous de 1 « *dès les premières années* ». Sur le chiffre d'affaires de 13 000 milliards de lires, Enimont devrait dégager pour son premier exercice une marge brute d'environ 2 200 milliards de lires et un bénéfice brut de 1 000 milliards de lires. A partir de ces données, l'entreprise « *sera en mesure à la fois de rémunérer son capital, selon les normes du marché, et de fournir des ressources importantes permettant d'assurer le financement des investissements* », affirment les entreprises signataires. Peut-être, mais reste à savoir combien de temps. M. Gardini conserve, en effet, la propriété des fleurons de l'ancienne Montedison, à savoir sa pharmacie (Erbamont), les fabrications de polypropylène (Himont), toute la chimie du fluor (Ausimont) et les centrales électriques (SELM).

Dès lors, lourdement chargée en chimie de base, Enimont restera rentable... tant que la conjoncture sera porteuse. En la matière nul ne peut préjuger l'avenir et ce n'est pas pour rien que tous les grands chimistes internationaux se replient, depuis dix ans, vers la chimie des spécialités et la chimie fine. Si les vents deviennent contraires, les prises de décisions ne seront en outre pas facile puisque les deux parties sont convenues d'exercer des pouvoirs égaux. La latitude laissée dans trois ans à M. Gardini de remettre à Enimont les actifs conservés ne résoudra rien, dans la mesure où cette facilité présuppose une détérioration de la situation.

A. D.

● **L'entourage de M. Reagan opposé au protectionnisme textile.** – Dans une lettre adressée aux sénateurs, sept personnalités proches de M. Reagan demandent au Sénat de ne pas voter la loi sur le textile. Ce texte protectionniste – adopté, il y a un an, par la Chambre des représentants – prévoit de limiter à 1 % par pays la progression des importations textiles. La lettre invite également le président à opposer son veto à la loi si elle était votée par le Sénat.